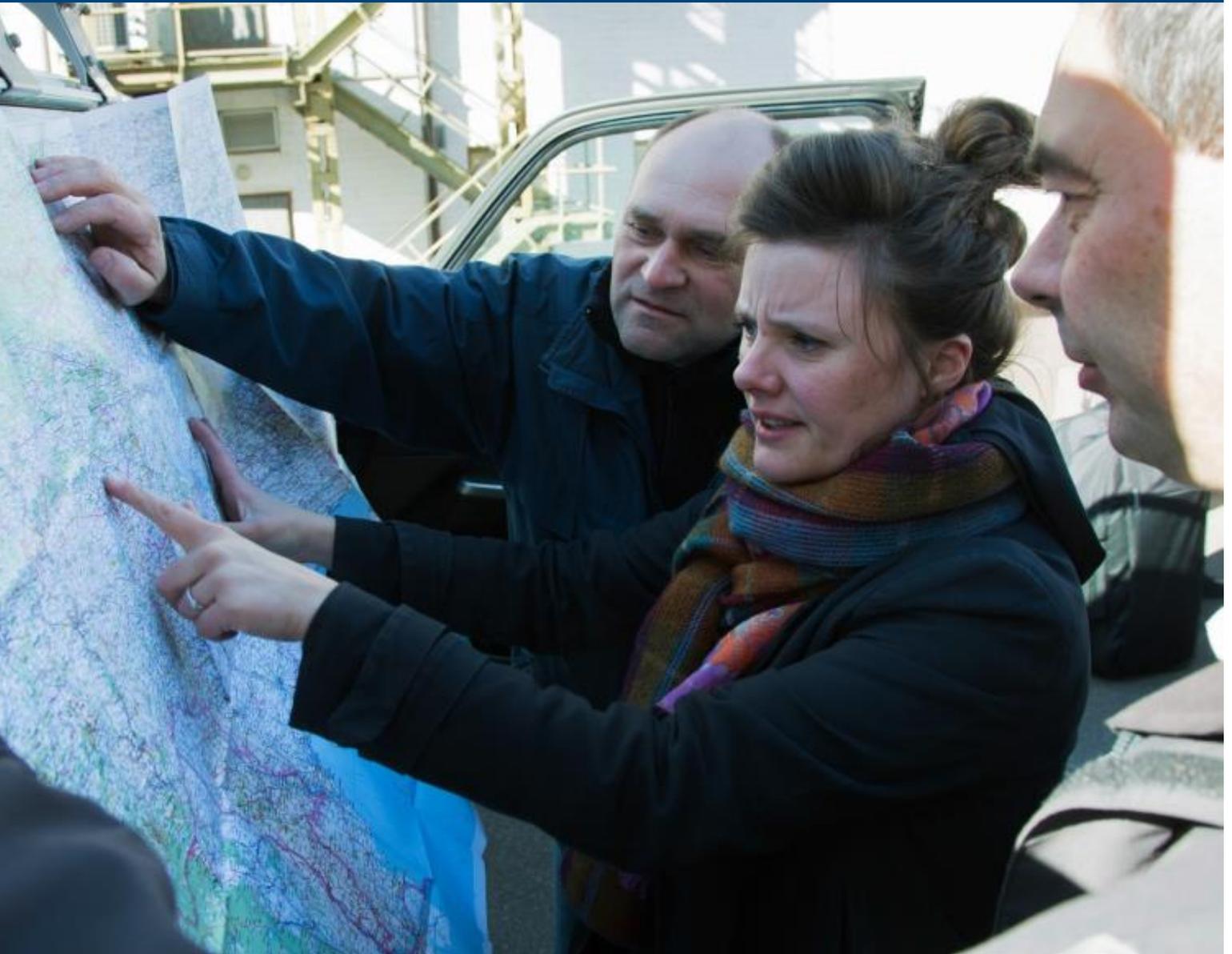


RAPPORT ANNUEL 2014



Organisation pour la sécurité et
la coopération en Europe

GSOFW849

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe est

LA PLUS GRANDE ORGANISATION RÉGIONALE DE SÉCURITÉ AU MONDE

œuvrant en faveur de la paix, de la démocratie et de la stabilité pour plus d'un milliard de personnes entre Vancouver et Vladivostok.

Photo de couverture : observateurs de l'OSCE préparant leur déploiement à Kiev (Ukraine), 6 avril 2014.

Photo mise à disposition par la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	3
CE QUE NOUS FAISONS	6
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE	7
CONSEIL PERMANENT	36
FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	40
ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE	44
SECRETARIAT	50
Prévention des conflits	51
Menaces transnationales	57
Activités économiques et environnementales	60
Lutte contre la traite des êtres humains	64
Égalité entre les sexes	67
BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME	70
HAUTE COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES	77
REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS	80
OPÉRATIONS DE TERRAIN	83
EUROPE DU SUD-EST	
Présence en Albanie	85
Mission en Bosnie-Herzégovine	88
Mission au Kosovo	91
Mission au Monténégro	94
Mission en Serbie	96
Mission à Skopje	99
EUROPE ORIENTALE	
Mission en Moldavie	103
Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine	106
Coordonnateur des projets en Ukraine	110
Mission d'observation aux postes de contrôle russes	113
CAUCASE DU SUD	
Coordonnateur des projets à Bakou	119
Bureau d'Erevan	119

ASIE CENTRALE

Centre d'Achgabat	122
Centre d'Astana	126
Centre de Bichkek	129
Bureau au Tadjikistan	133
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan	136

ACCORDS BILATÉRAUX

Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite	139
--	------------

PARTENARIATS POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION	141
Partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération	142
Organisations et institutions internationales, régionales et sous-régionales	148

ANNEXES	159
Budget unifié	159
Annonces de contributions et dépenses	160
Personnel	161
Adresses de contact	163



MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Cette année a été sans aucun doute l'une des plus difficiles de l'histoire de l'OSCE. Confrontée à l'une des crises les plus graves de la sécurité européenne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation a réagi rapidement et efficacement. Notre plateforme pour un dialogue inclusif et notre panoplie d'outils flexibles nous ont permis de prendre promptement des mesures. Nous avons créé sans tarder deux nouvelles missions civiles en Ukraine et en Fédération de Russie afin d'observer la situation sur le terrain et d'en rendre compte objectivement, ainsi que de soutenir les efforts visant à rétablir la paix et la stabilité. Mais, à vrai dire, toute l'Organisation s'est mobilisée en réponse à la crise en Ukraine et dans son voisinage, y compris les institutions, le Secrétariat, le Coordonnateur des projets en Ukraine et de nombreuses autres présences de terrain de l'OSCE.

Cette crise a eu des répercussions sur l'ensemble de l'agenda de l'Organisation, mais en particulier sur les conflits prolongés, qui continuent de nécessiter l'engagement de l'OSCE. Dans le même temps, nous avons dû faire face à des menaces plus générales pour la sécurité dans l'espace de l'OSCE, telles que l'instabilité dans ses régions limitrophes et le risque croissant qui découle des menaces transnationales, dont le terrorisme. Ces menaces transdimensionnelles complexes étant souvent interconnectées, nous avons renforcé nos relations avec les partenaires méditerranéens et asiatiques pour la coopération sur de nombreuses questions inscrites à notre ordre du jour.

En 2014, nous avons célébré le vingtième anniversaire du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, un document qui pourrait servir de modèle pour d'autres régions. C'était également le dixième anniversaire du Plan d'action de l'OSCE pour la promotion de l'égalité entre les sexes et nous avons fait le point sur les progrès accomplis dans la promotion de l'égalité des chances des femmes et des hommes. Nous avons par ailleurs célébré les 20 ans du Groupe de contact méditerranéen, un partenariat déjà ancien qui continue de porter ses fruits dans de nombreux domaines d'engagement. Et, à la veille du

vingtième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton, en 2015, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro et la Serbie se sont approprié cet accord de limitation des armements au niveau sous-régional au cours d'une cérémonie spéciale ayant eu lieu dans le cadre de la Réunion du Conseil ministériel de Bâle.

Le Conseil ministériel de 2014, auquel un nombre record de ministres ont participé, a témoigné de l'intérêt renouvelé pour l'OSCE et du recours accru à cette dernière. Plusieurs décisions importantes ont été prises, qui auront une incidence importante sur nos activités et, en particulier, sur nos efforts visant à lutter contre le terrorisme, à atténuer les risques émanant de catastrophes naturelles, à lutter contre la corruption, à promouvoir plus avant l'égalité entre les sexes et à prévenir la violence domestique.

En 2014, nous avons continué d'accroître notre engagement avec la société civile et le monde universitaire. Les Journées de la sécurité de l'OSCE ont une fois de plus permis de traiter de questions de la plus grande actualité, comme celle de savoir comment les organisations régionales pouvaient mieux coopérer au titre du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, celle des liens entre l'eau et la sécurité et celle des approches envisageables pour revitaliser la maîtrise des armements conventionnels et les mesures de confiance et de sécurité. Le réseau universitaire de groupes de réflexion et d'instituts de recherche mis en place par l'Organisation a apporté une contribution précieuse à notre dialogue de sécurité au travers de ses études sur les perceptions des menaces et sur l'avenir des opérations de terrain de l'OSCE.

La crise actuelle est symptomatique d'une remise en question plus générale du système de sécurité européen. Des signes d'une crise plus profonde – clivage entre l'Est et l'Ouest de plus en plus net, perceptions et priorités différentes en matière de sécurité, diminution de la confiance – existent depuis déjà quelque temps. Remédier à cette crise plus profonde demandera nécessairement de sérieux efforts pour reconstruire le consensus autour de la sécurité et de la coopération en Europe en tant que préoccupation commune et que responsabilité partagée. Je suis convaincu que le Processus Helsinki+40 peut contribuer au débat sur les moyens de reconsolider la sécurité européenne et de continuer de développer le rôle de l'OSCE.

L'anniversaire de l'Acte final de Helsinki, l'année prochaine, offre aux États participants une occasion opportune de réaffirmer leurs engagements tout en envisageant de nouvelles approches de la sécurité dans l'espace de l'OSCE. Si l'on se remémore l'histoire de notre organisation, il y a de cela 40 ans, notre région était encore plus profondément divisée qu'elle ne l'est aujourd'hui, et pourtant les dirigeants de l'Est et de l'Ouest se sont assis autour d'une même table et ont noué le dialogue afin d'éviter une nouvelle guerre. J'espère que les États participants utiliseront pleinement la plateforme de dialogue inclusif et d'action commune de l'OSCE pour désamorcer la crise actuelle et concentrer leurs efforts sur le rétablissement de la confiance.

En 2014, l'OSCE a démontré une fois de plus qu'elle était en mesure de réagir promptement en période de crise si elle bénéficiait du soutien des États participants. Grâce au rôle moteur joué par la Présidence suisse, nous avons pu maintenir le cap dans des eaux très agitées. Nous continuerons d'être confrontés à des défis en 2015 et je me réjouis à la perspective de travailler avec la Présidence serbe entrante pour les relever.

Pour terminer, je tiens à remercier le personnel talentueux et dévoué du Secrétariat, des institutions et des opérations de terrain de l'OSCE qui, nonobstant la situation politique et financière difficile, reste attaché à réaliser l'objectif important et ambitieux de l'Organisation : promouvoir la sécurité et la stabilité dans tout son espace.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lamberto Zannier', with a stylized flourish at the end.

Lamberto Zannier
Secrétaire général de l'OSCE
Vienne, 2014

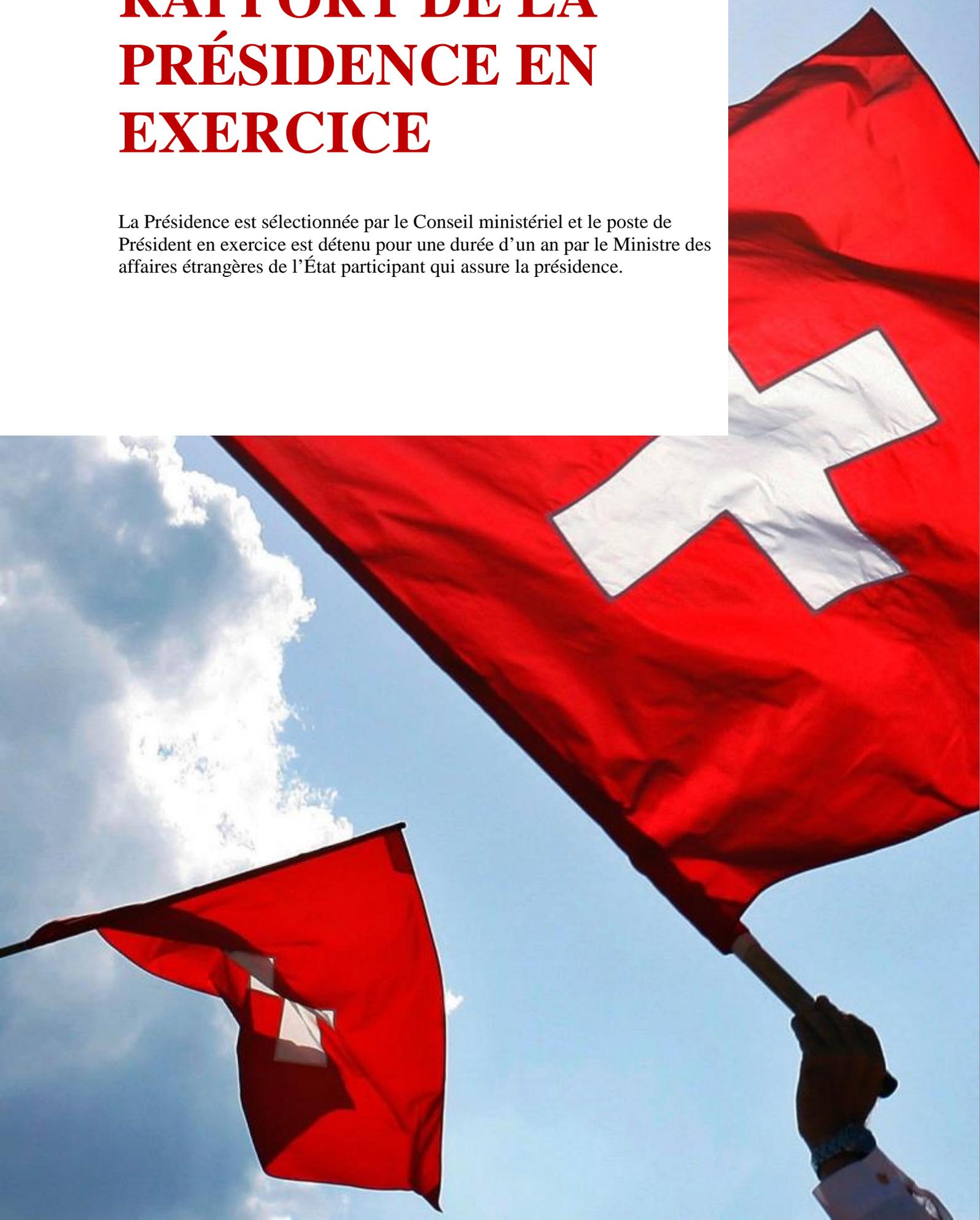
Aperçu des nombreuses activités de l'OSCE liées à la sécurité

Le concept de sécurité globale de l'OSCE – qui couvre les dimensions politico-militaire, économique-environnementale et humaine – découle de l'Acte final de Helsinki de 1975. Quarante ans plus tard, les principes adoptés et les promesses faites à Helsinki demeurent au cœur des activités de l'OSCE. Tout au long du présent rapport, ces icônes vous permettront d'en apprendre davantage sur ce que l'OSCE fait pour promouvoir la sécurité globale.



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE EN EXERCICE

La Présidence est sélectionnée par le Conseil ministériel et le poste de Président en exercice est détenu pour une durée d'un an par le Ministre des affaires étrangères de l'État participant qui assure la présidence.



L'impulsion suisse

osce.org/cio

UN ENGAGEMENT SANS RÉSERVE EN FAVEUR DE LA CAPACITÉ D'ACTION DE L'OSCE ET CELLE DE SERVIR DE PLATEFORME DE DIALOGUE

Au premier jour de la Présidence suisse de l'OSCE, le Président et Ministre des affaires étrangères de la Confédération suisse, Didier Burkhalter, a présenté ses trois objectifs clés pour l'année : favoriser la sécurité et la stabilité, améliorer les conditions de vie de la population et renforcer la capacité d'action de l'OSCE.

Dans un climat de tensions régionales, les Suisses sont parvenus à maintenir tous les États participants autour d'une table et unis en faveur de l'utilisation de l'OSCE, plateforme de sécurité unique en son genre, pour rétablir la paix et la stabilité. En parallèle aux efforts intenses qu'elle a déployés pour trouver une solution politique au conflit en Ukraine, la Présidence suisse s'est également concentrée avec succès sur la mise en œuvre des 10 priorités qu'elle s'était fixées pour l'année.

La Suisse a déjà présidé l'OSCE en 1996.



*Le Président en exercice de l'OSCE, **Didier Burkhalter**, donnant une conférence de presse à la suite d'une séance du Conseil permanent à Vienne le 16 janvier 2014.*

« Nous ne devons pas nous montrer trop optimistes au sujet de la paix, mais plutôt la construire et la garantir par un dialogue constant, le renforcement de la confiance et des efforts collectifs pour mieux se comprendre mutuellement. »

Didier Burkhalter

Ministre suisse des affaires étrangères et Président en exercice de l'OSCE

PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTENCE SUISSE

			
<i>Valeurs</i>	SÉCURITÉ	LIBERTÉ	RESPONSABILITÉ
<i>Objectifs</i>	Favoriser la sécurité et la stabilité	Améliorer les conditions de vie de la population	Renforcer la capacité d'action de l'OSCE
<i>Priorités</i>	<p>Réconciliation et coopération dans les Balkans occidentaux</p> <p>Dialogue et renforcement de la confiance dans le Caucase du Sud</p> <p>Modernisation du Document de Vienne et échange d'idées sur la maîtrise des armements conventionnels</p> <p>Renforcement de la gouvernance du secteur de la sécurité</p>	<p>Mise en œuvre des engagements souscrits dans la dimension humaine</p> <p>Amélioration de la gestion des catastrophes naturelles</p> <p>Lutte contre les menaces transnationales (terrorisme, cybermenaces)</p>	<p>Poursuite du développement de l'OSCE (Helsinki+40)</p> <p>Renforcement des capacités de médiation</p> <p>Implication accrue de la société civile et des jeunes en particulier</p>
	DE VANCOUVER À VLADIVOSTOK	57 États participants	11 partenaires pour la coopéra

UKRAINE

La diplomatie de crise pratiquée promptement par la Présidence suisse a catapulté l'OSCE en première ligne des réactions à la crise en Ukraine et dans son voisinage. Le 24 février, le Président Burkhalter a présenté, devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, une vision claire des éléments qui devaient être réunis pour rétablir la paix en Ukraine et aux alentours. Son plan était non seulement audacieux, mais il a été en grande partie mené à bien en l'espace de quelques semaines (voir *Chronologie d'une crise*, page 12.)

Premièrement, il a proposé de créer un groupe international de contact pour stimuler le dialogue entre Kiev et Moscou.

Deuxièmement, il s'est déclaré favorable à ce que l'OSCE effectue une mission d'évaluation des besoins dans le pays et il a encouragé les dirigeants ukrainiens à inviter le BIDDH à dépêcher sur place une mission d'évaluation de la situation des droits de l'homme.

Troisièmement, il a nommé l'Ambassadeur Tim Guldemann, diplomate suisse chevronné disposant d'une vaste expérience de l'OSCE, comme son envoyé personnel en Ukraine.

Quatrièmement, le Président en exercice a exhorté les autorités ukrainiennes à adresser sans tarder au BIDDH une invitation à observer les élections présidentielles prévues en mai.

Tout au long du mois de mars, la Suisse a coordonné les pourparlers visant à créer une opération de terrain de l'OSCE en Ukraine. Le 21 mars, le mandat de la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO) a été adopté à l'unanimité par les 57 États participants. En avril, lors de leurs entretiens à Genève, les ministres des affaires étrangères de l'Ukraine, de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique, ainsi que la Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ont conclu que la MSO devrait aider les autorités et les communautés locales ukrainiennes à mettre en œuvre les mesures convenues dans la Déclaration de Genève. Lorsque les négociations sur l'accord de Genève se sont enlisées, les Suisses ont élaboré une feuille de route pour remettre les parties sur les rails avant l'élection présidentielle de mai en Ukraine.

« Les États participants ont prouvé que l'OSCE et son processus décisionnel fondé sur le consensus pouvaient être un instrument à la fois puissant et souple en période de crise. Nous avons dû être patients et prêts à des compromis, mais, finalement, nous l'avons notre Mission spéciale d'observation. »

Ambassadeur Thomas Greminger

Représentant permanent de la Suisse auprès de l'OSCE et Président du Conseil permanent



L'Ambassadeur Thomas Greminger, Président du Conseil permanent et Représentant de la Suisse auprès de l'OSCE, préside une séance du Conseil le 30 avril à Vienne.

LE CONSEIL PERMANENT EN TANT QUE PLATEFORME DE DIALOGUE

Soucieuse de renforcer la capacité d'action de l'OSCE, la Présidence suisse a réussi à rendre les séances du Conseil permanent plus interactives, les transformant ainsi en une réelle plateforme de dialogue pour ses 57 États participants. Le Conseil permanent s'est réuni à 53 reprises en 2014, y compris pour des séances spéciales. Par ailleurs, le Forum pour la coopération en matière de sécurité et le Conseil permanent ont tenu six séances communes. De nombreux intervenants de haut niveau (ministres des États participants, chefs d'organisations internationales, etc.) ont été invités à échanger leurs vues avec l'OSCE. Afin de favoriser le dialogue entre les États participants, la Présidence a organisé 332 dialogues politiques tout au long de l'année.

Le lecteur trouvera davantage d'informations sur le rôle de l'OSCE dans la crise en Ukraine et dans son voisinage tout au long du présent rapport et, en particulier, dans les sections suivantes :

- Mission spéciale d’observation, p. 107
- Mission d’observation à des postes de contrôle russes, p. 114
- Forum pour la coopération en matière de sécurité, p. 40
- Centre de prévention des conflits, p. 51



ENVOYÉ PERSONNEL EN UKRAINE
AMBASSADEUR TIM GULDIMANN,
ENVOYÉ PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L’OSCE EN
UKRAINE

En février, après les événements meurtriers qui se sont produits sur la Place de l’indépendance à Kiev, le Président en exercice a nommé l’Ambassadeur Tim Guldemann Envoyé personnel en Ukraine. Durant la première moitié de l’année, M. Guldemann s’est rendu à Kiev et dans d’autres parties du pays, dont la République autonome de Crimée et les régions orientales. Il a tenu des consultations avec les représentants de plusieurs États participants et en a informé le Président en exercice et le Conseil permanent. Il a contribué, par son action, à préparer le terrain à la mise en place de la Mission spéciale d’observation de l’OSCE en Ukraine.

CHRONOLOGIE D'UNE CRISE

Dates principales de la crise en Ukraine et dans son voisinage et actions de l'OSCE en réponse à cette dernière

-  Actions de l'OSCE
-  Développements en Ukraine
-  Développements internationaux

Janvier

Février



20 FÉVRIER

Manifestations meurtrières. Plus de 88 personnes sont tuées lors d'affrontements avec la police à Kiev

21 FÉVRIER

Le Président Ianoukovitch est démis de ses fonctions par le Parlement et un nouveau gouvernement est formé



24 FÉVRIER

Le Président en exercice de l'OSCE, M. Burkhalter, évoque la crise en Ukraine et dans son voisinage devant le Conseil de sécurité des Nations Unies

Mars

3 MARS

Le Gouvernement ukrainien demande le déploiement d'une mission de l'OSCE

5-20 MARS

30 États de l'OSCE envoient 56 militaires non armés et civils en Ukraine pour des activités de vérification militaire au titre du Document de Vienne 2011

ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION

19 en Ukraine (par 27 pays)

5 en Russie (par 11 pays)

21 MARS

Le Conseil permanent décide d'envoyer une mission spéciale d'observation en Ukraine ; les premiers observateurs arrivent sur place en l'espace de 24 heures

Avril

6 AVRIL

Des rebelles s'emparent de bâtiments administratifs en Ukraine orientale et appellent à organiser un référendum visant à devenir indépendant de l'Ukraine

17 AVRIL

La Déclaration commune de Genève sur l'Ukraine est adoptée par les ministres des affaires étrangères de l'Ukraine, de la Russie, des États-Unis et de l'UE ; la Mission spéciale d'observation de l'OSCE est chargée de prendre la tête des efforts visant à instaurer des mesures urgentes de désescalade

25 AVRIL – 3 MAI

Une équipe de vérification militaire sous la conduite de l'Allemagne est tenue en otage par des rebelles à Slaviansk

Mai

14 – 21 MAI

Des pourparlers d'unité nationale sont organisés à Kiev, Kharkiv et Mikolaïev avec le soutien de l'Ambassadeur Wolfgang Ischinger, Représentant du Président en exercice pour les tables rondes de dialogue national en Ukraine



25 MAI

Jour du scrutin. Petro Porochenko est élu Président de l'Ukraine. Plus de 1 000 observateurs et de 100 parlementaires de l'OSCE observent les bureaux de vote

Après les élections, le Groupe de contact trilatéral sur l'Ukraine est créé. Il inclut des représentants de la Russie, de l'Ukraine et de l'OSCE

26 MAI – 28 JUIN

Deux équipes de quatre observateurs de la MSO de l'OSCE sont tenus en otage par des rebelles dans les régions de Donetsk et de Louhansk

Juin

6 JUIN

Premières discussions sur l'Ukraine dans le cadre du Format de Normandie avec la France, l'Allemagne, la Russie et l'Ukraine

8 JUIN

Le Président en exercice nomme l'Ambassadrice Heidi Tagliavini représentante de l'OSCE auprès du Groupe de contact trilatéral. Les premiers pourparlers se tiennent entre l'Ukraine et la Russie dans le but de mettre fin à la violence en Ukraine

19 JUIN

Le Président Porochenko présente un plan de paix en 14 points en vue de désamorcer les tensions

Juillet

2 JUILLET

Dans la Déclaration de Berlin, les ministres des affaires étrangères allemand, français, ukrainien et russe demandent à l'OSCE de déployer des observateurs à deux postes de contrôle russes, Goukovo et Donetsk (qui ne sont pas sous le contrôle des autorités ukrainiennes)



2 JUILLET

Au cours de sa session annuelle tenue à Bakou, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE adopte des résolutions ayant trait à la crise en Ukraine et dans son voisinage et crée le Groupe de liaison interparlementaire sur l'Ukraine dans le but de désenvenimer la situation. Des députés russes et ukrainiens s'entretiennent en marge de la session



17 JUILLET

L'avion MH 17 de la Malaysia Airlines est abattu en vol au-dessus de l'Ukraine orientale, entraînant la mort des 298 passagers et membres d'équipage. La MSO se rend sur les lieux de la catastrophe et commence à faciliter l'accès des experts chargés de l'enquête et de la récupération

des corps

24 JUILLET

Le Conseil permanent de l'OSCE adopte une décision sur le déploiement d'une mission d'observation des frontières

Août

Septembre

5 SEPTEMBRE

Des arrangements relatifs à la conclusion d'un cessez-le-feu et à l'observation par l'OSCE sont conclus par les membres du Groupe de contact trilatéral et des représentants des régions de Donetsk et de Louhansk dans le Protocole de Minsk

19 SEPTEMBRE

À l'issue de pourparlers facilités par l'OSCE, la Fédération de Russie, l'Ukraine et des représentants d'un certain nombre de districts de Donetsk et de Louhansk signent le Mémoire de Minsk en faveur d'un cessez-le-feu

Octobre



23 OCTOBRE

Des véhicules aériens non armés/sans pilote commencent à observer les vols effectués

26 OCTOBRE

Tenue d'élections législatives. Six-cents observateurs de l'OSCE observent le scrutin

Novembre

Décembre

31 DÉCEMBRE

En fin d'année, la Mission dispose de 361 observateurs détachés par 42 États participants



FAIRE FACE À DE NOUVELLES MENACES POUR LA SÉCURITÉ



LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Sous la Présidence suisse, l'OSCE est devenue plus active dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. La Suisse a organisé une conférence sur ce thème en avril à Interlaken, à laquelle ont participé de hauts responsables de la lutte antiterroriste des États participants, de l'Organisation des Nations Unies, d'INTERPOL et du Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Les « Recommandations de la Présidence adoptées à Interlaken », document issu de la Conférence, étaient axées sur les combattants terroristes étrangers et la prévention des enlèvements contre rançon en appelant à la libération des otages et en appliquant une politique de « non-paiement de rançons ». Ces recommandations ont fait ressortir une série de mesures concrètes destinées à accroître la coopération internationale, mesures qui ont par la suite constitué la base de deux déclarations ministérielles adoptées à Bâle.

LES SUISSES RENFORCENT L'ACTION DE L'OSCE DANS LE DOMAINE DE LA CYBERSÉCURITÉ

Le 7 novembre, la Présidence suisse a organisé, à Vienne, une conférence sur la cybersécurité. Les participants y ont traité des mesures de confiance susceptibles de réduire le risque de voir éclater un cyber-conflit. La Présidence a préconisé d'adopter une approche stratégique dans le cadre de laquelle l'OSCE s'emploierait à promouvoir l'échange de connaissances à l'échelle régionale et les capacités de cartographie ou à créer un groupe de formateurs afin d'aider les gouvernements à améliorer la résilience de leurs technologies de l'information et des communications.

GOVERNANCE ET RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

La Présidence suisse et la présidence serbe entrante (2015) ont chargé les structures exécutives de l'OSCE d'élaborer des lignes directrices à usage interne pour accroître la cohérence des activités liées à la gouvernance et à la réforme du secteur de la sécurité, activités telles que le contrôle démocratique des forces armées, la gestion des frontières, le contre-terrorisme, la lutte contre la traite et la réforme de la police. En juillet, une conférence organisée par l'ONU et l'OSCE sur le thème « Renforcement de la collaboration entre l'OSCE et l'ONU dans le domaine de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité » a marqué le point de départ d'une nouvelle ère de coopération avec l'ONU dans ce domaine.



GROUPE DE CONTACT TRILATÉRAL

AMBASSADRICE HEIDI TAGLIAVINI,
REPRÉSENTANTE SPÉCIALE DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE
L'OSCE AUPRÈS DU GROUPE DE CONTACT TRILATÉRAL
(UKRAINE)

Début juin, le Président en exercice de l'OSCE, M. Didier Burkhalter, a nommé l'Ambassadrice Heidi Tagliavini Représentante spéciale auprès du Groupe de contact trilatéral composé de l'Ukraine, de la Fédération de Russie et de l'OSCE. Le groupe a concentré ses efforts sur la négociation d'un plan de paix pour l'Ukraine orientale, la sécurisation de la frontière entre l'Ukraine et la Russie et la promotion d'un dialogue politique inclusif.

Ces travaux ont abouti à des consultations directes entre le Groupe de contact trilatéral et des représentants des groupes armés de Donetsk et de Louhansk, un cessez-le-feu unilatéral ayant été décrété par le Président Petro Porochenko pour la période allant du 20 au 30 juin. Après la destruction en vol de l'avion MH17 de Malaysia Airlines le 17 juillet en Ukraine occidentale, le Groupe de contact trilatéral a facilité, en étroite coopération avec la MSO, la conclusion d'un cessez-le-feu au niveau local et l'accès des experts internationaux sur les lieux de la catastrophe.

En septembre, M^{me} Tagliavini a signé le Protocole de Minsk et le Mémorandum de Minsk en même temps que des représentants de l'Ukraine et de la Fédération de Russie ainsi que des représentants des groupes armés de Donetsk et de Louhansk, fournissant ainsi des éléments essentiels à un règlement pacifique en Ukraine orientale. Ces arrangements ont conduit à la cessation d'opérations militaires de grande envergure et à la remise en liberté de plus de 2 000 prisonniers de part et d'autre. L'application des accords de Minsk laissait cependant à désirer et le cessez-le-feu continuait d'être enfreint. La Représentante spéciale s'est donc concentrée sur le renforcement de la mise en œuvre des accords de Minsk. Avec l'arrivée de l'hiver, en décembre, elle a également insisté sur la nécessité urgente de remédier à la détérioration de la situation humanitaire dans la zone du conflit et autour de cette dernière, incitant le gouvernement ukrainien et les donateurs internationaux à organiser la fourniture d'une aide humanitaire.



DÉFENDRE LES DROITS DE L'HOMME

La Présidence suisse a intégré une composante « droits de l'homme » dans la majeure partie des activités qu'elle a menées en 2014, en particulier en renforçant l'application des engagements souscrits dans la dimension humaine et en s'employant à promouvoir la participation active de la société civile.

Avec le soutien de la Serbie, qui assumera la présidence de l'OSCE en 2015, les Suisses ont organisé à Berne en juin une conférence de grande ampleur intitulée « L'OSCE et les défenseurs des droits de l'homme : le Document de Budapest 20 ans plus tard ». La conférence s'est terminée par des appels adressés aux États participants à s'acquitter de leurs engagements de protéger les défenseurs des droits de l'homme et à redoubler d'efforts pour créer un environnement sûr leur permettant de mener à bien leur travail essentiel sans crainte.

Œuvrant de concert avec l'Allemagne, la Présidence a réuni plus de 500 dirigeants politiques, fonctionnaires et représentants de la société civile de toute la région de l'OSCE à Berlin pour une conférence organisée afin de commémorer le dixième anniversaire de la Déclaration de Berlin de l'OSCE sur l'antisémitisme et examiner les défis posés par l'antisémitisme contemporain. Il en est résulté une déclaration ministérielle sur le renforcement des efforts de lutte contre l'antisémitisme, qui a été adoptée à Bâle en décembre 2014.

Après un intermède de dix ans, la Présidence suisse a de nouveau inscrit le thème de la prévention de la torture à l'ordre du jour de l'Organisation. De nombreuses réunions, notamment une réunion supplémentaire sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, ainsi qu'une réunion des mécanismes nationaux de prévention, ont porté sur ce thème et ont été suivies d'un document exposant le point de vue de la Présidence en exercice sur la voie à suivre pour l'OSCE. Convaincu du rôle stratégique joué par l'Organisation dans les tentatives d'éradiquer la torture, le Président en exercice a jeté les

bases d'un futur engagement durable de l'OSCE en incluant la société civile dans toutes les étapes du processus.

Renforcer la participation de la société civile dans son ensemble aux activités de l'OSCE était un objectif prioritaire de la Présidence suisse. La sécurité, la liberté et les droits de l'homme étant des questions qui nous concernent tous, la Présidence suisse s'est employée à accroître le rôle de la société civile dans les activités thématiques de l'OSCE et à la faire participer davantage à ces dernières. Quatre ateliers régionaux ont été organisés pour traiter de la question de la prévention de la torture et formuler des recommandations concrètes sur des sujets tels que la tolérance et la non-discrimination. Ces recommandations ont été adoptées par une conférence parallèle de la société civile à Bâle et transmises au Président en exercice dans le cadre de l'action thématique générale menée par la Présidence suisse pour améliorer les conditions de vie de la population.

L'UKRAINE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ

Tenue en juin 2014, la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité a porté essentiellement sur la situation en Ukraine et dans son voisinage, les participants ayant été informés de cette situation par le nouveau Ministre des affaires étrangères ukrainien, Pavlo Klimkin, et l'Ambassadrice Heidi Tagliavini, Représentante spéciale du Président en exercice auprès du Groupe de contact trilatéral. La Présidence a appelé l'attention sur les violations manifestes des principes fondamentaux de l'Acte final de Helsinki, dont l'inviolabilité des frontières et le règlement pacifique des différends, et préconisé le renforcement de l'OSCE comme « ancre de la sécurité coopérative » afin de contribuer à un règlement pacifique de la crise.



*Le Président en exercice de l'OSCE, **Didier Burkhalter**, chef du Département fédéral suisse des affaires étrangères, et le Ministre ukrainien des affaires étrangères, **Pavlo Klimkin** se serrant la main à Vienne en juillet durant la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de l'OSCE. Photo de Jonathan Perfect.*

HAUT-KARABAKH : UN ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU SIGNÉ IL Y A 20 ANS



La phase active du conflit du Haut-Karabakh s'est terminée il y aura de cela 20 ans cette année par un accord de cessez-le-feu qui demeure en vigueur. L'OSCE a pour mandat de soutenir les négociations de paix est de gérer ce qu'il est convenu d'appeler le Processus de Minsk composé de trois entités distinctes, qui rendent toutes compte au Président en exercice.

TROIS COMPOSANTES DE LA PAIX

LE GROUPE DE MINSK

Coprésidé par la France, la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique, le Groupe de Minsk est constitué de 12 pays qui sont mandatés pour superviser les négociations de paix.



LE GROUPE DE PLANIFICATION DE HAUT NIVEAU

Ce groupe est composé d'experts militaires qui élaborent des plans pour le déploiement d'une opération de maintien de la paix à l'appui d'un futur accord de paix.



LE BUREAU DU REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

Le Représentant personnel et les six membres du personnel recrutés sur le plan international placés sous sa direction se rendent sur la ligne de contact pour observer le cessez-le-feu, établissent régulièrement des rapports à l'intention du Président en exercice et des coprésidents et assurent la liaison avec les organisations internationales. Le Représentant personnel maintient également des contacts de haut niveau avec toutes les parties et il est invité à prendre part aux négociations à tous les niveaux.

DRESSER DES PLANS POUR UNE PAIX POSSIBLE

LE GROUPE DE PLANIFICATION DE HAUT NIVEAU

osce.org/hlpg

En 2014, le Groupe de planification de haut niveau a intensifié sa coopération avec le Groupe de Minsk, qui est le fer de lance des efforts déployés par l'OSCE pour trouver une solution pacifique au conflit du Haut-Karabakh.

Créé en 1994, le Groupe de planification de haut niveau a pour mandat de faire des recommandations au Président en exercice concernant une force multinationale de maintien de la paix pour la zone du conflit.

Des membres militaires du Groupe ont participé en 2014 à quatre exercices d'observation de la ligne de contact organisés par l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk, Représentant personnel du Président en exercice pour la question du conflit dont est saisie la Conférence de Minsk de l'OSCE. Le colonel Markus Widmer, chef du Groupe de planification de haut niveau, et son équipe ont organisé une simulation théorique sur trois jours à Vienne dans l'optique d'améliorer les documents de planification de l'OSCE et se sont rendus à New York, au Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, pour s'y entretenir des tendances actuelles et des résultats obtenus dans le domaine du maintien de la paix ainsi que des possibilités de coopération en la matière. Le 13 novembre, pour la première fois depuis des années, à la demande de la Présidence, le Groupe de planification de haut niveau a fait rapport sur ses activités au Conseil permanent.



Le colonel Markus Widmer (à gauche) en visite au Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU à New York.

ŒUVRER EN FAVEUR DE LA PAIX DANS UN CLIMAT DE TENSIONS ACCRUES

AMBASSADEUR ANDRZEJ KASPRZYK, REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE POUR LA QUESTION DU CONFLIT DONT EST SAISIE LA CONFÉRENCE DE MINSK

osce.org/prcio

Tout au long de 2014, les autorités ont signalé presque quotidiennement des violations de l'accord de cessez-le-feu. Les poussées de violence et le nombre sans précédent de victimes qui ont été enregistrés cette année ont servi à nous rappeler à quel point la région, ses habitants et le processus de paix étaient vulnérables à une soudaine et rapide escalade de la violence.

Malgré cette recrudescence des tensions, les membres du Bureau du Représentant personnel ont poursuivi leurs activités d'observation en se rendant à 17 reprises sur la ligne de contact et sept fois le long de la frontière. Les activités d'observation, seule mesure de confiance militaire actuellement opérationnelle, offrent aux commandants locaux une occasion unique de se parler en utilisant le matériel de communication mis à disposition par l'OSCE et de fournir des informations de première main au sujet de la situation sur les lignes de front.

Le Représentant personnel et son équipe se sont employés tout au long de l'année à désamorcer les tensions. Ils se sont concertés avec les interlocuteurs clés de toutes les parties pour constater les faits dans le cadre des violations du cessez-le-feu signalées et ont tenu le Président en exercice et les coprésidents du Groupe de Minsk informés des développements les plus récents.

Le Bureau du Représentant personnel a également fourni un soutien logistique, qui a permis à d'autres parties prenantes de se rendre dans la région. En 2014, des membres du Groupe de planification de haut niveau ont participé à quatre activités d'observation avec l'équipe du Haut Représentant. Son Bureau a par ailleurs contribué à l'organisation des visites effectuées par les coprésidents du Groupe de Minsk dans la région en février et en juillet, leur a permis de traverser la ligne de contact en mai et la frontière en octobre et a facilité le déplacement que le Président en exercice a effectué dans la région en juin.

« En cette année de violences les plus graves depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu plus de 20 ans auparavant, je tiens à souligner de nouveau la volatilité de la situation sur les lignes de front de ce conflit où soldats – et civils – vivent en permanence sous la menace. Le Bureau du Représentant personnel travaille dans des conditions très difficiles – mais de manière très concrète – pour réduire les tensions. »

*Ambassadeur Andrzej Kasprzyk
Représentant personnel du Président en exercice pour
la question du conflit dont est saisie la Conférence de Minsk*

16 JANVIER

Le Président en exercice présente les priorités de la Présidence suisse de 2014

24 FÉVRIER

Le Président en exercice s'adresse au Conseil de sécurité des Nations Unies

17 ET 18 FÉVRIER

« Pas à vendre » – conférence sur la lutte contre la traite des êtres humains

28 ET 29 AVRIL

Conférence sur la lutte contre le terrorisme

14-18 JANVIER

Des ambassadeurs de la jeunesse participent à l'OSCE mise en scène

21 MARS

Le Conseil permanent crée la Mission spéciale d'observation en Ukraine



VIENNE

NEW YORK

VIENNE

INTERLAKEN

20 ET 21 MAI

2^e réunion préparatoire du Forum économique et environnemental

10 ET 11 JUIN

L'OSCE et les défenseurs des droits de l'homme : le Document de Budapest 20 ans plus tard

8-10 JUILLET

Des ambassadeurs de la jeunesse participent à l'OSCE mise en scène

11-13 JUILLET

Première Conférence d'examen des questions d'égalité entre les sexes organisée par l'OSCE



MONTREUX

BERN

BELGRADE

VIENNE

10-12 SEPTEMBRE

Réunion de clôture du Forum économique et environnemental

22 SEPTEMBRE-3 OCTOBRE

Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine

3-5 OCTOBRE

Le Président en exercice prend la parole à la Réunion d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

9 OCTOBRE

Retraite renforcée au niveau des ambassadeurs



PRAGUE

VARSOVIE

GENÈVE

LANGENLOIS

16-18 OCTOBRE

Le Président en exercice prend la parole au Sommet Asie-Europe

27-28 OCTOBRE

Conférence méditerranéenne

13 NOVEMBRE

Conférence sur l'antisémitisme

4 ET 5 DÉCEMBRE

21^e Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE



MILAN

NEUM

BERLIN

BÂLE

PROMOTION DE LA RÉCONCILIATION ET DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE EN EUROPE DU SUD-EST

AMBASSADEUR GÉRARD STOUDMANN REPRÉSENTANT SPÉCIAL POUR L'EUROPE DU SUD-EST

La Présidence s'est employée à promouvoir la réconciliation et à encourager la coopération régionale en Europe du Sud-Est avec le soutien de son Représentant spécial pour la région, l'Ambassadeur Gérard Stoudmann.

En avril, le Président en exercice s'est rendu en Serbie, en Albanie et au Kosovo¹ pour apporter à ces pays le soutien de l'OSCE dans la mise en œuvre de l'accord de 2013 sur la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina.

En consultation avec l'Union européenne et la Serbie, l'Ambassadeur Stoudmann s'est attaché à promouvoir le déploiement d'activités de l'OSCE dans le nord du Kosovo. Après les élections locales et législatives facilitées par l'OSCE et cofinancées par la Présidence suisse, qui ont été organisées pour la première fois sur l'ensemble du territoire du Kosovo, l'Ambassadeur Stoudmann a continué d'encourager le renforcement des capacités des nouvelles autorités locales légitimement élues et l'intégration des policiers serbes dans la Force de police du Kosovo.

En août, l'Ambassadeur Stoudmann a facilité la signature d'une déclaration entre la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro et la Serbie sur le rôle des États dans le traitement de la question des personnes disparues à la suite d'un conflit armé et d'abus des droits de l'homme, une initiative de la Commission internationale des personnes disparues visant à améliorer les relations entre États et citoyens.

CAUCASE DU SUD

AMBASSADEUR ANGELO GNÄDINGER REPRÉSENTANT SPÉCIAL POUR LE CAUCASE DU SUD

Au cours de l'année, le Représentant spécial de la Présidence en exercice suisse de l'OSCE pour le Caucase du Sud, l'Ambassadeur Angelo Gnädinger, a présidé quatre cycles des Discussions internationales de Genève avec des représentants de l'Union européenne et des Nations Unies et dix réunions du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents (MPRI) d'Ergneti (Géorgie) avec le chef de la Mission d'observation de l'UE en Géorgie.

Les Discussions de Genève, le MPRI d'Ergneti et les lignes de communication directe entre les acteurs de la sécurité sur le terrain ont contribué pour beaucoup à ce que la situation le long des deux lignes de démarcation administrative reste globalement calme et stable malgré le climat géopolitique difficile.

¹ *Toute référence au Kosovo dans ce texte, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies.*

L'Ambassadeur Gnädinger s'est attaché à trouver des solutions concrètes aux problèmes liés au conflit en s'intéressant tout particulièrement aux populations touchées par ce dernier. Il s'est concentré plus spécialement sur les personnes disparues, le patrimoine culturel et la santé publique en maintenant un dialogue constant avec toutes les parties prenantes concernées. La Présidence suisse a exécuté une série de petits projets auxquels ont participé des représentants de la société civile, dont des artistes, des étudiants et des personnes âgées, de Tbilissi, Soukhoumi et Tskhinvali.

Début juin, le Président en exercice s'est rendu en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Arménie, où il a eu des discussions à haut niveau au sujet des conflits prolongés et de l'engagement de l'OSCE dans la région. Dans ces trois pays, le Président en exercice s'est également entretenu avec des représentants de la société civile et des parlementaires. Au cours de son déplacement en Géorgie, il a rencontré les participants au MPRI d'Ergneti et loué leur coopération pragmatique par-delà les clivages. En Arménie et en Azerbaïdjan, le Président en exercice a appelé à intensifier et structurer le processus de négociation en vue d'un règlement pacifique, ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures de réduction des tensions.



CONFLIT TRANSNISTRIEN

**AMBASSADEUR RADOJKO BOGOJEVIC, REPRÉSENTANT SPÉCIAL
POUR LE PROCESSUS DE RÈGLEMENT TRANSNISTRIEN**

La Présidence, ainsi que la Mission de l'OSCE en Moldavie, ont suivi de près le conflit en Transnistrie, l'Organisation, de concert avec la Fédération de Russie et l'Ukraine, jouant un rôle de médiation entre les parties à ce conflit. La montée des tensions dans la région de l'OSCE a influé sur le processus de règlement transnistrien, les deux parties au conflit étant moins intéressées à prendre part sérieusement au processus à 5+2 auquel participent la Moldavie, la Transnistrie, l'OSCE, la Fédération de Russie, ainsi que des observateurs des États-Unis et de l'Union européenne. Soucieux d'atténuer les tensions et de faciliter le dialogue entre la Moldavie et la Transnistrie, mais aussi entre tous les participants au format à 5+2, l'Ambassadeur Radojko Bogojevic, Représentant spécial du Président en exercice, s'est rendu dans la région à cinq reprises et a animé deux cycles de négociation à Vienne. Malgré la détérioration de la situation de sécurité en Ukraine et dans son voisinage, la situation est restée calme en Moldavie. Tous les participants au processus de règlement transnistrien sont disposés à poursuivre dans cette voie et, lors de la Réunion du Conseil ministériel à Bâle, les États participants ont réaffirmé à l'unanimité les fondements et les buts du processus et encouragé les parties à intensifier le dialogue et à élaborer un calendrier annuel pour les négociations.

MISSION ACCOMPLIE EN EUROPE DU SUD-EST

**LES ACCORDS DE DAYTON PASSENT SOUS RESPONSABILITÉ LOCALE
APRÈS AVOIR ÉTÉ SOUS CELLE DE L'OSCE PENDANT 19 ANS**

Près de deux décennies après la guerre dans les Balkans occidentaux, les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, du Monténégro et de la Serbie ont ouvert un nouveau chapitre de la paix lors du Conseil ministériel de l'OSCE réuni à Bâle.

Depuis la signature des Accords de paix de Dayton en 1995, l'OSCE a joué un rôle de premier plan dans le rétablissement de la confiance entre les parties en réduisant les stocks d'armes, en améliorant l'échange d'informations et en autorisant des inspections intrusives. Au titre des amendements signés à Bâle, les quatre pays se sont engagés à assumer la pleine responsabilité de la maîtrise des armements et de la stabilité dans les Balkans occidentaux

« Les engagements énoncés dans l'Article IV des Accords de paix de Dayton sont devenus des actes », a déclaré le général de division Torres, Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour l'Article IV desdits accords. « La Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Croatie et la Serbie ont prouvé qu'ils pouvaient instaurer un équilibre militaire stable, aux niveaux d'armements les plus faibles possibles, réduisant ainsi le risque d'une nouvelle escalade du conflit. Notre mission a été accomplie. »

L'OSCE et les parties concernées ont détruit sensiblement plus d'armes que ce qui était prévu et, ces deux dernières années, l'Organisation a aidé les pays de la région à multiplier leurs propres inspections en réduisant progressivement son implication directe.

Après que six représentants personnels différents des présidences en exercice successives ont mené à bonne fin les activités prévues au titre de l'Article IV, ces responsabilités seront intégralement transférées aux parties à compter du 1^{er} janvier 2015.

Selon le général Torres, « l'OSCE poursuivra sa coopération sur toutes les questions ayant trait à la maîtrise des armements, mais en délaissant l'assistance pratique pour privilégier un rôle qui sera plus un rôle de soutien.

La Présidence suisse a inscrit le transfert du processus de Dayton sous responsabilité locale parmi ses priorités afin de contribuer à renforcer la coopération avec les pays des Balkans occidentaux et entre ces derniers.

Le Président en exercice de l'Organisation, Didier Burkhalter, Ministre suisse des affaires étrangères, a déclaré que le travail effectué dans le cadre de Dayton devrait servir de « modèle pour d'autres régions de l'OSCE afin d'accroître la sécurité et la stabilité. »

« Nous disposons à présent de bases sur lesquelles les jeunes peuvent s'appuyer »

Général de division Michele Torres

*Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE
pour l'Annexe 1-B de l'Article IV*



Les ministres des affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, du Monténégro et de la Serbie après avoir signé l'Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional à la Réunion du Conseil ministériel tenue à Bâle le 4 décembre 2014.

LA STABILITÉ EN CHIFFRES		
	10 069	ARMES LOURDES DÉTRUITES
	1 507	MEMBRES DU PERSONNEL DE L'OSCE SUR LE TERRAIN
	709+	INSPECTIONS (DONT 129 INSPECTIONS DE RÉDUCTION)
ARMEMENTS DÉTRUITES AU TITRE DE DAYTON		
	1 414	CHARS DE BATAILLE
	7 754	PIÈCES D'ARTILLERIE
	688	VÉHICULES BLINDÉS DE COMBAT
	170	AVIONS DE COMBAT
	19	HÉLICOPTÈRES D'ATTAQUE

Une vidéo présentant les activités menées par l'OSCE dans le cadre de l'Accord de paix de Dayton peut être visionnée en cliquant sur le lien : osce.org/cio/126754



COOPÉRATION ENTRE L'OSCE ET L'ONU

La Présidence suisse s'est associée au Secrétariat pour étendre la coopération internationale avec l'Organisation des Nations Unies. Le Président en exercice, M. Burkhalter, a présenté les priorités de la Présidence suisse de l'OSCE au Conseil de sécurité. L'Europe du Sud-Est et l'Ukraine sont deux exemples concrets de régions dans lesquelles la coopération entre l'OSCE et l'ONU est mutuellement bénéfique.

En ce qui concerne l'Ukraine, l'OSCE et l'ONU ont coopéré étroitement dans les domaines suivants : droits de l'homme, médiation et questions humanitaires. L'Observateur en chef, l'Ambassadeur Ertugrul Apakan, et la Représentante spéciale du Président en exercice auprès du Groupe de contact trilatéral, Heidi Tagliavini, ont informé le Conseil de sécurité de la situation en Ukraine. Par ailleurs, des membres du Groupe de planification de haut niveau pour le conflit dans le Haut-Karabakh ont rencontré leurs homologues du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU pour s'entretenir des meilleures pratiques en matière de planification du maintien de la paix avant de parvenir à un règlement.

La Présidence suisse s'est employée à stimuler le dialogue avec l'Organisation des Nations Unies en invitant plusieurs de ses représentants de haut niveau aux séances du Conseil permanent de l'OSCE et aux séances communes du Conseil et du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Ont notamment été invitées les personnalités suivantes : Antonio Guterres, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (20 février) ; Angela Kane, Haute Représentante des Nations Unies pour les affaires de désarmement (20 mai) ; Navi Pillay, Haute Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (3 juillet) ; Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques (8 septembre) et Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies (4 novembre).

L'OSCE et le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ont conjugué leurs efforts pour établir une liste de pointage en matière de protection, destinée à aider le personnel de l'OSCE à identifier les problèmes intéressant les personnes déplacées et à faire remonter ces problèmes aux institutions spécialisées qui sont chargées de protéger les communautés concernées tout au long du cycle du conflit.

Dans la dimension humaine, le renforcement de la coopération entre organisations régionales et internationales a constitué un objectif prioritaire tout au long de la Présidence. L'OSCE a maintenu des liens étroits avec la Mission de l'ONU de surveillance des droits de l'homme en Ukraine et le Sous-secrétaire général aux droits de l'homme, Ivan Simonovic. À deux reprises, ce dernier a été invité à informer les États participants de la situation des droits de l'homme en Ukraine en compagnie de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, la Haute-Commissaire pour les minorités nationales et le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme.

L'OSCE et l'ONU ont coopéré sur certaines questions thématiques spécifiques. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme, Navi Pillay, a évoqué devant le Conseil permanent les problèmes en matière de droits de l'homme auxquels l'OSCE devait faire face, ce qui a donné lieu à la signature d'un mémorandum d'accord entre son Bureau et le BIDDH. Un partenariat stratégique a également été établi entre l'Organisation et l'Office des Nations

Unies contre la drogue et le crime dans les domaines de la criminalité organisée et de la lutte contre le terrorisme. L'OSCE soutient la mise en œuvre des instruments de lutte contre le terrorisme de l'ONU et collabore étroitement avec l'ONUSD pour ce qui est de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Dans le souci de renforcer sa coopération avec l'Organisation des Nations Unies en matière de médiation, l'OSCE a exécuté, en juin, un plan de travail avec le Groupe de l'appui à la médiation. Enfin, une coopération étroite a été instaurée entre l'OSCE, la Commission économique pour l'Europe de l'ONU et la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes sur des questions telles que la gestion de l'eau et la réduction des risques de catastrophe.



*Le Secrétaire général de l'OSCE, **Lamberto Zannier**, et l'Ambassadeur **Thomas Greminger** en compagnie du Secrétaire général de l'ONU, **Ban Ki-moon**, le 4 novembre à Vienne.*

21^e CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE 4 ET 5 DÉCEMBRE, BÂLE (SUISSE)

Des séances plénières thématiques ainsi qu'un dîner ministériel informel et des déjeuners, ont été organisés pour la première fois à cette réunion du Conseil ministériel afin de rendre les séances et les débats plus interactifs pour l'ensemble des participants. Le deuxième jour a été consacré à un dialogue au niveau des ministres avec les partenaires de l'OSCE pour la coopération, faisant ainsi de la réunion de Bâle le premier Conseil ministériel au cours duquel les ministres des affaires étrangères ont eu l'occasion de s'entretenir en séance plénière avec des représentants des partenaires asiatiques et méditerranéens. Les ministres ont adopté deux déclarations en faveur du renforcement des relations avec les partenaires.

La Présidence suisse a donné un degré de priorité élevé à la participation au niveau ministériel et, au bout du compte, plus de 50 ministres des affaires étrangères ont fait le déplacement.

En l'absence de consensus au sujet d'une décision relative à la crise en Ukraine et dans son voisinage, la Présidence suisse a publié un résumé des débats du premier jour, dont il ressortait que, selon de nombreux États participants, la crise en Ukraine et aux alentours était le résultat des pressions exercées par un État participant sur un autre et que les mesures prises concernant le statut de la Crimée, y compris par la Fédération de Russie, violaient des engagements fondamentaux souscrits dans le cadre de l'OSCE. La Présidence suisse a indiqué que plusieurs États participants qualifiaient ces actions d'incompatibles avec le droit international et appelaient au respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, de son indépendance politique et de ses frontières internationalement reconnues conformément à la responsabilité qu'ont tous les États participants d'adhérer à la Déclaration de Helsinki sur les principes régissant les relations mutuelles des États participants.

Outre les efforts qu'elle a déployés pour rétablir la paix en Ukraine et l'intégrité territoriale du pays, la Présidence suisse a lancé un processus de réflexion sur la crise plus générale de la sécurité européenne et l'adhésion aux principes énoncés dans l'Acte final de Helsinki. À Bâle, le Président en exercice, M. Burkhalter, a créé en étroite coordination avec l'Allemagne et la Serbie, membres de la Troïka, un groupe de personnes éminentes sur la sécurité européenne en tant que projet commun. Chargé d'élaborer des recommandations et de formuler des avis sur les moyens d'instaurer un dialogue inclusif et constructif sur les questions de sécurité dans l'ensemble de l'espace euro-atlantique et eurasiatique, le groupe a pour mandat de compléter et de soutenir les efforts déployés par les États participants de l'Organisation et de donner une impulsion aux efforts multilatéraux visant à apporter la stabilité à la région de l'OSCE. Il est chargé d'élaborer un rapport d'étape en juin 2015 comportant des propositions sur les moyens de renforcer l'OSCE compte tenu de la crise en Ukraine et dans les régions voisines, ainsi qu'un rapport final en décembre 2015 sur la question plus générale de la sécurité européenne et la possibilité d'instaurer des relations de sécurité réellement coopératives.

Le Conseil ministériel a adopté au total 21 décisions et déclarations à Bâle.



La salle des séances plénières lors de la séance d'ouverture de la 21^e Réunion du Conseil ministériel le 4 décembre 2014 à Bâle.

DÉCISIONS ET DÉCLARATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE EN 2014

DÉCISIONS

- 1 Nomination du Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (Michael Georg Link)
- 2 Prorogation de la nomination du Secrétaire général de l'OSCE (Lamberto Zannier) jusqu'au 1^{er} juillet 2017
- 3 Présidence de l'OSCE en 2016 (Allemagne)
- 4 Présidence de l'OSCE en 2017 (Autriche)
- 5 Prévention de la corruption
- 6 Renforcement de la réduction des risques de catastrophe
- 7 Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes
- 8 Additif au Plan d'action de l'OSCE de 2004 pour la promotion de l'égalité entre les sexes
- 9 Prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE (Belgrade, 3 et 4 décembre 2015)
- 10 Armes légères et de petit calibre et stocks de munitions conventionnelles

DÉCLARATIONS ET AUTRES DOCUMENTS

- 1 Déclaration sur les étapes suivantes du processus Helsinki+40
- 2 Déclaration sur les négociations relatives au processus de règlement transnistrien
- 3 Déclaration sur la jeunesse
- 4 Déclaration sur le transfert des responsabilités aux Parties à l'Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional (Article IV)
- 5 Déclaration sur le rôle de l'OSCE dans la lutte contre le phénomène des combattants terroristes étrangers
- 6 Déclaration sur le rôle de l'OSCE dans la lutte contre les enlèvements et les prises d'otages perpétrés par des groupes terroristes
- 7 Déclaration commémorative sur le soixante-dixième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale
- 8 Déclaration sur le renforcement des efforts de lutte contre l'antisémitisme
- 9 Déclaration sur la coopération avec les partenaires méditerranéens
- 10 Déclaration sur la coopération avec les partenaires asiatiques
- 11 Déclaration commémorative à l'occasion du vingtième anniversaire du Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité



INNOVATIONS DANS LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Une des dix priorités de la Présidence suisse a consisté à inscrire résolument la réduction des risques de catastrophes et leurs incidences sur le plan de la sécurité au programme de l'OSCE. Des inondations record ayant frappé l'Europe du Sud-Est cette année, on peut dire que cette question a été examinée au bon moment. C'était le thème du Forum économique et environnemental, qui s'est réuni à Vienne et Montreux et dont la réunion de clôture a eu lieu à Prague. Les trois réunions étaient axées sur la prévention des catastrophes naturelles, la préparation à ces dernières et leur gestion, ainsi que sur la coopération transfrontière aux fins de promouvoir la coopération et la sécurité dans l'espace de l'OSCE. À Montreux, pour la première fois dans le cadre du Forum économique et environnemental, les participants se sont rendus sur le terrain pour se faire présenter des exemples concrets de gestion intégrée du risque de catastrophe, y compris la collaboration avec l'Italie voisine. Le Forum a préparé le terrain à une importante décision ministérielle sur le renforcement de la réduction du risque de catastrophe, qui a été adoptée à Bâle en 2014.

Autre première, le Comité économique et environnemental a tenu une retraite à l'extérieur de Vienne dans le but de trouver des moyens de renforcer l'orientation stratégique de cette dimension de la sécurité. Les discussions qui y ont été menées ont alimenté le processus Helsinki+40.

La Présidence suisse a également introduit un nouveau format pour la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale en faisant porter cette réunion sur un seul thème principal, à savoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, ouvrant ainsi la voie à l'adoption d'une décision du Conseil ministériel sur la prévention de la corruption. En 2014, l'OSCE a également accordé une plus grande attention à la question de l'eau en tant que question de sécurité, la Présidence ayant financé et soutenu l'organisation d'une Journée de la sécurité consacrée à la diplomatie de l'eau en juillet et une réunion du Comité économique et environnemental sur l'échange des meilleures pratiques dans le domaine de la gestion de l'eau. Ces activités concluantes ont constitué une excellente introduction au thème de la gouvernance de l'eau que la Présidence serbe de 2015 a retenu à l'été 2014 comme sa principale priorité dans la dimension économique et environnementale.

UNE RETRAITE RENFORCÉE

Les 20 et 21 octobre, la Présidence a organisé une retraite au niveau des ambassadeurs à laquelle de nombreux représentants des capitales de l'OSCE ont assisté. Cette retraite avait pour but de préparer le contenu de la Réunion du Conseil ministériel de Bâle et de discuter du format novateur suggéré par la Suisse pour ce Conseil.

La Présidence suisse a réparti les participants en quatre ou cinq groupes, chacun de ces groupes examinant les mêmes thèmes en présence d'un modérateur. Des rapporteurs ont ensuite présenté en séance plénière les idées de chacun des groupes, créant ainsi un environnement beaucoup plus interactif.

CODE DE CONDUITE RELATIF AUX ASPECTS POLITICO-MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ

À l'occasion du vingtième anniversaire du Code de conduite, la Présidence suisse a organisé une activité parallèle au cours de laquelle le Président en exercice a présenté au Secrétaire général de l'Organisation une étude commémorative retraçant l'histoire, l'évolution et les réalisations de ce document essentiel de l'OSCE et évoquant le rôle précieux qu'il a joué dans l'instauration de nouvelles normes de transparence et de coopération entre les forces armées des États participants.

VERS UNE OSCE PLUS EFFICACE

POURSUITE DU DIALOGUE DANS LE CADRE DU PROCESSUS HELSINKI+40

Malgré la crise en Ukraine et dans son voisinage, la Présidence suisse a réussi à faire en sorte que les États participants continuent de prendre part au processus Helsinki+40, cadre d'un débat informel de grande ampleur sur les questions les plus pertinentes inscrites au programme de l'Organisation. Les enseignements tirés de la réponse de l'OSCE à la crise ont été considérés comme pouvant servir de base à un débat de fond sur le renforcement de la capacité de notre organisation à gérer les crises.

Le Groupe de travail informel Helsinki+40 s'est réuni en février, en avril, en octobre et en novembre pour examiner des questions relevant essentiellement du module efficacité et efficacie, telles que la budgétisation à plus long terme et l'avenir des présences de terrain.

Si beaucoup dépendra de l'évolution de la situation en Ukraine et dans son voisinage ainsi que du débat plus général sur les moyens de surmonter la crise actuelle de la sécurité européenne, les États participants se sont déclarés intéressés à poursuivre le processus Helsinki+40 dans la transparence et sans exclusive.

PARTENAIRES POUR LA COOPÉRATION

La Présidence suisse s'est employée à promouvoir la participation des partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération aux manifestations et activités de l'OSCE, à encourager leur participation à des réunions des comités, des conférences et des séminaires pertinents, à rechercher des moyens pour les partenaires d'apporter leur précieuse contribution au processus Helsinki+40 et, plus généralement, à encourager un engagement plus étroit de leur part. Les contributions de l'Australie, d'Israël, du Japon, de la République de Corée et de la Thaïlande à l'établissement de la Mission spéciale d'observation en Ukraine ont constitué une preuve tangible supplémentaire de l'importance accordée à l'OSCE par les partenaires.

En 2014, au cours du deuxième jour du Conseil ministériel réuni à Bâle, une séance plénière a été consacrée aux partenaires pour la coopération. Portant sur la lutte contre le terrorisme, elle visait à laisser davantage de place à des débats ministériels informels. La Présidence suisse s'est également employée, avec succès, à promouvoir l'adoption, pour la première fois, de deux déclarations ministérielles portant spécifiquement sur les partenaires asiatiques et

méditerranéens pour la coopération. Les deux déclarations présentaient les priorités dans la coopération entre les partenaires et les États participants sur des questions d'intérêt commun et prônaient aussi une relation plus étroite avec les milieux universitaires, les organisations non gouvernementales et autres représentants de la société civile afin d'élargir le dialogue existant.



ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

JUNE ZEITLIN

REPRÉSENTANTE SPÉCIALE DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR
LES QUESTIONS DE PARITÉ DES SEXES

osce.org/cio/srgender

L'objectif de la Présidence suisse étant de « créer une communauté de sécurité pour le profit de tous », la Représentante spéciale pour les questions de parité des sexes a joué à cet égard un rôle important en 2015, contribuant à donner vie à ce thème inclusif en faisant une place accrue aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes.

June Zeitlin a fait porter une grande partie de ses activités sur la lutte contre la violence faite aux femmes – élément essentiel de la sécurité globale. La Présidence a organisé la toute première Conférence d'examen des questions d'égalité entre les sexes au cours de laquelle les participants se sont accordés sur la nécessité d'actualiser les engagements liés à l'égalité entre les sexes, ce qui a conduit le Conseil ministériel réuni à Bâle à charger les États participants d'élaborer, sous la Présidence serbe, un Additif au Plan d'action de l'OSCE de 2004 pour la promotion de l'égalité entre les sexes.

Les ministres des affaires étrangères réunis à Bâle en décembre ont adopté une décision visant à intensifier les efforts déployés par l'OSCE et les États participants pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes.

M^{me} Zeitlin a également présenté à la Conférence d'examen des questions d'égalité entre les sexes un document dans lequel elle recommandait à l'OSCE d'envisager de suivre l'approche utilisée par l'ONU et d'autres pour intégrer une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans des organisations aussi vastes et diversifiées que la nôtre. La création d'ONU-Femmes, dirigée par une secrétaire générale adjointe, a conduit, selon elle, à l'adoption d'une approche plus globale et efficace pour faire en sorte que la question de l'égalité entre les sexes soit sérieusement prise en considération dans toutes les décisions de principe.

À l'occasion des visites de pays qu'elle a effectuées, la Représentante spéciale, qui exerce ces fonctions depuis trois ans, a continué d'appeler l'attention sur les questions d'égalité entre les sexes et de fournir des avis d'experts pour la mise en œuvre du Plan d'action. Elle a effectué des visites de pays en Europe occidentale et orientale, dans les Balkans, au Caucase et en Asie centrale. Cette année, elle a effectué sa première visite avec le référent du BIDDH pour les questions concernant les Roms et les Sintis. Tous deux se sont rendus en Albanie, où ils se sont concentrés sur la participation politique des femmes et la violence faite aux femmes. M^{me} Zeitlin s'est également rendue au Tadjikistan et en Biélorussie.

CADRE JURIDIQUE

Les événements qui se sont produits en Ukraine et dans son voisinage ont dévoilé au grand jour les conséquences pratiques du manque persistant de clarté en ce qui concerne le statut juridique de l'OSCE et celui de son personnel. Le Conseiller spécial de la Présidence sur le cadre juridique de l'OSCE, l'Ambassadeur John Bernhard, s'est efforcé de trouver une solution à ce problème déjà ancien par des canaux informels et dans le cadre de trois réunions du Groupe de travail informel sur le renforcement du cadre juridique de l'OSCE. Plusieurs modèles envisageables ont été répertoriés et examinés sous la conduite de l'Ambassadeur Bernhard. De l'avis général, il est nécessaire de résoudre ce problème dès que possible et de poursuivre les travaux en 2015 en se concentrant sur un examen plus approfondi des propositions sur lesquelles un consensus a le plus de chances de se former.

OUI À LA JEUNESSE !

S'agissant de la participation des jeunes, le Président en exercice, M. Burkhalter, n'a pas ménagé ses efforts, trouvant de nouveaux moyens pour les jeunes citoyens de se familiariser avec l'OSCE et de participer à ses activités, aussi bien dans leur pays qu'à l'étranger. La Suisse a, plus particulièrement, donné un nouvel élan à une simulation de l'OSCE à l'échelle de l'ensemble de la région, offrant aux jeunes dirigeants une plateforme pour débattre des problèmes auxquels la région tout entière doit faire face.

Ayant participé à des cycles de négociation tenus à Vienne et à Belgrade ainsi qu'en ligne, via une plateforme ad hoc, les 57 « ambassadeurs de la jeunesse » ont pu vraiment se faire une idée de l'Organisation et ont élaboré un plan d'action en faveur de la jeunesse de l'OSCE qu'ils ont présenté à la Réunion du Conseil ministériel de Bâle. Les ministres y ont adopté une déclaration sur la jeunesse dans laquelle ils ont reconnu le rôle joué par les jeunes pour aider les États participants à appliquer les engagements auxquels ces derniers ont souscrit et les possibilités qu'ont les jeunes de contribuer au développement économique, politique et social.

Le Plan d'action en faveur de la jeunesse de l'OSCE peut être téléchargé ici :

model-osce.ch/youth-action-plan



Les ministres des affaires étrangères, les chefs de délégation et les ambassadeurs de la jeunesse posent pour une photo de famille à la 21^e réunion du Conseil ministériel de l'OSCE tenue à Bâle le 4 décembre 2014.

REPRÉSENTANTS PERSONNELS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE

RABBIN ANDREW BAKER

REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA LUTTE
CONTRE L'ANTISÉMITISME

TALIP KUCUKCAN

REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA LUTTE
CONTRE L'INTOLÉRANCE ET LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES
MUSULMANS

ALEXEY AVTONOMOV

REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA LUTTE
CONTRE L'INTOLÉRANCE ET LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES CHRÉTIENS
ET DES MEMBRES D'AUTRES RELIGIONS

Les représentants personnels du Président en exercice pour la lutte contre la discrimination religieuse ont effectué en 2014 quatre déplacements en commun qui les ont conduits au Danemark, aux États-Unis et – pour la première fois – en Fédération de Russie et en Turquie. En outre, à l'invitation du Gouvernement ukrainien, le rabbin Andrew Baker, Représentant personnel pour la lutte contre l'antisémitisme, a séjourné en Ukraine du 27 au 30 avril 2014 pour y évaluer le respect des droits de la communauté juive. Dans le rapport qu'il a établi sur sa visite, le rabbin Baker s'est félicité des efforts déployés par le Gouvernement ukrainien pour répondre aux besoins de la communauté juive du pays ainsi que du fait que les autorités ukrainiennes condamnaient publiquement l'antisémitisme.

Soucieux d'accroître la coopération avec d'autres organisations, les représentants personnels se sont entretenus avec des représentants de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance. En avril, le rabbin Baker s'est rendu à Kiev, où il a évoqué la situation de la communauté juive avec des responsables locaux et des représentants du gouvernement.

La Présidence a été à l'origine d'un débat sur les moyens d'améliorer l'impact et le soutien structurel des travaux des trois représentants personnels. Elle a publié un document de réflexion à ce sujet et facilité l'échange entre États participants sur cette problématique.

Les trois représentants se sont également entretenus avec des représentants d'ONG qui leur ont fourni de précieuses informations sur l'intolérance dans la région, et ils ont témoigné ensemble devant la Commission Helsinki des États-Unis sur l'intolérance et la discrimination dans la région de l'OSCE.

En cette année du dixième anniversaire de la Conférence de Berlin de l'OSCE sur l'antisémitisme et de la déclaration adoptée à cette occasion, le rabbin Baker a pris acte d'une enquête effectuée récemment par l'Agence des droits fondamentaux de l'UE indiquant que les communautés juives étaient très inquiètes et préoccupées. Le rabbin Baker a évoqué cette forte augmentation du nombre d'incidents au Forum de la société civile et à la réunion de haut niveau qui ont eu lieu à Berlin en novembre.

CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est le principal organe de consultations politiques et de prise de décisions de l'OSCE. Il est chargé d'expédier les affaires courantes de l'Organisation entre les réunions du Conseil ministériel.



Conseil Permanent

osce.org/pc

Le Conseil permanent est le principal organe décisionnel chargé d'expédier les affaires courantes de l'OSCE entre les réunions du Conseil ministériel. En 2014, l'Ambassadeur de la Suisse auprès de l'Organisation, M. Thomas Greminger, a présidé le Conseil permanent et ses séances hebdomadaires à la Hofburg à Vienne. L'année s'est avérée être pour le Conseil l'une des plus chargées qu'il ait jamais connue.

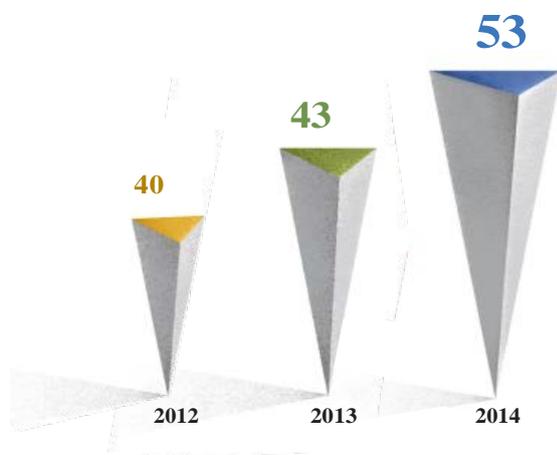
NOMINATIONS À LA PRÉSIDENTE DES COMITÉS DU CONSEIL PERMANENT

Le président du Conseil permanent nomme le président de chacun des trois comités généraux. Ces comités étaient présidés en 2014 par les personnes suivantes :

- **Ambassadeur Dominic Schroeder (Royaume-Uni)**
Président du Comité de sécurité
- **Ambassadrice Ol'ga Algayerova (Slovaquie)**
Présidente du Comité économique et environnemental
- **Ambassadeur Robert Kvile (Norvège)**
Président du Comité sur la dimension humaine

En 2014, le Conseil permanent s'est réuni à 53 reprises. Par ailleurs, face à la crise en Ukraine et dans les régions voisines, la collaboration avec le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), qui est l'organe décisionnel clé de l'OSCE pour les aspects militaires de la sécurité, s'est intensifiée. En 2014, Le FCS et le Conseil permanent ont tenu six réunions conjointes au sujet de la crise. En outre, les ambassadeurs auprès de l'OSCE ont mené 332 dialogues politiques (réunions informelles) et ont accueilli 20 intervenants invités de rang ministériel ou supérieur ou des chefs d'organisations internationales, notamment Ban Ki-moon, le Secrétaire général de l'ONU.

RÉUNIONS DU CONSEIL PERMANENT





L'Ambassadeur Thomas Greninger (Suisse), Président du Conseil permanent de l'OSCE, s'adresse aux médias le 18 juillet, après discussion au Conseil permanent sur le crash du vol MH17 de Malaysia Airlines.

« Nous avons examiné comment faire pour animer la présidence, muscler le débat. Nous cherchions un catalyseur du changement et, en fin de compte, c'est lui qui nous a trouvés. »

Ambassadeur Thomas Greninger

Président du Conseil permanent et Représentant permanent de la Suisse auprès de l'OSCE

Décisions du Conseil permanent au sujet de la crise en Ukraine et dans son voisinage :

- 21 mars : création de la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO)
- 18 juillet : le lendemain du crash du MH17, le CP a adopté une déclaration en rapport avec l'incident, demandant un cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine et un accès sûr et sécurisé au site du crash
- 22 juillet : prorogation du mandat de la MSO
- 24 juillet : création de la Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et Donetsk
- 22 octobre : prorogation du mandat de la Mission d'observation aux frontières

INVITÉS SPÉCIAUX DU CONSEIL PERMANENT

16 janvier		Allocation d'ouverture du Président en exercice Didier Burkhalter , Président et Ministre suisse des affaires étrangères
30 janvier	Ministre autrichien des affaires étrangères, Sebastian Kurz ; Président du Comité international de la Croix-Rouge, Peter Maurer	
20 février	Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, António Guterres	
27 février	Vice-Président du Cabinet des ministres et Ministre des affaires étrangères du Turkménistan, Rashid Meredov ; Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks	
13 mars	Ministre de la République islamique d'Afghanistan chargé de la lutte contre les stupéfiants, Mobarez Rashedi	
20 mars		Ministre ukrainien des affaires étrangères par intérim, Andrii Deshchytzia

INVITÉS SPÉCIAUX DU CONSEIL PERMANENT		
30 avril	Représentant spécial des Nations Unies pour l'Afghanistan et chef de la Mission d'Assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), Ján Kubiš	
8 mai	Vice-Premier Ministre et Ministre moldave des affaires étrangères et de l'intégration européenne, Natalia Gherman	
21 mai	Haute-Représentante des Nations Unies pour les affaires de désarmement, Angela Kane	
3 juillet		Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay
10 juillet	Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, Frans Timmermans	
15 juillet	Premier Vice-Premier Ministre et Ministre serbe des affaires étrangères, Ivica Dacic	
24 juillet	Président de la Commission de Venise, Gianni Buquicchio	
8 septembre	Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux affaires politiques, Jeffery Feltman ; Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Ivan Simonovic	
18 septembre	Vice-Premier Ministre et Ministre slovaque des affaires étrangères et européennes, Miroslav Lajcak	
16 octobre	Chef de la Mission européenne d'assistance à la frontière en Moldavie et en Ukraine, Francesco Bastagli	
4 novembre		Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon
6 novembre		Coprésidents des Discussions internationales de Genève sur le conflit en Géorgie Représentant spécial de la Présidence Suisse de l'OSCE pour le Caucase du Sud ; Ambassadeur Angelo Gnädinger ; Ambassadeur Antti Turunen , Représentant des Nations Unies ; et Ambassadeur Herbert Salber , Représentant de l'Union européenne
27 novembre	Secrétaire d'État espagnol chargé de la sécurité, Francisco Martinez Vazquez ; Représentant permanent du Royaume du Maroc en Autriche, Ambassadeur Ali El Mhamdi	



FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le Forum est l'organe décisionnel clé de l'OSCE pour les aspects politico-militaires de la sécurité. Il se réunit toutes les semaines à Vienne pour examiner des questions comme la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité.

Forum pour la coopération en matière de sécurité

osce.org/fsc

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité, l'un des deux organes décisionnels permanents de l'OSCE, offre aux États participants une plateforme unique pour examiner les questions qui se posent en matière de sécurité et pour négocier et appliquer des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité.



UNE ENCEINTE DE DIALOGUE

En 2014, le Forum a été très utile pour l'examen des questions liées à la crise en Ukraine et dans son voisinage, en particulier s'agissant de l'application du Document de Vienne. Le Forum continue de travailler de concert avec le Conseil permanent sur les questions les concernant tous les deux. Ils ont ainsi tenu six séances communes qui ont porté sur l'Ukraine, le désarmement et les menaces transnationales dans la région méditerranéenne.

L'OSCE reste l'un des acteurs régionaux les plus actifs en ce qui concerne l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la non-prolifération des armes de destruction massive ou de leurs vecteurs. Plusieurs dialogues intéressants des pays donnés ont été organisés en coordination avec le Comité 1540 et le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU.

L'état d'avancement de l'application des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité a été évalué en mars, à la 24^e Réunion annuelle d'évaluation de l'application. Les chefs des centres de vérification se sont réunis en décembre pour échanger leur expérience et des informations sur les aspects techniques du Document de Vienne. Le FCS a en outre contribué à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de l'OSCE réunie en juin.

Le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité a continué à revêtir une importance cruciale pour les travaux du FCS en 2014. Le troisième Débat annuel sur sa mise en œuvre, en juillet, a offert une occasion unique d'étudier comment promouvoir et améliorer cette mise en œuvre, notamment dans le contexte de la situation politique et militaire existante. L'année 2014 a aussi été marquée par le vingtième anniversaire de ce document majeur. En décembre, le Conseil ministériel réuni à Bâle a adopté une déclaration commémorative. Le Forum a continué d'examiner comment il pouvait aider à appliquer la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité dans la région de l'OSCE.

La présidence du Forum tourne tous les quatre mois et établit l'ordre du jour des séances du FCS. Le président est assisté par le président précédent et par le suivant et tous trois forment la troïka du FCS. En 2014, Malte, la Moldavie et Monaco ont assuré la présidence à tour de rôle.

Dans une décision adoptée à la Réunion du Conseil ministériel de 2012, le Forum a été invité à contribuer au processus Helsinki+40. En novembre, le Président monégasque du FCS a

adressé un rapport conjoint des trois présidences du Forum en 2014 sur les activités menées par le FCS en application de cette décision.



TROÏKA DU FCS

COOPÉRATION EN PÉRIODE DE CRISE

Les séances hebdomadaires du Forum, à Vienne, inscrivent systématiquement à leur ordre du jour un point intitulé « Dialogue de sécurité » qui permet aux États participants de soulever les questions de sécurité qui les préoccupent. En 2014, l'Ukraine et la Fédération de Russie se sont largement emparées de ce point pour mettre en avant leurs vues sur les événements qui se déroulent en Ukraine et dans les régions voisines.

Vingt-sept États participants ont aussi conduit des inspections dans le cadre du Document de Vienne, en vertu duquel les États participants mettent en commun les informations sur leurs forces armées, leurs activités militaires et leur planification de la défense – aux fins de la transparence, qui est à la base de la confiance entre les nations.

LE DOCUMENT DE VIENNE EN ACTION	
<i>L'objet du document de Vienne est de permettre des inspections mutuelles des forces et des activités de défense.</i>	
ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION EN 2014	
19	en Ukraine (par 25 pays)
6	en Russie (par 10 pays)

Les États participants ont invoqué le chapitre 16 « Réduction des risques » à 16 reprises, ce qui a donné lieu à trois séances communes du Forum et du Conseil permanent pour se consulter sur des activités militaires inhabituelles.

Tout au long de la crise en Ukraine et dans son voisinage, les discussions n'ont jamais été interrompues. « Nous avons toujours maintenu le dialogue. C'est là la mission même de l'OSCE », a déclaré l'Ambassadeur Claude Giordan (Monaco), qui a présidé le FCS durant le troisième trimestre de 2014.



Des militaires des États participants de l'OSCE au cours d'une visite en Ukraine pour y observer l'activité militaire comme prévu au titre du Document de Vienne.

À QUOI SERT LE RÉSEAU DE COMMUNICATION ?

Il s'agit d'une plateforme grâce à laquelle les États participants peuvent échanger des informations liées essentiellement aux traités et accords de maîtrise des armements. Géré par le CPC, le réseau permet aux États de mettre en commun et d'échanger ces informations de manière sûre, encourageant ainsi la transparence et l'ouverture entre eux. Des informations relatives aux mesures de confiance et de sécurité dans le domaine de la cybersécurité pourraient aussi être échangées au moyen du réseau.



ARMES ET MUNITIONS EXCÉDENTAIRES

Les documents de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et sur les stocks de munitions conventionnelles ont continué de figurer en bonne place à l'ordre du jour du FCS. Le Groupe d'amis sur les ALPC a apporté une contribution positive aux travaux menés par le Forum en la matière. En décembre, le Forum a transmis au Conseil ministériel de Bâle une décision sur les ALPC et les munitions conventionnelles, que les ministres ont approuvée et dans laquelle le FCS était chargé de renforcer son assistance aux États participants pour le traitement des stocks d'armes et de munitions.

Le Forum a concentré son attention sur la mise en œuvre des engagements convenus et sur l'examen et le développement plus avant des normes, mesures et principes énoncés dans les documents pertinents de l'OSCE en vue d'accroître leur efficacité et de combler les lacunes existantes.

LIBÉRATION DES INSPECTEURS MILITAIRES DE L'OSCE

Après avoir été tenus en otage pendant plus d'une semaine dans l'est de l'Ukraine, sept inspecteurs militaires d'États participants de l'OSCE ont été libérés le 3 mai à Slaviansk. L'équipe se composait de militaires allemands, tchèques, danois, polonais et suédois présents dans la région au titre du Document de Vienne, qui autorise l'observation mutuelle de certaines activités militaires.

DESTRUCTION OU ÉLIMINATION		
	17 564	TONNES DE PROPERGOL TOXIQUE
	162	TONNES DE NAPALM
	1 500	TONNES DE MUNITIONS INSTABLES OU EXCÉDENTAIRES
	3 000	ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ : LA MAÎTRISE DES ARMEMENTS CONVENTIONNELS ET LES MESURES DE CONFIANCE ET DE SÉCURITÉ EN EUROPE

Le 10 novembre, une table ronde d'experts sur la maîtrise des armements conventionnels organisée dans le cadre des Journées de la sécurité de l'OSCE a réuni praticiens de l'Organisation et experts internationaux issus du monde universitaire et de services gouvernementaux. Les participants ont pu y évaluer le rôle potentiel de la maîtrise des armements conventionnels et des mesures de confiance et de sécurité (MDCS) pour assurer la stabilité, la prévisibilité et la transparence. Dans le contexte de la crise en Ukraine et dans son voisinage, les participants ont insisté sur la nécessité de revitaliser les MDCS et la maîtrise des armements conventionnels en tant que mesure indispensable pour rétablir la sécurité coopérative en Europe.

A photograph of a large assembly hall during a plenary session of the OSCE Parliamentary Assembly. In the foreground, several hands are holding up yellow cards. One card in the upper right clearly displays the OSCE PA logo and the text 'PLENARY SESSION'. In the background, a speaker is visible at a podium, and other participants are seated at long tables. The wall behind the speaker has text in multiple languages, including '33RD ANNUAL SESSION OF THE OSCE PARLIAMENTARY ASSEMBLY' and '2019-2020'.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

L'Assemblée parlementaire rassemble 323 parlementaires provenant des 57 États qui composent la région de l'OSCE. Elle sert d'enceinte de dialogue, dirige des missions d'observation électorale et renforce la coopération internationale en vue de tenir les engagements pris sur des questions concernant la politique, la sécurité, l'économie, l'environnement et les droits de l'homme.

Assemblée parlementaire de l'OSCE

Secrétaire général : **Spencer Oliver**

Budget : 3 030 00 euros

Effectifs : 19 employés à temps plein

8 chargés de recherche

www.oscepa.org

L'Assemblée parlementaire, en servant de plateforme centrale pour les débats parlementaires internationaux, notamment sur la crise en Ukraine et dans son voisinage, en adoptant des décisions en temps opportun approuvées à la majorité et en déployant des activités d'observation qui font partie des plus ambitieuses de son histoire, a de nouveau prouvé en 2014 qu'elle était une institution de l'OSCE indispensable.



*La délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, composée d'**Ilkka Kanerva** (à droite), alors **Vice-Président**, de **Kent Härstedt** (à gauche) et du **Secrétaire général Spencer Oliver** (au centre), s'est rendue dans l'est de l'Ukraine ; elle visite ici un poste de contrôle dans l'oblast de Dniepropetrovsk le 29 avril.*

MENER LE DIALOGUE SUR L'UKRAINE

La crise en Ukraine et dans son voisinage, qui a été au centre des préoccupations de l'OSCE pendant toute l'année, a également fait partie des priorités premières de l'Assemblée parlementaire en 2014. À la session annuelle et aux réunions de printemps et d'automne de l'Assemblée, des parlementaires venus de tous les États de l'espace de l'OSCE ont débattu de la situation dans le pays. L'Assemblée parlementaire a facilité quelques-unes des rares réunions qui ont eu lieu entre des législateurs russes et ukrainiens depuis le début de la crise, et le Président de l'Assemblée s'est rendu à Kiev et à Moscou pour y rencontrer le Président ukrainien par intérim, M. Oleksandr Turchynov, et le Ministre des affaires étrangères russe, M. Sergeï Lavrov, ainsi que d'autres dirigeants.

UNE ANNÉE DÉCISIVE POUR L'OBSERVATION ÉLECTORALE

L'ancien Président de l'Assemblée parlementaire, M. Joao Soares (Portugal), et le Vice-Président, M. Kent Härstedt (Suède), nommés par le Président en exercice de l'OSCE, ont dirigé des centaines d'observateurs de courte durée de l'OSCE aux fins d'observer, respectivement, les élections présidentielles et les élections législatives en Ukraine. Les visites pré-électorales effectuées par M. Soares, M. Härstedt, M. Kanerva, alors Vice-Président, les vice-présidentes Doris Barnett et Isabel Pozuelo, le Secrétaire général, M. Spencer Oliver et d'autres membres de l'Assemblée parlementaire, ainsi que le déploiement de près de 200 parlementaires pour les élections, ont fait du projet d'observation

électorale 2014 en Ukraine le plus vaste jamais exécuté dans l'histoire de l'Assemblée. Les parlementaires se sont rendus dans toutes les régions de l'Ukraine pour des visites pré-électorales, notamment dans l'est du pays, où ils ont rencontré des responsables gouvernementaux, des responsables de bureaux électoraux, des représentants de partis, des dirigeants de la société civile et des journalistes. À la veille de l'élection présidentielle, une délégation de haut niveau de l'Assemblée parlementaire, dirigée par MM. Soares et Oliver, s'est également rendue dans la ville de Donetsk, où elle a rencontré des responsables et encouragé des citoyens à voter malgré le conflit.

OSCE
PARLIAMENTARY
ASSEMBLY



En 2014, l'Assemblée parlementaire a observé des élections en Serbie, en Hongrie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Turquie, en Bosnie-Herzégovine, en Moldavie et en Ukraine. Elle a évalué les élections à mi-mandat aux États-Unis, ce qui montre qu'elle veille au respect des normes dans des États situés aussi bien à l'est qu'à l'ouest de Vienne.

DIALOGUE PARLEMENTAIRE

23^e SESSION ANNUELLE, BAKOU, 28 JUIN-2 JUILLET

Placée sous le thème « Helsinki+40 : vers la sécurité humaine pour tous », la session annuelle de l'Assemblée parlementaire a réuni quelque 300 députés provenant de plus de 50 États participants de l'OSCE. Son Président en exercice, M. Didier Burkhalter, et le Président azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev, ont prononcé des discours d'ouverture, puis les participants ont eu des échanges animés sur l'Ukraine et examiné les défis que pose la montée de l'extrémisme, du radicalisme et de la xénophobie.

La Déclaration de Bakou adoptée par les parlementaires contenait des recommandations de large portée sur les droits de l'homme, la démocratie, l'environnement, la maîtrise des armements et les questions humanitaires. Les parlementaires ont également approuvé des résolutions portant, entre autres sujets, sur la violation des principes de Helsinki par la Russie concernant l'Ukraine, le renforcement des capacités de médiation de l'OSCE, la mise en œuvre d'une réforme approfondie de l'immigration et l'élimination de la torture.



Les membres ont élu M. Ilkka Kanerva (Finlande) quatorzième Président de l'Assemblée parlementaire.

ILKKA KANERVA

est la première personne à avoir fait fonction de Président de l'Assemblée parlementaire et de Président en exercice de l'OSCE dans l'histoire de l'Organisation. Il a été Président en exercice en 2008.

RÉUNION D'AUTOMNE, GENÈVE, 3-5 OCTOBRE, ET RÉUNION D'HIVER, VIENNE, 13 ET 14 FÉVRIER

La réunion d'automne 2014 a comporté des allocutions du Président en exercice de l'OSCE, Didier Burkhalter, du Président du Comité international de la Croix-Rouge, Peter Maurer, de la Haute-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Astrid Thors, et d'autres personnes sur des sujets tels que la situation en Ukraine, le changement climatique et l'érosion des droits de l'homme. Le Forum méditerranéen de l'Assemblée parlementaire a également eu lieu, l'accent ayant été mis sur la menace posée par l'EIIL dans la région, les crises en Irak, en Libye et en Syrie, les relations israélo-palestiniennes et la migration irrégulière. L'Assemblée a donné son appui à la Géorgie pour accueillir la Session annuelle de 2016.



Le nouveau Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Ilkka Kanerva, s'exprime au cours d'une réunion du Bureau à Bakou, le 2 juillet.

Cinquante-cinq États participants de l'OSCE et quatre partenaires pour la coopération ont pris part à la Réunion d'hiver. M. Abdul Raouf Ibrahimy, Président de la chambre basse du Parlement afghan, a prononcé une allocution spéciale lors de la séance d'ouverture. Les commissions ont examiné des questions liées au contrôle démocratique des forces armées et à la coopération en matière de gestion de l'eau. M^{me} Dunja Mijatovic, Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, M. Michael Link, Directeur du BIDDH, et d'autres personnes ont pris la parole devant la commission chargée des questions humanitaires. Un débat spécial sur la primauté du droit a également eu lieu au cours de la réunion.

« L'Assemblée parlementaire est le pilier démocratique de l'OSCE car elle donne une légitimité à l'Organisation tout en permettant à nos pays de s'inspirer de ses valeurs. »

Ilkka Kanerva

Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

ŒUVRER POUR AMÉLIORER L'OSCE

L'année 2014 a été marquée par le lancement du projet « Helsinki+40 » de l'Assemblée parlementaire, consistant en une série de séminaires internationaux organisés sous l'égide de grands groupes de réflexion et qui rassemblent des diplomates, des experts, des responsables politiques et des chercheurs pour dresser le bilan de l'OSCE et inciter à la réforme en préalable au 40^e anniversaire de son document fondateur, le Document final de Helsinki. Le premier séminaire a été organisé en septembre à Moscou par le Conseil de la Fédération de Russie chargé des affaires internationales. L'utilisation des divers instruments de l'OSCE pour trouver une solution au conflit en Ukraine et dans son voisinage a été considérée comme

un signe que l'Organisation continue d'être pertinente, même si la crise a montré qu'il était urgent de la réformer.

La deuxième manifestation « Helsinki+40 » s'est tenue à Washington en novembre et a réuni six présidents, anciens et actuels, de l'Assemblée, des membres du Congrès américain, des diplomates et des experts. Organisée par le Fonds Marshall des États-Unis en Allemagne, elle a comporté une session avec des responsables de la Commission Helsinki aux États-Unis. Les participants ont conclu qu'il est nécessaire de renforcer les capacités des institutions de l'OSCE, en particulier sa dimension parlementaire, et de remettre l'accent sur l'adhésion aux principes fondamentaux de l'Organisation.

D'autres suggestions formulées au cours des séminaires ont porté, entre autres, sur le renforcement de la responsabilité et la transparence de l'Organisation en ouvrant les séances du Conseil permanent aux médias, la modification du processus de décision de l'OSCE fondé sur le consensus et l'attribution d'un rôle au Parlement dans l'approbation du budget et les nominations des hauts responsables de l'OSCE.



DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS PROFESSIONNELS ET INDÉPENDANTS ONT PROCÉDÉ À UNE ÉVALUATION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE QUI A ÉTÉ JUGÉE POSITIVE.



1 826 PERSONNES ONT ASSISTÉ À UNE RÉUNION OU UNE CONFÉRENCE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE EN 2014



SECRÉTARIAT

Secrétaire général : **Lamberto Zannier**

Budget : 39 257 400 euros

Effectifs : 378 personnes

www.osce.org/secretariat

Dirigé par le Secrétaire général, M. Lamberto Zannier, le Secrétariat de l'OSCE, qui est sis à Vienne, est chargé de faciliter le dialogue et les processus de négociation entre les États participants et de mettre en œuvre les décisions politiques de l'Organisation. Le personnel du Secrétariat travaille avec la Présidence - suisse en 2014 – pour fournir un soutien opérationnel aux États participants dans le cadre d'un vaste éventail d'activités prescrites par les organes délibérants dans les trois dimensions.

STRUCTURE DU SECRÉTARIAT :	
– Bureau du Secrétaire général	– Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
– Centre de prévention des conflits	– Bureau du contrôle interne
– Département des ressources humaines	– Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains
– Département de l'administration et des finances	– Département des menaces transnationales



Prévention des conflits

Directeur du Centre de prévention des conflits : **Ambassadeur Adam Kobieracki**

Budget : 3 560 100 euros

www.osce.org/what/conflict-prevention

Le Centre de prévention des conflits (CPC) est le lien direct entre le Secrétariat et les opérations de terrain. Il aide les États participants à faire face à toutes les phases du cycle d'un conflit et les alerte, à un stade précoce, en cas de conflits potentiels. Le CPC est une pierre angulaire de la dimension politico-militaire de l'OSCE et des efforts visant à trouver des règlements politiques durables aux conflits existants. En 2014, la crise en Ukraine et dans son voisinage a figuré en tête des priorités du CPC.

RÉAGIR RAPIDEMENT À UNE CRISE

Alors que la crise en Ukraine et dans son voisinage s'aggravait, le CPC s'est employé à faire en sorte que si les États participants souhaitaient que l'OSCE joue un rôle sur place, l'Organisation pouvait déployer une opération de terrain dans les plus brefs délais.

Tandis que des négociations se tenaient au niveau politique, le CPC a créé et dirigé une équipe spéciale, à l'échelle de l'ensemble du Secrétariat, afin de planifier la mise en place rapide d'une présence sur le terrain. Dans la soirée du vendredi 21 mars 2014, le Conseil permanent a adopté sa décision de créer la Mission spéciale d'observation (MSO) en Ukraine. La première équipe préparatoire a été déployée dès le lendemain matin. En l'espace de trois jours, des équipes ont été formées et déployées dans les 10 lieux prévus dans le mandat. Au cours des quatre premiers jours, 32 primo-intervenants issus du Secrétariat et de neuf opérations de terrain ont été déployés.

La MSO est la première opération de terrain de cette ampleur planifiée exclusivement par le CPC et il s'agit de l'opération extrabudgétaire la plus sophistiquée et complexe que l'OSCE ait lancée depuis la Mission de vérification au Kosovo il y a 18 ans. Trente-cinq États participants et quatre partenaires pour la coopération ont versé des contributions s'élevant à plus de 33 millions d'euros pour la Mission spéciale d'observation.

PRÉPARER LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

En avril, après l'adoption par l'Union européenne, la Fédération de Russie, l'Ukraine et les États-Unis d'Amérique de la Déclaration conjointe de Genève sur l'Ukraine, dans laquelle l'OSCE était invitée à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de l'accord par lequel les parties s'engageaient à s'abstenir de « tout acte de violence, d'intimidation ou de provocation », le CPC s'est remis au travail. La Section d'appui au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) a créé le premier programme-cadre de l'OSCE, afin que des donateurs puissent contribuer à préparer l'Organisation, en coopération avec les autorités ukrainiennes, à mettre en œuvre rapidement une série de mesures de désarmement, de maîtrise des armements et de non-prolifération dès qu'un accord de cessez-le-feu est mis en place.



Le Centre de prévention des conflits soutient les activités de toutes les missions de terrain de l'OSCE, notamment la Mission spéciale d'observation en Ukraine, dont les membres inspectent ici la zone jonchée de débris du crash du vol MH17 de Malaysia Airlines, le 20 juillet.



METTRE EN ŒUVRE LES ENGAGEMENTS POLITICO-MILITAIRES

La Section d'appui du CPC au Forum pour la coopération en matière de sécurité a continué d'aider les États à s'acquitter des obligations qu'ils ont contractées en matière de maîtrise des armes légères et de petit calibre (ALPC). Elle a organisé à cet effet une dizaine de manifestations visant à renforcer leurs capacités sur des questions liées à la mise en œuvre des instruments politico-militaires de l'OSCE. D'importants progrès ont été accomplis en Albanie, en Biélorussie, en Moldavie, au Monténégro, en Serbie et en Ukraine pour ce qui est du renforcement des capacités et de la sécurité physique des stocks d'armes légères et de petit calibre, ainsi que de la destruction d'armes, de munitions et autres matériels militaires en excédent.

La Section d'appui a également organisé des dialogues spécifiques à chaque pays et les a aidés à élaborer des plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la non-prolifération des armes de destruction massive et des stratégies nationales relatives aux ALPC. Elle a en outre engagé un dialogue avec la Tunisie concernant le renforcement de la coopération sur des questions liées aux contrôles des ALPC.

CONFLITS PROLONGÉS

Le CPC a continué de soutenir les efforts déployés actuellement par l'OSCE pour trouver un règlement aux conflits prolongés.

En ce qui concerne le processus de règlement du conflit en Transnistrie, le CPC a contribué à faciliter deux réunions organisées au cours de l'année dans le cadre du processus « 5+2 » et participé aux visites effectuées régulièrement par le Représentant spécial du Président en exercice, l'Ambassadeur Radojko Bogojevic, à Chisinau et Tiraspol. Le CPC a également travaillé tout au long de l'année en étroite collaboration avec la Mission en Moldavie afin de l'aider à accomplir les tâches qui lui ont été confiées dans le cadre du processus de règlement. (Pour en savoir davantage sur les activités de l'OSCE en Moldavie, voir page 104.)

Le CPC a contribué tout au long de l'année aux travaux du Représentant spécial du Président en exercice pour le Caucase du Sud, l'Ambassadeur Angelo Gnädinger. Le Représentant spécial a coprésidé quatre cycles des Discussions internationales de Genève au cours desquelles le CPC a comodéré un groupe de travail chargé des questions humanitaires. Le CPC a également aidé le Représentant spécial à faciliter, avec le chef de la Mission d'observation de l'UE en Géorgie, dix réunions du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents d'Ergneti. Lors de ces réunions, les participants ont examiné des questions

directement liées à la sécurité, à la liberté de mouvement et aux moyens de subsistance des communautés locales.



L'Ambassadeur Angelo Gnädinger, Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le Caucase du Sud, participe au Mécanisme de prévention et de règlement des incidents à Ergneti, le 17 novembre. Photo de la Mission d'observation de l'UE.



PREMIER ENVOL

L'OSCE a utilisé pour la première fois des véhicules aériens sans pilote/non armés pour aider à observer la situation en matière de sécurité dans l'est de l'Ukraine. Le premier vol a eu lieu le 23 octobre.

MISSION D'OBSERVATION DES FRONTIÈRES

Le 2 juillet, les ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, de la France, de la Russie et de l'Ukraine ont publié une déclaration commune à Berlin, dans laquelle il était, entre autres, demandé à l'Organisation « de prendre toutes les mesures nécessaires pour déployer des observateurs de l'OSCE... aux postes de contrôle russes de Goukovo et Donetsk, tant que le cessez-le-feu convenu d'un commun accord est en place ». Le CPC a mis sur pied et dirigé une mission d'évaluation des besoins dans la région de Rostov, dans le sud-ouest de la Russie, afin d'évaluer les facteurs qui, sur le terrain, pouvaient avoir une incidence sur le déploiement par l'OSCE d'une mission d'observation des frontières. Le 22 juillet, le Conseil permanent a accepté de déployer des observateurs de l'OSCE à deux postes de contrôle russes sur la frontière russo-ukrainienne.



RÉGLER LES PROBLÈMES HÉRITÉS DU PASSÉ

Les efforts déployés par quatre pays d'Europe du Sud-Est (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro et Serbie) et de la communauté internationale, y compris l'OSCE, pour remédier au problème des personnes déplacées à la suite du conflit de 1991–1995 ont progressé en 2014, les premiers résultats tangibles ayant été enregistrés dans le cadre du Programme régional de logement. En juin, la construction des premiers immeubles d'habitation du programme a commencé en Croatie, et en octobre, des matériaux ont été affectés à la construction des futurs logements de familles de réfugiés en Serbie. Des appels d'offres pour des projets de logement similaires ont été lancés dans tous les pays partenaires de la région. L'OSCE et le HCR ont observé le processus de sélection des bénéficiaires et continueront de conseiller des partenaires sur la façon de renforcer la viabilité du programme.



ALERTE PRÉCOCE

Le CPC a organisé la troisième réunion annuelle du réseau des points de contact de l'OSCE pour l'alerte précoce du 16 au 18 juillet à Vienne, qui a rassemblé 20 représentants d'opérations de terrain et d'autres structures d'exécution. La réunion, qui visait à promouvoir l'échange et la mise en réseau d'informations entre les points de contact pour l'alerte précoce, était axée sur l'utilisation des instruments de l'OSCE pour la gestion des cycles des conflits, en particulier ceux qui sont liés à l'alerte précoce et à l'analyse des conflits.

ENGAGER UN DIALOGUE

Le dialogue a toujours été au cœur des activités menées par l'OSCE en matière de prévention des conflits. En 2014, le CPC et le Coordonnateur des projets en Ukraine ont lancé le Projet de dialogue national dans le cadre duquel des experts de la médiation ont été envoyés dans diverses localités d'Ukraine afin de mener des entretiens avec des acteurs de la vie locale venus de tous les horizons. Le CPC a ensuite aidé le Coordonnateur à organiser une conférence à Odessa pour former des médiateurs et des facilitateurs locaux du dialogue.

MOBILISER LA JEUNESSE

En juin, le Centre de prévention des conflits de l'OSCE a lancé un projet visant à mettre en place un réseau de la jeunesse en Géorgie et qui a mobilisé 62 futurs responsables, membres d'ONG et étudiants de toutes les régions du pays.

Le projet, qui a pour but de promouvoir le dialogue entre l'OSCE et la société civile géorgienne, a été mis sur pied en partenariat avec le Comité national de l'Assemblée des citoyens de Helsinki, conformément à la priorité que la Présidence suisse de l'Organisation s'était fixée d'accroître la participation des jeunes à la société.

Au cours de leurs 15 rencontres, les participants se sont familiarisés avec l'engagement de la société civile et les principes fondamentaux, l'histoire et les activités de l'OSCE.

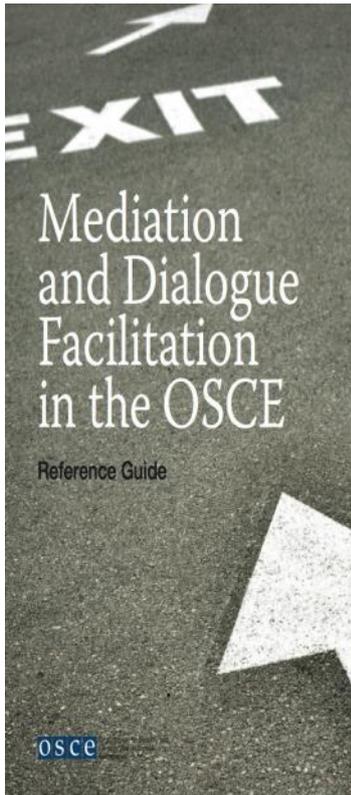
PARTAGER L'INFORMATION

Le CPC facilite l'échange d'informations militaires entre les États participants tel que stipulé dans le Document de Vienne 2011. Cet échange d'informations est un élément clé de l'instauration d'une confiance durable au sein de l'espace de l'OSCE. Le réseau de communication de l'Organisation, établi par la Charte de Paris pour une nouvelle Europe (1990), offre à tous les États participants un canal fiable, rapide et sécurisé pour la transmission d'informations militaires. En 2014, ce réseau a été utilisé beaucoup plus largement qu'au cours des années précédentes et son trafic a augmenté de plus de 22 %

CHARGE DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE REPRÉSENTÉE PAR L'UKRAINE

La Salle de situation de l'OSCE fournit régulièrement aux délégations des informations actualisées sur les activités de terrain. En 2014, la crise en Ukraine et dans son voisinage a entraîné une augmentation importante des communications diffusées :

	2012	2013	2014
<i>Informations actualisées</i>	194	205	1 909
<i>Courriels et SMS</i>	10 646	6 910	44 224
<i>Cartes demandées</i>	21	25	53



LES OUTILS DE LA MÉDIATION

Eu égard au rôle de premier plan joué par l'OSCE en offrant une plateforme de dialogue pour la médiation des conflits, l'Organisation a continué de promouvoir l'utilisation de ces outils dans toute la région et au-delà. Le Secrétariat de l'OSCE a coorganisé la 3^e réunion des organisations régionales, sous-régionales et autres organisations internationales sur la diplomatie préventive et la médiation. Cette réunion, tenue au Caire en février, a rassemblé des représentants de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation de la coopération islamique et de la Ligue des États arabes.

Tout au long de l'année, le Centre de prévention des conflits (CPC) a fourni un soutien opérationnel aux efforts déployés pour contribuer au dialogue en Ukraine, notamment les tables rondes sur l'unité nationale qui se sont tenues en mai. Le CPC a également organisé des réunions de coordination avec des acteurs internationaux pour encourager le dialogue en Ukraine. Le CPC a ensuite réuni les médiateurs de l'OSCE dans le cadre d'une retraite de haut niveau sur la médiation inclusive et soucieuse des questions de genre et publié un nouveau guide de référence intitulé *Mediation and Dialogue Facilitation in the OSCE*.

Page suivante : des observateurs de la Mission spéciale d'observation en Ukraine font l'inventaire, le 9 juillet, des dégâts causés à un immeuble à Louhansk dans le cadre des rapports qu'ils présentent régulièrement sur la crise. Photo d'Evgeniy Maloletka.





Menaces transnationales

Directeur du Département des menaces transnationales : **Alexey Lyzhenkov**

Budget : 2 355 400 euros

Le Département des menaces transnationales de l'OSCE soutient les États participants et les partenaires pour la coopération en leur fournissant une assistance dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour lutter contre les menaces transnationales, telles que le terrorisme, la criminalité organisée, notamment le trafic de drogue, la cybercriminalité et d'autres types d'activités transfrontières illégales qui ont une incidence sur la stabilité et la sécurité dans la région de l'OSCE.

Des centaines de responsables de l'application des lois, d'experts en matière de gestion des frontières et de douanes, ainsi que de représentants des autorités judiciaires ont bénéficié directement du travail effectué par le Département pour faire face aux menaces et aux défis susmentionnés.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : PRÉPARER LES DIRIGEANTS NATIONAUX AUX DÉFIS MONDIAUX

La Conférence sur la lutte contre le terrorisme organisée au printemps 2014 à l'initiative de la Présidence suisse de l'OSCE à Interlaken a permis de préparer le terrain pour l'adoption de deux déclarations du Conseil ministériel qui font date, à savoir la Déclaration sur le rôle de l'OSCE dans la lutte contre les enlèvements et les prises d'otages perpétrés par des groupes terroristes dans le contexte de la mise en œuvre de la résolution 2133 (2014) du Conseil de sécurité des Nations Unies et la Déclaration sur le rôle de l'OSCE dans la lutte contre le phénomène des combattants terroristes étrangers dans le contexte de la mise en œuvre des résolutions 2170 et 2178 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

« Ces déclarations montrent que l'OSCE joue un rôle de premier plan et qu'elle est un partenaire précieux pour l'ONU et d'autres organisations pour relever les défis liés au terrorisme. Il s'agit en effet de questions très actuelles et difficiles qui ne peuvent être réglées que si les États participants collaborent dans le cadre d'enceintes internationales telles que l'OSCE et en coopération avec la société civile et le secteur privé. »

Alexey Lyzhenkov

Directeur du Département des menaces transnationales de l'OSCE

CYBERSÉCURITÉ ET SÉCURITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Du fait de la dépendance croissante à l'égard des technologies de l'information et des communications (TIC) et de l'interconnexion des infrastructures critiques, un cyberspace sûr est indispensable pour le fonctionnement d'un État moderne. En dépit de tous leurs avantages, les TIC ont également ajouté aux relations interétatiques une dimension complexe et souvent mal comprise, qui peut être un facteur déstabilisant pour la paix et la sécurité.

Après l'adoption, en 2013, par les États participants de l'OSCE de mesures de confiance (MDC) pour réduire les risques de conflit découlant de l'utilisation des TIC, les efforts déployés dans ce domaine en 2014 ont porté sur leur application. Ils ont notamment consisté

à aider la Présidence suisse à organiser une conférence qui a offert à des parties prenantes non gouvernementales une plateforme pour contribuer au processus des MDC et faire part de leurs besoins et de leurs attentes en ce qui concerne d'éventuelles MDC ultérieures.

SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES

Les criminels et les terroristes ne respectent ni les frontières physiques ni les frontières « virtuelles ». Si le développement rapide des nouvelles technologies a favorisé le commerce transfrontière et la circulation des personnes, il a également permis aux activités criminelles transnationales de prendre une ampleur telle qu'elles posent d'énormes défis à la gestion et la sécurité des frontières. La coordination et la coopération transfrontières sont donc plus importantes que jamais.

En 2014, la réunion annuelle des points de contact nationaux de l'OSCE pour les questions de sécurité et de gestion des frontières a porté sur les moyens de mettre au point des mécanismes de coopération et des bonnes pratiques plus efficaces mettant l'accent sur des opérations transfrontières conjointes, la facilitation des échanges commerciaux et la lutte contre la corruption. Quarante-cinq points de contact nationaux et spécialistes de la gestion de la sécurité des frontières provenant de 30 États participants ont assisté à la réunion de cette année.

Les participants ont recommandé une harmonisation des procédures douanières afin de promouvoir les échanges, l'adoption de lois plus sévères, une meilleure protection des « donneurs d'alerte » pour lutter contre la corruption, la mise en place de mécanismes de coopération plus efficaces, tels que des agents de liaison aux frontières et des activités conjointes de formation, et le renforcement de la coopération et de la coordination entre les différents organismes concernés.

RÉPRESSION DU TRAFIC ILLICITE DE DROGUES

Dans le cadre de deux sessions de formation de deux semaines organisées par l'Unité pour les questions stratégiques de police, plus de 20 formateurs de la police afghane se sont rendus dans la région de Moscou pour suivre des cours liés aux techniques de fouille et à l'utilisation efficace des chiens et d'équipements spéciaux, en particulier lors des perquisitions dans des résidences privées et des fouilles dans les terminaux d'aéroport et les véhicules. Les stagiaires se sont aussi entraînés à la détection et au démantèlement de laboratoires illégaux de production de drogues. Les ateliers ont permis d'améliorer les compétences professionnelles des formateurs de la police afghane, qui sont désormais rentrés au pays pour partager leurs nouvelles compétences avec leurs collègues durant des stages de formation en Afghanistan.

L'Unité pour les questions stratégiques de police a prêté son concours à la Présidence suisse de l'OSCE afin d'organiser à Vienne une conférence internationale axée sur les partenariats public-privé pour lutter contre le trafic de drogue et le détournement des précurseurs chimiques entrant dans la fabrication des drogues illicites. Quelque 120 représentants des services répressifs des États participants de l'OSCE et de 14 organisations internationales ont examiné comment la police pouvait renforcer et encourager la coopération avec les autorités sanitaires, les services sociaux, le secteur du transport et les industries pharmaceutique et chimique pour lutter contre le trafic de drogues illégales.

« La coopération avec d'autres organismes publics, ainsi qu'avec des ONG et le secteur privé, est essentielle pour renforcer les efforts déployés par les services de répression contre le trafic de drogue et peut créer des opportunités qui leur seraient autrement inaccessibles. »

Extrait des conclusions de la Conférence internationale sur la lutte contre le trafic de drogue

« Le problème de la lutte contre le trafic de drogue ne peut pas être résolu dans un seul pays. Tous les pays et tous les États participants de l'OSCE doivent conjuguer leurs efforts pour le résoudre. »

Akhmed Mansurov

Directeur du Centre national de lutte contre la drogue (Ouzbékistan)

FORMATION À LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Le Département des menaces transnationales de l'OSCE a facilité des activités régionales de formation à la lutte contre la cybercriminalité destinées à des policiers d'Europe du Sud-Est, d'Asie centrale et du Caucase du Sud. Les stages de formation pratique, qui s'appuyaient sur des matériels du Groupe européen de formation et d'éducation en matière de cybercriminalité, visaient à renforcer les capacités des enquêteurs dans la lutte contre la cybercriminalité et à les aider à développer des réseaux régionaux.

Dans le cadre de ces programmes, des policiers de 11 États participants ont bénéficié d'une formation à la lutte contre la cybercriminalité, qui leur a été dispensée à Danilovgrad (Monténégro), Bichkek (Kirghizistan) et Tbilissi (Géorgie), en collaboration avec des bureaux locaux de l'OSCE et les ministères de l'intérieur concernés.

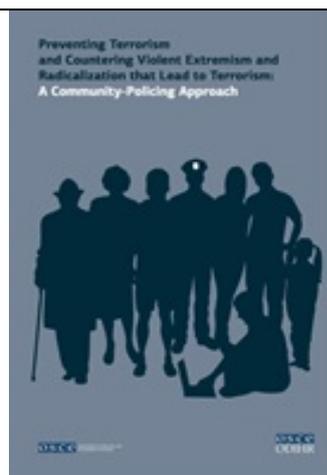


200 POLICIERS D'EUROPE DE L'EST, D'EUROPE DU SUD-EST ET D'ASIE CENTRALE ONT ÉTÉ FORMÉS À LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE PAR L'UNITÉ POUR LES QUESTIONS STRATÉGIQUES DE POLICE

PUBLICATIONS

Le Département des menaces transnationales et le BIDDH ont publié conjointement le guide de l'OSCE intitulé *Preventing Terrorism and Countering Violent Extremism and Radicalization that Lead to Terrorism : A Community-Policing Approach*. Le guide fournit des orientations concernant des stratégies en matière de police de proximité qui peuvent être très efficaces pour prévenir le terrorisme et lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme. La publication est disponible en anglais, en russe, en albanais, en arabe, en bosniaque et en serbe.

www.osce.org/atu/111438



Activités économiques et environnementales

Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE :

Halil Yurdakul Yigitgüden

Budget : 1 961 200 euros

Effectifs : 21 personnes

www.osce.org/what/economic

www.osce.org/what/environmental

L'approche globale de l'OSCE en matière de sécurité comprend une dimension économique et environnementale. Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE dirige les travaux de l'Organisation dans ce domaine.



RÉDUCTION DU RISQUE DE CATASTROPHE

Les réponses coopératives apportées aux défis posés par l'environnement dans le contexte de la réduction du risque de catastrophe ont figuré au centre des débats tenus au cours du Forum économique et environnemental de 2014.

Résultats concrets :

- Adoption d'une décision du Conseil ministériel encourageant les États participants à renforcer leur collaboration pour réduire les risques de catastrophe écologique
- Lancement d'un projet de deux ans visant à renforcer les capacités des centres Aarhus dans le domaine de la réduction du risque de catastrophe (pour de plus amples informations sur les travaux de ces centres, voir page suivante)
- Organisation à Antalya (Turquie) d'une formation régionale à la gestion des feux de forêt à l'intention de pompiers, de formateurs et de gestionnaires venus du Caucase du Sud et des Balkans occidentaux

L'EAU

L'eau a joué un rôle majeur dans les débats sur la sécurité en 2014. La gestion de l'eau a été au centre des discussions menées dans le cadre d'un atelier consacré aux questions relatives à la sécurité et à l'environnement dans le sud de la Méditerranée. Le Bureau du Coordonnateur a également facilité des négociations bilatérales entre l'Azerbaïdjan et la Géorgie en vue de finaliser l'accord concernant la protection et l'utilisation durable des ressources en eau du bassin hydrographique de la Koura.



FACILITATION DU TRANSPORT ET DU COMMERCE

Dans le domaine du commerce, du transport et des douanes, le Bureau du Coordonnateur a continué de mettre l'accent sur les activités de formation et de renforcement des capacités. Au cours de l'année, en coopération avec l'Organisation mondiale des douanes et la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, le Bureau a animé trois ateliers régionaux à l'École des cadres pour la gestion des frontières créée par l'OSCE à Douchanbé. Les trois ateliers étaient axés sur la

gestion de risques douaniers, la facilitation des échanges et la mise en œuvre d'un programme de négociants dignes de confiance.



Exercice de terrain organisé à Antalya (Turquie) le 16 octobre, au cours duquel les participants se sont familiarisés avec le comportement au feu et les techniques, les outils et le matériel utilisés pour confiner les incendies. Photo de Kadir Alperen Coskuner



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a coopéré étroitement avec les opérations de terrain et des partenaires internationaux pour mettre en œuvre la Convention des Nations Unies contre la corruption, promouvoir la réforme de la réglementation et mobiliser la société civile et le secteur privé. Parmi les questions traitées figuraient les codes de conduite pour les fonctionnaires, la transparence des marchés publics, la protection des « donneurs d'alerte » et les conflits d'intérêts. En partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Bureau du Coordonnateur a organisé un séminaire régional à Batoumi (Géorgie) sur la prévention de la corruption à l'intention de représentants des gouvernements des pays du Caucase du Sud et d'Europe orientale. De concert avec l'OCDE et la Présence de l'OSCE en Albanie, l'OSCE a organisé, à Tirana, un séminaire sur la prévention de la corruption destiné à des fonctionnaires d'Europe de l'Est et d'Asie centrale.



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le Bureau du Coordonnateur s'est employé à renforcer la capacité des cellules de renseignement financier à procéder à des évaluations des risques au niveau national. Le manuel de l'OSCE intitulé *Handbook on Data Collection in support of Money Laundering and Terrorism Financing National Risk Assessments* a été traduit de d'anglais en russe. En octobre, en partenariat avec l'ONUDC et le Groupe eurasiatique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le Bureau a organisé à Vienne un atelier sur la coopération transfrontière contre la corruption et le blanchiment d'argent à l'intention de représentants gouvernementaux d'Asie centrale, du Caucase du Sud et d'Europe orientale. Cet atelier a débouché sur une coopération pratique entre États et suscité des demandes pour des activités régionales de suivi.

ÉNERGIE

Conformément aux deux décisions adoptées en 2013 à la Réunion du Conseil ministériel de Kiev sur l'énergie et l'environnement, le Bureau du Coordonnateur a continué de se concentrer sur l'énergie durable et les risques que représentent les catastrophes naturelles pour le secteur de l'énergie.

Soucieuse de favoriser la coopération transfrontière, l'OSCE a organisé un atelier d'experts en juillet pour partager les meilleures pratiques en matière de protection des réseaux électriques contre les catastrophes naturelles et a commencé à élaborer un manuel sur le sujet. La participation à haut niveau de l'OSCE au Forum de Bratislava sur la Charte de l'énergie, ainsi que des manifestations organisées avec les opérations de terrain au Turkménistan et au Tadjikistan, ont complété les activités menées en 2014 dans le domaine de l'énergie.

CENTRES AARHUS

La promotion d'une participation active du public aux débats sur les politiques environnementales figure au centre des préoccupations du Bureau du Coordonnateur depuis plus de dix ans. La cinquième session de la Réunion des Parties à la Convention d'Aarhus, tenue en juin à Maastricht (Pays-Bas), a été l'occasion d'un échange de vues entre les plus de 100 représentants des centres Aarhus et des opérations de terrain de l'OSCE dans 14 pays.

JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ : RENFORCER LA SÉCURITÉ GRÂCE À LA DIPLOMATIE DE L'EAU

Le 8 juillet, dans le cadre d'une Journée de la sécurité de l'OSCE consacrée au renforcement de la sécurité grâce à la diplomatie de l'eau, quelque 150 participants ont discuté de l'eau comme étant à la fois une source de tensions et un instrument de renforcement de la confiance et de la coopération.

L'allocution principale a été prononcée par Son Altesse Royale le Prince El Hassan bin Talal de Jordanie, ancien Président du Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement créé par le Secrétaire général de l'ONU, et actuel Président du Forum de haut niveau pour un plan de paix bleue au Moyen-Orient. Les participants ont souligné les nombreux liens qui existent entre l'eau et la sécurité. Ils ont également considéré que l'OSCE était bien placée pour encourager la coopération en vue de résoudre les problèmes posés par l'eau dans son espace, et fait remarquer que l'Organisation avait une solide expérience en matière de soutien aux efforts d'amélioration de la gestion de l'eau, en particulier dans le contexte des ressources transfrontières en eau.



Son Altesse Royale, le Prince El Hassan bin Talal de Jordanie (à gauche) et le Secrétaire général de l'OSCE, M. Lamberto Zannier, au cours d'une réunion bilatérale tenue à Vienne, le 8 juillet 2014.

AUTRES FAITS MARQUANTS DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT :

- Organisation de consultations nationales sur l'incidence du changement climatique sur la sécurité dans 11 pays avec l'aide de l'Instrument de l'Union européenne pour la stabilité et de l'Agence autrichienne de développement
- Contrôle d'un site minier d'extraction d'arsenic dans la région de Tsana (Géorgie) par une mission d'évaluation environnementale

- Formation d'experts des douanes d'Europe orientale, du Caucase du Sud et d'Asie centrale à la détection du trafic illicite de déchets dangereux aux frontières

La plupart des activités liées à l'environnement ont été menées par l'OSCE dans le cadre de l'Initiative Environnement et Sécurité en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Centre régional pour l'environnement.

Lutte contre la traite des êtres humains

Représentante spéciale et Coordinatrice : **Ambassadrice Madina Jarbussynova**

Budget : 756 800 euros

Effectifs : 11 personnes

www.osce.org/what/trafficking

Le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains a pour mission principale d'aider les États participants à mieux prévenir la traite des êtres humains, à poursuivre ceux qui commettent des crimes dans ce domaine et à protéger les victimes de la traite. En 2014, il a continué d'établir des partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, les syndicats, les médias, et le secteur privé afin de renforcer la coopération aux niveaux régional et international.



FAVORISER LES POURSUITES

La question des poursuites a été un des grands thèmes de la conférence « Pas à vendre » qui a été organisée à Vienne par l'OSCE et le Conseil de l'Europe. Les délégués ont demandé aux gouvernements d'intensifier la lutte contre l'esclavage moderne en prenant des mesures spécifiques pour protéger les victimes et poursuivre les auteurs de tels crimes.

Le Bureau de la Représentante spéciale a en outre mis sur pied des sessions de formation à l'intention des procureurs et des juges à Haïfa (Israël) et Strasbourg (France). Il a également formé des membres des bureaux de terrain de l'OSCE au principe de non-sanction, qui consiste à ne pas imposer de sanctions aux victimes qui ont pris part à des activités illicites lorsqu'elles y ont été contraintes par les trafiquants.



COOPÉRER DANS LES PAYS

La Représentante spéciale et coordonnatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains, M^{me} Madina Jarbussynova, s'est rendue en Moldavie en octobre. Il s'agissait de sa première visite officielle depuis qu'elle a pris la direction du Bureau le 1^{er} septembre. À Tiraspol, elle a participé à l'évaluation d'un projet qui a porté assistance à plus de 900 enfants qui vivent privés de soins parentaux sur les deux rives du Dniestr/Nistru. L'OSCE collabore depuis 2011 avec des ONG locales et les ministères moldaves concernés pour dispenser à ces enfants des connaissances nécessaires dans la vie courante ainsi que des compétences professionnelles dans 12 pensionnats répartis dans dix régions. En 2014, le projet a été étendu à la Transnistrie.

Plus tôt dans l'année, Ruth Freedom Pojman, Coordinatrice par intérim pour la lutte contre la traite des êtres humains, s'est rendue en Bosnie-Herzégovine, au Kazakhstan et en Ouzbékistan pour des visites de suivi. Au cours de ces visites, M^{me} Pojman a rencontré des ONG prestataires de services et visité des refuges qui aident les victimes de la traite.



L'ALLIANCE DE L'OSCE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES



organisations intergouvernementales, non gouvernementales et régionales



L'Ambassadrice Madina Jarbussynova, Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains confère avec M. Marco Bonabello, Conseiller principal pour la coordination à la conférence de l'Alliance contre la traite des personnes qui s'est tenue à Vienne en novembre.

CONFÉRENCE DE L'ALLIANCE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

La 14^e réunion de l'Alliance contre la traite des personnes mise sur pied par l'OSCE a été axée sur les principes éthiques de la prévention et de la lutte contre la traite des êtres humains. Pendant deux jours, les participants ont abordé une série de questions éthiques importantes et examiné les mesures que les États participants de l'OSCE, la société civile, les organisations internationales, les entreprises, les syndicats, les professionnels de la santé, les médias et d'autres intervenants peuvent prendre pour éviter de contribuer à la traite des êtres humains. La conférence a été l'occasion d'examiner les stratégies suivies pour promouvoir l'approvisionnement éthique dans le secteur privé afin de prévenir et combattre la traite des êtres humains, ainsi que l'incidence des codes de conduite sur la prévention de ce crime dans les situations de conflit et de crise. En outre, un groupe d'experts a examiné les questions d'éthique médicale et de traite d'êtres humains aux fins de prélèvement d'organes. Le groupe s'est penché sur un certain nombre de sujets connexes, y compris les mesures qui peuvent être prises pour identifier de manière proactive les victimes potentielles.

PUBLICATIONS

Titres publiés en 2014 par le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains



Ending Exploitation. Ensuring that Businesses do not Contribute to Trafficking in Human Beings: Duties of States and the Private Sector

Lancé lors de la conférence « Alliance contre la traite des personnes », tenue en novembre, cet ouvrage explique les principes d'une responsabilité sociale fondée sur l'action des travailleurs en vue de prévenir la traite des personnes dans les chaînes d'approvisionnement gérées par le secteur privé.



Leveraging Anti-Money Laundering Regimes to Combat Trafficking in Human Beings

Fruit de six ans de recherche et de séminaires, cette publication défend l'idée que les vérifications financières doivent faire partie des enquêtes sur la traite des êtres humains afin que les avoirs d'origine criminelle puissent être identifiés, gelés ou saisis.



Handbook : How to prevent human trafficking for domestic servitude in diplomatic households and protect private domestic workers

Publié en novembre et désormais utilisé par les départements du protocole, ce manuel s'intéresse à la manière de détecter les abus, de réagir aux situations d'exploitation et de protéger les droits des travailleurs domestiques.

« Nous ne nous arrêterons que lorsque nous mettrons fin à l'exploitation et aux abus sous toutes leurs formes. »

Didier Burkhalter

Ministre des affaires étrangères de la Suisse et Président en exercice de l'OSCE

Égalité entre les sexes

Conseillère principale pour les questions de parité des sexes : **Ambassadrice**

Miroslava Beham

Budget : 359 000 euros

Effectifs : 5 personnes

www.osce.org/secretariat/gender



L'année 2014 est une année historique pour la Section du Secrétariat pour la parité des sexes puisqu'elle marque le dixième anniversaire du Plan d'action 2004 de l'OSCE pour la promotion de l'égalité entre les sexes. Des progrès décisifs ont en effet été réalisés en ce qui concerne l'intégration des questions de parité dans les activités de terrain, et une collaboration active a été instaurée avec l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine. En outre, la fin de l'année a été marquée par l'adoption de deux décisions ministérielles sur les questions de genre.

La Section de la parité des sexes a, conjointement avec le Président en exercice et le BIDDH, organisé la première Conférence d'examen des questions de parité des sexes à laquelle ont participé quelque 200 représentants de gouvernements ainsi que des représentants et des experts de la société civile.

Autre première, une conseillère pour les questions de parité des sexes a été affectée à la Mission spéciale d'observation en Ukraine afin qu'une perspective de genre soit intégrée dans ses travaux. La Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes s'est également rendue en Ukraine pour définir les priorités du pays et les domaines dans lesquels la Mission spéciale d'observation peut s'améliorer.



Une étudiante prend la parole d'une joute oratoire coorganisée par la Mission de l'OSCE en Serbie pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique.

« Une participation accrue des femmes au processus de paix et à un processus politique plus large est essentielle pour parvenir à la sécurité et à la stabilité en Ukraine. »

Ambassadeur Ertugrul Apakan

Chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine

En octobre, la Conseillère principale a pris la parole à l'occasion du débat ouvert sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU afin de mieux faire connaître les activités régionales de l'OSCE visant à améliorer la mise en œuvre du programme « femmes, paix et sécurité » dans son espace.



*L'Ambassadrice **Miroslava Beham**,
Conseillère principale de l'OSCE pour
les questions de parité des sexes, à
l'Organisation des Nations Unies.*

Lors de la réunion du Conseil ministériel tenue à Bâle, les États participants ont demandé à l'OSCE de renforcer et d'actualiser le Plan d'action 2004 pour la promotion de l'égalité entre les sexes. Ils ont également réaffirmé, dans une autre décision, les engagements de l'OSCE en matière de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

UNE INTÉGRATION PROGRESSIVE

Comment les États participants considèrent l'intégration du thème de l'égalité des sexes dans les cycles des politiques et des programmes

- 25** ONT DES ORGANISMES, DES BUREAUX OU DES COMMISSIONS QUI RELÈVENT DU PREMIER MINISTRE OU DU PRÉSIDENT
- 22** ONT DES DÉPARTEMENTS (AU SEIN DES MINISTÈRES DU TRAVAIL, DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JUSTICE OU DE L'ÉDUCATION)
- 5** ONT DES MINISTÈRES
- 2** ONT DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

LES FEMMES À L'OSCE

Le personnel de l'OSCE



57 ÉTATS PARTICIPANTS

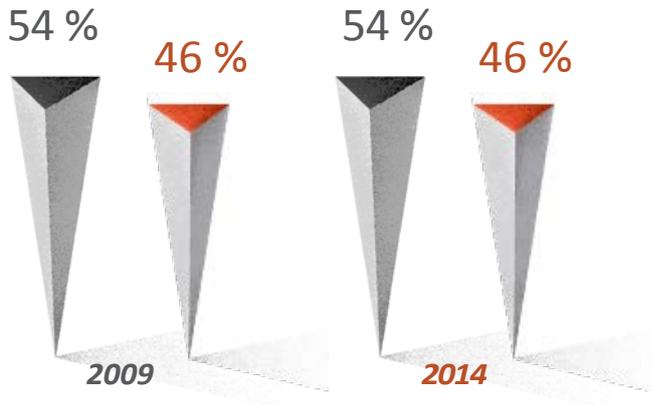


11 FEMMES CHEFS DE DÉLÉGATION



46 HOMMES CHEFS DE DÉLÉGATION

Services généraux :

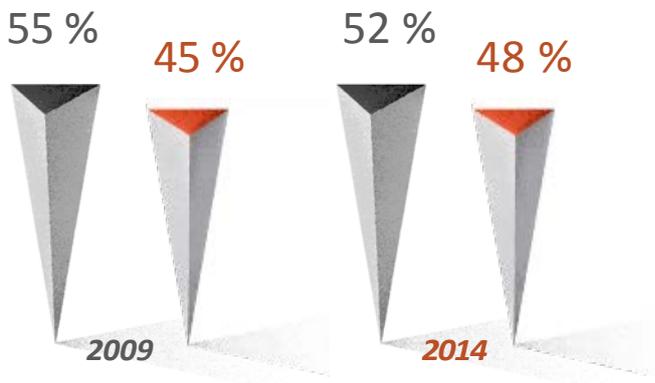


DEPUIS LA CRÉATION DE L'OSCE

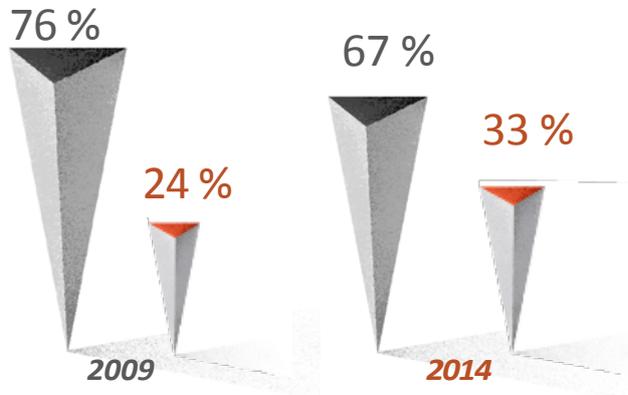
Chefs d'opérations de terrain



Administrateurs :



Direction :



Effectifs au 31 décembre 2014.

BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Directeur : **Michael Georg Link**

Budget : 16 039 300 euros

Effectifs : 78 internationaux

66 locaux

www.osce.org/odhr



L'année 2014 a été marquée par une crise en Ukraine et dans son voisinage et par des faits inquiétants qui se sont produits dans les domaines des crimes de haine et de la discrimination dans toute la région de l'OSCE. Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE à Varsovie a ciblé son action sur la consolidation des institutions démocratiques et de l'état de droit, la lutte contre les menaces pour les droits de l'homme et le renforcement du pouvoir d'action des personnes qui œuvrent pour les défendre.

Le BIDDH et la Haute Commissaire pour les minorités nationales ont été les premiers acteurs internationaux à répondre à la demande du gouvernement ukrainien d'envoyer une mission pour évaluer la situation des droits de l'homme dans le pays et jeter les bases d'un projet visant à renforcer le dialogue au sein de la société civile. En outre, le BIDDH a continué d'aider les États participants à améliorer leurs systèmes électoraux, tandis que son observation active des rassemblements publics a contribué à garantir la liberté de réunion pacifique.



M. Michael Georg Link, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme

« La crise en Ukraine et dans son voisinage a de nouveau prouvé la pertinence du concept global de sécurité de l'OSCE. Les individus les plus faibles d'une société sont souvent ceux qui souffrent le plus des effets d'une crise, et la sauvegarde de leurs droits est au cœur même de ce qui constitue la dimension humaine de la sécurité. »

Michael Georg Link
Directeur du BIDDH

ÉLECTIONS

En 2014, le BIDDH a mené au total 12 activités liées aux élections dans un certain nombre d'États participants et de partenaires pour la coopération de l'OSCE. Les activités du Bureau dans le domaine électoral ne se limitent pas à l'observation des procédures le jour du scrutin, mais comprennent également des évaluations d'experts, notamment du cadre légal électoral, de l'administration des élections, du financement des campagnes, de l'inscription des électeurs et des candidats ainsi que de l'environnement médiatique des élections. Les recommandations du BIDDH et ses activités de suivi aident les États participants à améliorer les processus électoraux.

Les observateurs vérifient le respect :

- des engagements de l'OSCE
- des obligations internationales et d'autres normes s'appliquant aux élections démocratiques
- de la législation nationale

Dans leurs activités, les observateurs du BIDDH coopèrent avec des parlementaires de l'OSCE, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN et du Parlement européen.



Une électricienne de 85 ans de Krasnoïlsk, dans la région de Tchernihivtsi (Ukraine), dépose son bulletin de vote lors des élections présidentielles anticipées qui ont eu lieu le 25 mai 2014. Photo : Michael Forster Rothbart

ÉLECTIONS EN UKRAINE

Les missions d'observation des élections en Ukraine ont été parmi les plus importantes jamais menées par le Bureau dans toute son histoire. Au total, presque 2 000 observateurs de 49 pays ont été déployés pour les élections présidentielles de mai et les élections législatives d'octobre.

DE LEUR PROPRE BOUCHE :

« Après les élections législatives de 2012, les recommandations du BIDDH ont servi de base pour modifier les lois électorales en 2013 et 2014. Ces modifications ont joué un rôle important, car elles ont permis de renforcer la conformité aux normes démocratiques internationales.

Compte tenu de l'atmosphère politique, il aurait été beaucoup plus difficile de faire pression pour modifier la loi sans les recommandations du BIDDH. »

Olga Aivazovska

Présidente du Conseil, Réseau civique OPORA, Ukraine

DROITS DE L'HOMME

En 2014, le BIDDH a lancé la première académie pour les institutions nationales des droits de l'homme afin de permettre aux personnes s'occupant de questions communes liées à la dimension humaine dans la région de l'OSCE de se rencontrer. Lorsque la crise en Ukraine et dans son voisinage a commencé, le BIDDH a réagi immédiatement en déployant une mission d'évaluation des droits de l'homme pour observer et faire rapport sur la situation des droits de l'homme dans le pays, en particulier les effets de la crise sur les personnes déplacées et les minorités nationales.

En outre, les réunions organisées par le BIDDH sur la dimension humaine donnent aux représentants de la société civile la possibilité de s'exprimer mais aussi d'examiner des questions ayant trait aux droits de l'homme, d'établir des contacts avec d'autres acteurs et d'approfondir leur coopération avec l'OSCE et ses États participants. En 2014, le BIDDH a travaillé avec la Présidence suisse à l'organisation de réunions supplémentaires sur la dimension humaine axées sur la prévention de la torture et la protection des droits de l'homme dans des situations de crise économique. La longue réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine qui s'est tenue à Varsovie a consacré des

jours entiers à l'examen des droits des migrants, aux minorités nationales et à la violence contre les femmes et les enfants.

En outre, les réunions organisées par le BIDDH sur la dimension humaine donnent aux représentants de la société civile la possibilité de s'exprimer mais aussi d'examiner des questions ayant trait aux droits de l'homme, d'établir des contacts avec d'autres acteurs et d'approfondir leur coopération avec l'OSCE et ses États participants. En 2014, le BIDDH a coopéré avec la Présidence suisse pour organiser des réunions supplémentaires sur la dimension humaine axées sur la prévention de la torture et la protection des droits de l'homme dans des situations de crise économique. La longue réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, qui s'est déroulée à Varsovie, a consacré des jours entiers à l'examen des droits des migrants, aux minorités nationales et à la violence contre les femmes et les enfants.



*Élections à la présidence et aux conseils provinciaux en Afghanistan, le 5 avril 2014.
Photo : UN Photo/Fardin Waezi.*

EXPERTS ÉLECTORAUX EN AFGHANISTAN

Durant la première passation du pouvoir présidentiel qui a eu lieu en Afghanistan par voie électorale, le BIDDH a été présent pour formuler des recommandations visant à renforcer le respect par le pays aux normes internationales en matière d'élections démocratiques.

À l'invitation des autorités afghanes, le Conseil permanent de l'OSCE a chargé le BIDDH de déployer une équipe d'appui aux élections pour fournir une expertise dans le processus électoral géré par les Afghans. Le Bureau a mené des activités analogues en Afghanistan durant les scrutins de 2004, 2009 et 2010.



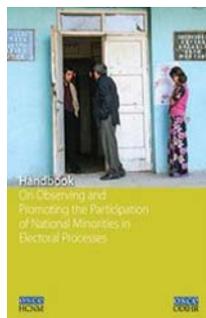
TOLÉRANCE ET NON-DISCRIMINATION

Dix ans après l'adoption de la déclaration de Berlin sur l'antisémitisme, le BIDDH, le Bureau fédéral allemand des Affaires étrangères et la Présidence suisse ont réuni les États membres de l'OSCE à Berlin en novembre pour qu'ils réaffirment leurs engagements en matière de lutte contre l'antisémitisme suite à une augmentation du nombre des incidents inquiétants et dangereux dans la région. Le Conseil des ministres a adopté par la suite une déclaration sur le renforcement des efforts pour lutter contre l'antisémitisme. Le BIDDH a également organisé une conférence d'experts sur les besoins de sécurité des communautés musulmanes, à laquelle 26 États participants ont participé. Le personnel du BIDDH a aidé la police, les

procureurs et les juges de toute la région à concrétiser ces accords, et a mis sur pied plus d'une dizaine d'ateliers qui ont touché plus de 500 personnes.

PUBLICATIONS

Quelques ouvrages importants du BIDDH publiés en 2014



MINORITÉS NATIONALES

Handbook on Observing and Promoting the Participation of National Minorities in Electoral Processes

Manuel présenté en septembre par la Haute Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales



MIGRATION

Baseline Study on Cross-Border Mobility in the OSCE Region

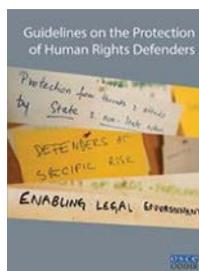
Étude lancée lors d'une réunion qui s'est tenue à Vienne en mai et qui a rassemblé 30 experts de la politique en matière de visas



PARTICIPATION DES FEMMES À LA POLITIQUE

Handbook on Promoting Women's Political Participation in Political Parties

Manuel présenté lors de la Conférence d'examen des questions de parité des sexes tenue à Vienne en juillet



DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Guidelines on the Protection of Human Rights Defenders

Document présenté en juin avec la Présidence suisse de l'OSCE pour célébrer le vingtième anniversaire du Document de Budapest, qui soulignait la nécessité pour les États participants et les États tiers de protéger les défenseurs des droits de l'homme.

SIGNALER LES CRIMES DE HAINE

hatecrime.osce.org

Le BIDDH a lancé un site Web pour rendre publics les cas de crimes de haine signalés en 2014 par les États participants et la société civile. Le site est devenu opérationnel grâce aux données qui ont été communiquées par 36 gouvernements et 109 ONG sur des incidents qui se sont produits dans 45 États participants.

PARTICIPATION POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Le BIDDH a organisé, en y contribuant, neuf manifestations ayant rassemblé 420 personnes représentant 37 pays, notamment deux forums sur la participation politique des jeunes qui ont rassemblé 85 jeunes dirigeants de 37 États participants.



QUESTIONS CONCERNANT LES ROMS ET LES SINTIS

Les Roms et les Sintis constituent l'une des plus grandes minorités ethniques de la région de l'OSCE et leur sécurité peut être souvent considérée comme un baromètre pour les questions de stabilité et de sécurité dans une démocratie. C'est pourquoi l'OSCE a demandé en 2003 au Point de Contact du BIDDH pour les questions liées aux Roms et Sintis d'analyser la situation des Roms dans les situations de crise et d'après-crise. En 2014, l'OSCE a été la seule organisation internationale à publier un rapport sur la situation des droits fondamentaux des Roms en Ukraine, une des populations les plus vulnérables aux déplacements en situation de crise. Le BIDDH a également accueilli la première réunion visant à encourager la participation des jeunes Roms et Sintis à la vie civique afin d'améliorer les conditions de vie (voir encadré ci-dessous).



Quatorze des participants à la Conférence des jeunes roms et sintis organisée par l'OSCE à Belgrade (Serbie) les 8 et 9 décembre. Photo : Edvard Molnar

LE BIDDH DÉMARGINALISE LES JEUNES ROMS GRÂCE AU FORUM POUR LES JEUNES DIRIGEANTS TENU À BELGRADE

Plus de quarante jeunes militants venus de toute la région de l'OSCE se sont réunis à Belgrade en décembre pour assister à la première conférence des jeunes roms et sintis jamais organisée par l'OSCE. Durant la conférence, ils ont examiné les politiques d'autonomisation qui pourraient permettre à leurs communautés de jouer des rôles plus importants en politique et dans la prise de décisions. Les jeunes roms ont interpellé les autorités nationales sur les problèmes de sécurité auxquels ils sont confrontés dans leurs pays d'origine, notamment les risques sanitaires découlant des nuisances environnementales, ainsi que les obstacles à l'éducation et la pauvreté qui peuvent rendre les jeunes roms vulnérables à une exploitation criminelle.



DÉMOCRATISATION

Pour parvenir à une véritable sécurité humaine, il est impératif de se concentrer sur chaque personne, quel que soit son âge, et sur chaque aspect de la vie démocratique. C'est pourquoi le BIDDH intervient dans un grand nombre de domaines de la vie démocratique, notamment l'observation à long terme des procès, l'assistance législative et les activités visant à accroître la participation des femmes et des jeunes au processus civique.

OBSERVATION DES PROCÈS EN GÉORGIE

En décembre, le BIDDH a terminé un cycle d'observation des procès de près de deux ans en Géorgie. Il a observé 327 audiences dans 14 affaires criminelles impliquant des fonctionnaires de haut rang du gouvernement géorgien précédent. Le rapport final sur l'observation des procès a fourni une analyse du respect de certains droits à un procès équitable et formulé des recommandations concrètes pour renforcer ces droits et l'indépendance de la magistrature.



PARTICIPATION DES FEMMES À LA POLITIQUE

25% des sièges parlementaires sont occupés par des femmes dans les États participants de l'OSCE

OUI AUX DROITS DE L'HOMME !



La participation aux cinq réunions liées à la dimension humaine de l'OSCE augmente chaque année



9 % DE PARTICIPANTS



11 % D'ONG

METTRE FIN À LA HAINE



11 ATELIERS sur la lutte contre les crimes de haine commis contre les femmes musulmanes – 227 participants



301 PROCUREURS et POLICIERS formés pour reconnaître les crimes motivés par la haine



ACTIVITÉS D'OBSERVATION ÉLECTORALE MENÉES EN 2014

MISSIONS D'OBSERVATION ÉLECTORALE

Composées d'une équipe noyau d'experts ainsi que d'observateurs de courte durée et de longue durée.

* Indique les missions d'observation électorale limitée composée d'une équipe noyau d'experts et d'observateurs de longue durée

** Indique les missions d'évaluation des élections composée uniquement d'une équipe noyau d'experts

16 mars

SERBIE

Élections législatives anticipées*



AFGHANISTAN

5 AVRIL, élections présidentielles

14 JUIN, équipe d'appui aux

élections des conseils provinciaux composée d'experts pour aider le processus électoral.

6 avril

HONGRIE

Élections législatives*

13 et 27 avril

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

13 avril, élections présidentielles (premier tour) ;

27 avril, élections présidentielles (deuxième tour) et élections législatives anticipées



UKRAINE

25 MAI, élections présidentielles anticipées

26 OCTOBRE, élections législatives anticipées

10 août

TURQUIE

Élections présidentielles*

4 octobre



LETTONIE

Élections législatives**

BULGARIE

Élections législatives anticipées*

12 octobre

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Élections générales

MOLDAVIE

30 NOVEMBRE

Élections législatives

21 décembre

OUZBÉKISTAN

Élections législatives*

HAUTE COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

Haute Commissaire : **Astrid Thors**

Budget : 3 407 600 euros

Effectifs : 18 internationaux

12 locaux

www.osce.org/hcnm



Le poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales (HCMN) a été créé en 1992 afin d'identifier les tensions ethniques susceptibles de mettre en danger la paix, la stabilité ou les relations amicales au sein des États participants ou entre eux et de rechercher un règlement rapide. En 2014, la Haute Commissaire a poursuivi ce travail en examinant la situation des communautés minoritaires dans de nombreux États participants et en les conseillant sur la législation nationale et les politiques liées aux minorités et aux relations interethniques.

La Haute Commissaire pour les minorités nationales, Astrid Thors

INTÉGRATION DES SOCIÉTÉS MARQUÉES PAR LA DIVERSITÉ

La Haute Commissaire a continué de promouvoir les lignes directrices de Ljubljana sur des sociétés marquées par la diversité. Il s'agit d'un ensemble de lignes directrices visant à aider les États participants à améliorer la communication et l'interaction pour réduire les clivages ethniques et à aller au-delà de la simple reconnaissance de la culture, de l'identité et des intérêts politiques des minorités.

Tous les États participants ont leur propre analyse politique des problèmes qu'ils rencontrent dans la gestion de la diversité dans leurs sociétés. En 2014, la Haute Commissaire a effectué 20 visites dans des pays pour soutenir l'intégration des sociétés et organisé des manifestations au Kazakhstan et en Serbie concernant leurs politiques d'intégration.

Elle s'est également rendue plusieurs fois en Moldavie en 2014 pour aider le gouvernement à élaborer une stratégie d'intégration qui renforce la cohésion sociale tout en protégeant et favorisant les droits des minorités nationales.



ÉDUCATION

Des liens entre des communautés peuvent être créés dans des lieux très divers, mais une salle de classe est parfois le meilleur endroit pour y parvenir. La Haute Commissaire participe à la prévention des conflits en s'appuyant sur l'éducation, l'enseignement bilingue et multilingue, l'enseignement intégré et l'enseignement des langues officielles des États aux minorités

nationales, et en tenant compte du contexte. Le but est d'aider les minorités nationales à être mieux à même de contribuer à la vie publique tout en conservant leur propre langue. L'éducation pour tous reconnaît que les langues officielles des États peuvent être un outil important de construction d'une nation mais elle protège et garantit également le droit des minorités d'apprendre et d'utiliser leur propre langue. La Haute Commissaire a mis l'accent sur l'éducation lors de la réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine et de ses visites bilatérales au Kirghizistan, au Kazakhstan et au Tadjikistan.

LE PRIX MAX VAN DER STOEL

« Spravedlivost », une ONG de Jalalabad (Kirghizistan), a remporté le prix Max van der Stoel pour le travail remarquable qu'elle a effectué en vue d'améliorer la situation des minorités nationales dans l'espace de l'OSCE. Cette ONG est très respectée pour ses activités de promotion des droits de l'homme au Kirghizistan. Elle travaille depuis de nombreuses années sur des questions liées à la protection des groupes les plus vulnérables, y compris les minorités nationales. Depuis les événements survenus en juin 2010 dans le sud du Kirghizistan et qui ont causé la mort de centaines de personnes et le déplacement de centaines de milliers d'autres, l'ONG « Spravedlivost » a travaillé sans relâche pour soutenir les minorités nationales malgré le harcèlement dont elle a fait l'objet. Le jury a salué le courage de ses membres, qui continuent de dénoncer les violations des droits de l'homme et de promouvoir une société plus tolérante, juste et pacifique.



Le 12 juin 2010, l'Université kirghize-ouzbèke de l'Amitié entre les peuples de Djalalabad a été pillée et brûlée pendant les événements qui se sont produits en juin 2010 dans le sud du Kirghizistan. L'Université était encore en ruines en septembre 2014.



DÉVELOPPEMENT DES LANGUES EN SERBIE

Le département d'économie de Bujanovac, qui relève de l'université de Novi Sad (Serbie), est un exemple positif d'éducation bilingue qui contribue à l'amélioration des relations inter-ethniques et au développement socio-économique. La Haute Commissaire a présidé plusieurs réunions des parties prenantes de cet établissement d'enseignement supérieur bilingue financé par l'État, qui est devenu un symbole de l'interaction et de l'intégration dans le sud de la Serbie. Les premiers étudiants de ce département devraient obtenir leur diplôme en juin 2015.

La Haute Commissaire a également contribué au lancement d'une étude sur l'enseignement et l'apprentissage de la langue serbe comme langue non maternelle à Preševo, Bujanovac et Medveda. L'étude recommande d'améliorer à court terme la qualité des matériels pédagogiques et à long terme de former de nouveaux professeurs de langue.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'UKRAINE

La Haute Commissaire s'est rendue six fois en Ukraine, dont une en Crimée, et n'a trouvé aucune preuve de violations des droits de la population russophone. Elle a exprimé ses préoccupations concernant le conflit qui se déroule actuellement dans l'est et le sud du pays et demandé instamment aux autorités de ne pas apporter de modifications hâtives à la politique linguistique nationale. La Haute Commissaire et le BIDDH ont déployé une mission conjointe d'évaluation des droits de l'homme. M^{me} Thors a travaillé en étroite collaboration avec la Mission spéciale d'observation tout au long de l'année et demandé d'accéder à la Crimée pour évaluer la situation suite aux rapports faisant état de violations présumées des droits de l'homme dans la péninsule. « Le non-respect des droits de l'homme, notamment des droits des minorités, entraîne une augmentation du risque de tensions interethniques, et même de conflit », a-t-elle déclaré.

Conformément à son mandat, la Haute Commissaire se rend régulièrement dans les États participants de l'OSCE afin d'examiner les questions relatives aux minorités avec de hauts fonctionnaires, des représentants des minorités et des membres de la société civile. **EN 2014, LA HAUTE COMMISSAIRE A EFFECTUÉ 20 VISITES DANS 13 ÉTATS PARTICIPANTS.**

JANVIER
Serbie

MARS
Ukraine, y compris la Crimée et la Moldavie

FÉVRIER
Géorgie

AVRIL
Ukraine (deux fois)

MAI
Bosnie-Herzégovine
Ukraine

JUILLET
Moldavie

SEPTEMBRE
Albanie, Ukraine

NOVEMBRE
Tadjikistan

JUIN
Ex-République yougoslave de Macédoine
Kazakhstan

AOÛT
Serbie

OCTOBRE
Kirghizistan, Lettonie

DÉCEMBRE
Ex-République yougoslave de Macédoine

REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Représentante : **Dunja Mijatovic**

Budget : 1 482 000 euros

Effectifs : 15 personnes

www.osce.org/fom

La Représentante pour la liberté des médias a pour mandat de protéger et promouvoir la liberté des médias dans la région de l'OSCE. En 2014, le Bureau a plaidé la cause des journalistes en Ukraine et dans son voisinage, a continué d'intervenir ailleurs en leur nom et a défendu un Internet libre.

L'année 2014 a été une année d'intense activité pour le Bureau de la Représentante pour la liberté des médias, institution indépendante de l'OSCE ayant pour mandat d'aider les États participants à remplir leurs engagements dans le domaine de la liberté des médias et de la liberté d'expression.

Globalement, les activités de la Représentante peuvent être classées en deux catégories distinctes : l'observation de l'évolution des médias afin de signaler rapidement les atteintes potentielles à la liberté, et la fourniture d'une aide aux États afin qu'ils honorent leurs engagements envers la liberté d'expression et la liberté des médias. La Représentante, M^{me} Dunja Mijatovic, est très soucieuse de la sécurité des journalistes, notamment lorsqu'ils font l'objet de violences physiques, de menaces et de harcèlement. Elle encourage en outre les États participants à favoriser le pluralisme des médias, à dépénaliser la diffamation et à s'opposer aux discours de haine tout en préservant la liberté d'expression. Enfin, elle fournit des avis d'experts sur la législation et la réglementation des médias, défend la liberté d'Internet et aide les États participants à passer de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique.



Des journalistes posent des questions à la Représentante pour la liberté des médias lors d'un voyage dans le sud de l'Ukraine, en février.

GROS PLAN SUR L'UKRAINE

60+

INTERVENTIONS SUR DES QUESTIONS LIÉES À LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Visites à Kiev, Odessa, Kharkov, Simféropol

Tables rondes avec des journalistes de Russie et d'Ukraine :

- *Union des journalistes de Russie*
- *Syndicat indépendant des médias d'Ukraine*
- *Union nationale des journalistes d'Ukraine*



Les journalistes ont fait partie de ceux qui ont été pris dans le feu croisé de la propagande et de la désinformation durant le conflit en Ukraine et dans son voisinage, qui est l'une des crises européennes les plus graves de l'histoire récente. La Représentante a consacré beaucoup de temps à travailler en Ukraine en 2014. Elle est intervenue plus de 60 fois et a dénoncé la violence physique, les obstacles bureaucratiques et le manque de respect général pour la profession dans cette région.

Consciente que la situation était critique pour les journalistes, la Représentante s'est rendue à Kiev, Odessa, Kharkiv et Simféropol, où elle a coopéré étroitement avec des journalistes et des responsables ukrainiens afin de recueillir des informations de première main sur la situation de la liberté de la presse en Ukraine et de coordonner les activités futures dans le pays.

La Représentante s'est employée à améliorer la coopération et le dialogue entre les journalistes russes et ukrainiens. Elle a organisé une série de tables rondes auxquelles ont participé de hauts représentants de l'Union des journalistes de Russie, du Syndicat indépendant des médias d'Ukraine et de l'Union nationale des journalistes d'Ukraine. Les participants ont eu des discussions franches et ouvertes sur la façon d'améliorer leurs normes professionnelles et leur sécurité en Ukraine. Ils ont abordé d'autres sujets, notamment la surveillance commune des violations des droits des journalistes, la promotion du respect des normes éthiques et la question de la propagande dans les médias. Des représentants de la Fédération européenne des journalistes, de l'Institut international de la presse et de Reporters sans frontières ont également assisté aux réunions.

Les tables rondes ont permis d'adopter trois documents : un mémorandum sur la situation en Ukraine et dans son voisinage, un plan d'action pour améliorer la liberté des médias dans le pays, et une déclaration commune condamnant les meurtres, les passages à tabac et la détention de journalistes dans la zone de conflit armé dans l'est de l'Ukraine. Ces documents ont été importants aux niveaux tant symbolique que pratique, car ils ont démontré la volonté de ces associations de coopérer entre elles.



*La Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias,
Dunja Mijatovic, au Conseil permanent à Vienne, le
16 janvier 2014.*

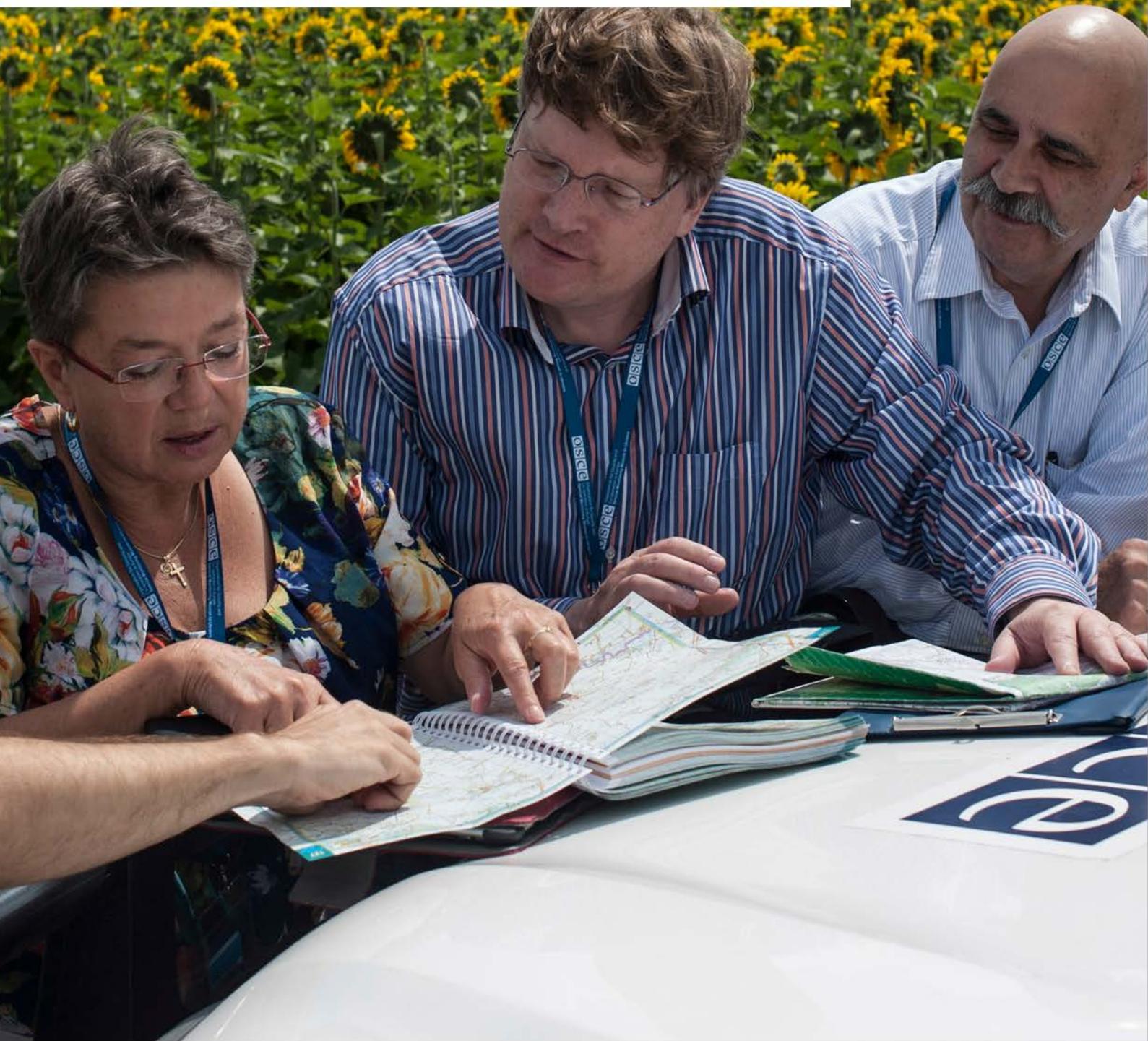
En 2014, la Représentante a également fourni une analyse critique du nouveau journalisme fondé sur le web, ou « journalisme ouvert ». Constatant l'évolution continue de la production d'informations, qui est passée successivement de la création de nouvelles plateformes à l'adoption de nouvelles formes de collecte d'informations, la Représentante s'est attachée à étudier le phénomène croissant de l'externalisation ouverte et du journalisme participatif.

En mai et en septembre, son bureau a organisé des conférences pour examiner des questions juridiques, éthiques et réglementaires. La plus grande force du « journalisme ouvert », à savoir l'absence de réglementations et de normes professionnelles établies, est aussi sa faiblesse la plus criante, et la Représentante a estimé que l'examen de cette question était prioritaire. Les débats ont porté sur la façon dont les lois relatives aux médias traditionnels devraient être appliquées ou réinterprétées afin de protéger les contributions innovantes et la pluralité des médias. Les participants sont convenus que toute réglementation appliquée au journalisme ouvert doit sauvegarder la liberté d'expression afin que l'Internet reste une plateforme ouverte de libre communication d'informations et d'idées.

La Représentante a également organisé un atelier à Minsk pour améliorer l'interaction entre l'application de la loi et les médias. Une vingtaine de membres d'organismes biélorusses d'application de la loi, de médias d'État et de médias privés ont pris connaissance du cadre juridique biélorusse et des spécificités du travail de chacun, et partagé les expériences acquises sur les normes internationales ainsi que les meilleures pratiques permettant de prévenir et de résoudre les conflits.

OPÉRATIONS DE TERRAIN

L'OSCE a, en 2014, établi deux nouvelles opérations de terrain en vue d'étendre son réseau de 2 000 agents affectés dans 15 pays à travers l'Europe et l'Asie centrale.



Les opérations de terrain en 2014

Les opérations de terrain aident les gouvernements, les institutions, les populations et les communautés à mettre en pratique les engagements souscrits par les États participants de l'OSCE. Elles peuvent s'occuper de questions touchant à l'alerte rapide, à la prévention des conflits, à la gestion des crises et/ou à la réhabilitation post-conflit. Leurs activités peuvent varier en fonction de leur contexte et de celui du pays hôte et sont régies par leur mandat. Certaines opérations mènent des activités dans les trois dimensions, d'autres concentrent leur attention sur des domaines déterminés.

L'OSCE POSSÈDE ACTUELLEMENT 17 MISSIONS DE TERRAIN :

EUROPE DU SUD-EST

Présence en Albanie
Mission en Bosnie-Herzégovine
Mission au Kosovo
Mission au Monténégro
Mission en Serbie
Mission à Skopje

EUROPE ORIENTALE

Mission en Moldavie
Coordonnateur des projets en Ukraine
Mission spéciale d'observation en Ukraine

Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk

CAUCASE DU SUD

Coordonnateur des projets à Bakou
Bureau d'Erevan

ASIE CENTRALE

Centre d'Achgabat
Centre d'Astana
Centre de Bichkek
Bureau au Tadjikistan
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan



Page précédente : des observateurs de l'OSCE appartenant à la Mission spéciale d'observation en Ukraine s'entretiennent de leurs plans à Kharkiv en juillet. (Photo : Evgeniy Maloletka.)

Présence en Albanie

Chef de la Mission : **Ambassadeur Florian Raunig**

Budget : 2 982 400 euros

Effectifs : 20 internationaux

64 locaux

www.osce.org/albania

En 2014, la Présence de l'OSCE en Albanie a concentré son attention sur la réforme judiciaire en vue d'apporter plus d'efficacité dans les tribunaux civils et pénaux tout en s'attachant aussi à lutter contre la corruption, à étendre la coopération environnementale, à fournir un appui en matière électorale et à soutenir des activités suscitant une participation accrue de la jeunesse.

UNE PRÉSENCE PRÉCIEUSE POUR L'ÉTAT DE DROIT, LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME



UNE JUSTICE SANS LENTEURS

Conscientes qu'un retard de justice est un déni de justice, les autorités judiciaires albanaises se sont employées en 2014 avec la Présence de l'OSCE en Albanie à moderniser les procédures juridiques lentes et inefficaces qui alimentaient la défiance des Albanais à l'égard des tribunaux.

Un gros travail a été effectué pour améliorer l'efficacité des procédures judiciaires civiles, réduire les retards dans l'examen des affaires et étendre en Albanie le recours à la probation à la place de l'incarcération.

« Le projet Justice sans lenteurs aide non seulement les citoyens à obtenir justice rapidement, mais aussi les juges, qui se sentent plus à l'aise dans leur tribunal » a déclaré Alma Hoxha, Président du tribunal de Kruja. « Les parties font preuve désormais de plus de respect pour les règles de procédure. Tout cela accroît leur confiance à l'égard du tribunal, à l'égard du système judiciaire albanais. »

En élaborant un outil d'évaluation pour les jeunes délinquants, la présence a aidé à encourager le recours aux peines de substitution conformément au projet de stratégie du Ministère de la justice sur la justice pour mineurs en prônant une justice réparatrice et un programme de médiation victime-délinquant pour les jeunes.

La Présence a en outre soutenu activement la lutte contre la corruption en aidant le pays à adopter, pour les inspecteurs, un code de déontologie qui a été approuvé officiellement par l'Inspection générale et incorporée au programme de formation destiné aux nouveaux inspecteurs de l'État.

La Présence a par ailleurs aidé le Gouvernement à élaborer une nouvelle stratégie anticorruption, et notamment des mesures pour remédier à la corruption dans le secteur environnemental. Adoptant une approche transversale, elle a procédé à une évaluation des risques en vue de déterminer les risques de corruption et les incidences connexes sur l'environnement et a soumis des recommandations au Ministère de l'environnement.

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

L'accent mis sur les questions environnementales a en outre été à l'origine d'une amélioration de la coopération bilatérale et régionale, comme en a témoigné la réunion de décembre entre des commissions parlementaires d'Albanie et du Monténégro, qui a été coorganisée par la Présence. Cette réunion, qui était la première depuis 2009, a porté sur la promotion de la coopération bilatérale et le renforcement de la supervision des questions environnementales par le pouvoir législatif. Au cours de cette réunion, tenue dans la ville frontière de Shkodra, les parlementaires ont concentré leur attention sur la pollution d'un lac régional due au déversement illégal de déchets urbains et de construction et aux rejets d'une usine d'aluminium.

La Présence a aidé la Commission électorale centrale à déterminer les lacunes dans la législation électorale, notamment en ce qui concerne les médias et le financement des partis politiques. Elle a par ailleurs organisé une table ronde sur les meilleures pratiques pour les commissaires électoraux ainsi que des forums sur l'accroissement de la participation des femmes à la vie politique et publique en prévision des élections locales de 2015.

MOINS DE PRISON, PLUS DE PROBATION

Mesure :



540 PARTIES PRENANTES FORMÉES AUX PEINES DE SUBSTITUTION ET AU RÔLE DE LA PROBATION



30 AGENTS DE PROBATION FORMÉS AU SYSTÈME D'ÉVALUATION DES DÉLINQUANTS POUR LES MINEURS ET LES JEUNES ADULTES

Résultat :



25% DE PLUS DE DÉLINQUANTS MINEURS CONDAMNÉS À LA PROBATION PAR RAPPORT À 2013

RÉDUCTION DES LENTEURS



100+ AVOCATS ET JUGES FORMÉS AUX PROCÉDURES POUR LES PROCÈS ADMINISTRATIFS



100 NOUVEAUX AVOCATS FORMÉS AUX TECHNIQUES ASSURANT DES PROCÉDURES CIVILES EFFICACES



1 500 EXEMPLAIRES DISTRIBUÉS DU MANUEL SUR LES PROCÉDURES CIVILES

MOINS D'AUDIENCES, PLUS D'EFFICACITÉ

Audiences par affaire en moyenne

	AU CIVIL	AU PÉNAL
<i>Février</i>	14	9
<i>Août</i>	4	4

Nombre moyen de jours par affaire

	AU CIVIL	AU PÉNAL
<i>Février</i>	284	135
<i>Août</i>	67	45

Pourcentage d'audiences non productives (audiences pendant lesquelles rien n'a fait avancer le règlement de l'affaire)

	AU CIVIL	AU PÉNAL
<i>Février</i>	35 %	25 %
<i>Août</i>	2 %	7 %

Tous les chiffres concernent le tribunal de district de Korça.



EN PHASE AVEC LA JEUNESSE

Dans le cadre de la promotion d'une citoyenneté active pour lutter contre la violence domestique, la Présence de l'OSCE en Albanie, a impliqué la jeunesse locale dans les questions de fond en 2014. Une réunion a permis à 60 élèves du secondaire de rencontrer de hautes personnalités de l'État, dont le président Bujar Nishani. Une initiative analogue a été organisée à l'intention d'un groupe de 90 enfants, qui ont été informés de l'histoire et des activités concrètes de l'OSCE et ont rencontré face à face le Président en exercice de l'OSCE et Ministre suisse des affaires étrangères, Didier Burkhalter.

Dans le domaine de l'exploitation, de la maltraitance et de la traite des enfants, la Présence a déployé de vigoureux efforts de sensibilisation grâce à des projets et à des publications ciblés destinés à aider à identifier et protéger les enfants vulnérables, à renforcer les capacités des travailleurs sociaux et de la police et à promouvoir les activités des centres apportant une aide aux enfants des rues.



*Le Président de l'Albanie, **Bujar Nishani**, rencontre des élèves du secondaire qui ont participé à un projet de l'OSCE sur la citoyenneté active à Tirana, le 2 décembre 2014.*

Mission en Bosnie-Herzégovine

Chef de la Mission : **Ambassadeur Jonathan Moore**

Budget : 12 387 300 euros

Effectifs : 32 internationaux

309 locaux

www.osce.org/bih

L'année 2014 a été difficile en Bosnie-Herzégovine. Des manifestations antigouvernementales ont secoué le pays en février, et des inondations et glissements de terrain dévastateurs ont entraîné la plus grande crise humanitaire post-conflit en mai. Sur une note positive, les élections générales d'octobre se sont déroulées dans le calme et dans un environnement concurrentiel. La Mission de l'OSCE a continué à faire preuve de souplesse dans sa réponse aux développements sociaux et politiques en ajustant le soutien et les activités des bureaux extérieurs tout en continuant à promouvoir l'état de droit, les droits de l'homme et la bonne gouvernance.



RÉPONSE AUX INONDATIONS

En mai, plus de 20 personnes ont péri et 90 000 ont été déplacées lors des inondations et des glissements de terrain sans précédent qui ont frappé la Bosnie-Herzégovine. En réponse, la Mission a ouvert cinq antennes provisoires dans les zones touchées en vue d'offrir une assistance ciblée aux institutions locales pour le rétablissement des services, apporter un soutien logistique aux organismes chargés des secours et du relèvement et renforcer l'observation par l'OSCE des développements sociaux et politiques. En vue d'encourager la coopération régionale dans la gestion de l'eau et la prévention des inondations, la Mission a coorganisé une conférence régionale sur les enseignements tirés de la catastrophe.



Les graves inondations qui se sont produites dans le nord de la Bosnie-Herzégovine ont laissé les rues pleines de boue et de débris en mai. Photo : Mirsad Tatarevic.



SÛR ET SÉCURISÉ

Outre les efforts qu'elle a déployés pour promouvoir une réforme du secteur de la sécurité centrée sur le Code de conduite de l'OSCE et les engagements internationaux, la Mission a multiplié par deux le champ de ses activités de renforcement de la sécurité dans les sites de stockage de munitions en Bosnie-Herzégovine en remplaçant les grillages, les portails, les panneaux indicateurs et les rampes et barrières en quatre endroits.

UNE NOUVELLE VOIX POUR LA JEUNESSE À L'OSCE

En juillet, la Mission a créé le premier groupe consultatif pour la jeunesse de la région, conformément à la priorité donnée par la Présidence suisse à la participation des jeunes. Ce groupe de huit membres, qui vise à démarginaliser les jeunes et à encourager les idées nouvelles au sein de la Mission, a apporté des contributions aux programmes actuels et futurs de la Mission et se propose de servir de modèle à reproduire ailleurs dans la région.



600 PERSONNES ENGAGÉES DANS UNE FORMATION ET UN DIALOGUE INTERORGANISATIONS ET INTERSECTORIEL SUR DES QUESTIONS CRUCIALES TOUCHANT AU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ



TRAITEMENT DES CRIMES DE GUERRE

La Mission continue à observer tous les procès pour crimes de guerre en Bosnie-Herzégovine et la capacité du système judiciaire de traiter les affaires efficacement et rapidement, conformément aux normes en matière de droits de l'homme. À la fin de 2014, 190 procès pour crimes de guerre étaient en cours. En 2014, la Mission a mis encore davantage l'accent sur la violence sexuelle en temps de guerre, en publiant en avril un rapport intitulé « *Combating Impunity for Conflict- Related Sexual Violence in Bosnia and Herzegovina: Progress and Challenges* ».

S'attaquer à l'important arriéré d'affaires de crimes de guerre (environ 1 100 enquêtes ouvertes, plus 190 procès en cours) demeure une des priorités de la Mission. Plusieurs projets ont été exécutés en 2014 en vue de rendre le pouvoir judiciaire mieux à même d'absorber l'arriéré et de rendre la justice.

S'ATTAQUER À L'ARRIÉRÉ D'AFFAIRES DE CRIMES DE GUERRE

Formations en 2014 :



19 MEMBRES DU SERVICE D'APPUI AUX TÉMOINS



55 JUGES



84 PROCUREURS



97 EXPERTS ASSOCIÉS



130 ENQUÊTEURS/POLICIERS POUR LES CRIMES DE GUERRE

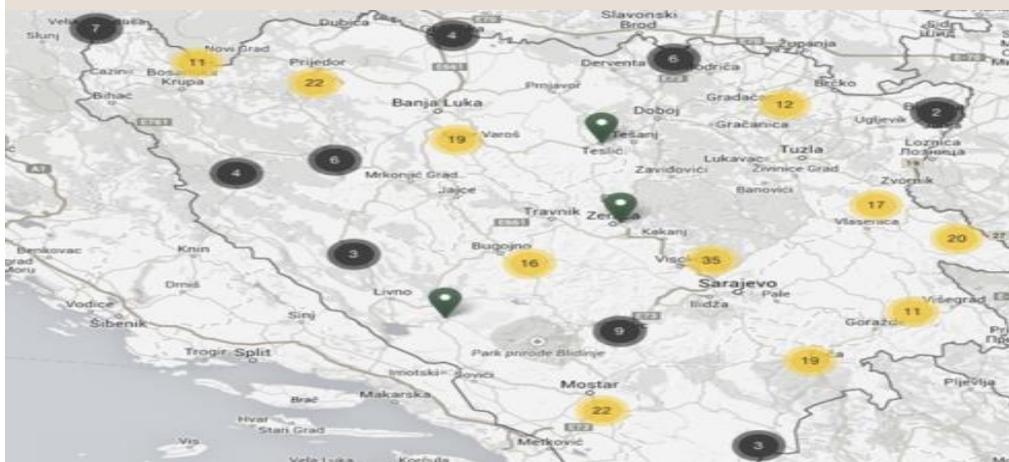
DROITS DE L'HOMME POUR LES GROUPES VULNÉRABLES

La Mission a continué à apporter un soutien technique aux commissions de sélection des bénéficiaires dans le cadre du Programme régional de logement (PRL) et du projet relatif au logement des Roms en Bosnie-Herzégovine. En décembre, les 150 premiers bénéficiaires du PRL avaient été sélectionnés et plus de 13 000 demandes avaient été examinées, en étroite collaboration avec le HCR, pour les phases ultérieures du projet. Les autorités locales ont

construit 80 unités d'habitation pour des Roms. En 2014, la Mission a continué à renforcer les capacités du Médiateur de Bosnie-Herzégovine, qui a traité près de 20 % d'affaires de discrimination de plus qu'en 2013. La Mission a en outre prêté son concours à l'élaboration d'une stratégie nationale pour les minorités, qui est maintenant en instance d'adoption aux échelons les plus élevés.

CARTE INTERACTIVE DES AFFAIRES DE CRIMES DE GUERRE hatemonitor.oscebih.org

En février 2014, la Mission a lancé la carte interactive des affaires de crimes de guerre en Bosnie-Herzégovine en vue d'accroître la transparence judiciaire et d'afficher des informations sur les jugements dans les procès pour crimes de guerre, suivant les lieux des crimes et les tribunaux qui les jugent.



AMÉLIORATION DE L'ENSEIGNEMENT



La Mission a continué à travailler avec les autorités chargées de l'enseignement au renforcement de l'intégration dans les écoles. À la fin de 2014, la majorité des académies avaient adopté l'indice d'inclusion afin d'aider les écoles à évaluer elles-mêmes leurs pratiques en matière d'enseignement inclusif. En 2014, la Mission a également aidé à définir, pour l'enseignement de l'histoire, des normes et des acquis d'apprentissage communs, qui attendent d'être approuvés par les 14 autorités du pays chargées de l'enseignement.

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

En 2014, la Mission a adopté une approche plus globale de l'égalité entre les sexes, à la suite en partie de la création d'une unité de la parité des sexes à la Mission et de l'adoption d'un plan d'action pour la promotion de l'égalité entre les sexes (2013–2015).



133 CANDIDATES DE 11 PARTIS POLITIQUES FORMÉES PAR L'AGENCE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DE BOSNIE-HERZÉGOVINE AVEC LE SOUTIEN DE L'OSCE



8 NOMBRE DE PARTIS POLITIQUES AYANT SIGNÉ L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES POUR LES PARTIS POLITIQUES, QUI EST SOUTENU PAR L'OSCE

Mission au Kosovo

Chef de la Mission : **Ambassadeur Jean-Claude Schlumberger**

Budget : 19 679 900 euros

Effectifs : 133 internationaux

419 locaux

www.osce.org/kosovo

Au cours d'une année qui a été dominée par les élections au Kosovo, la Mission de l'OSCE a joué un rôle de premier plan dans la facilitation des processus électoraux, la formation de nouveaux agents de la sûreté publique et l'établissement de liens entre des communautés disparates.

Dans le nord du Kosovo, la Mission a tenu des séminaires sur mesure à l'intention de conseillers municipaux sur des questions allant de l'établissement d'un budget aux principes de bonne gouvernance, a formé 372 policiers kosovars nouvellement intégrés au Code pénal, aux crimes de haine et à la violence domestique et a aidé à mettre en place les premiers comités de sûreté publique dans les municipalités du nord de Zubin Potok et Zvecan/Zveçan.

Après des années passées à instaurer la confiance avec les partis politiques du Kosovo, la Mission a été appelée à nouveau à apporter un soutien technique pour des élections. L'OSCE a formé des commissions électorales municipales pour les élections à l'Assemblée du Kosovo dans quatre municipalités du nord.



FACILITATION DU DIALOGUE ENTRE LES RELIGIONS

L'OSCE a aidé à établir de nouvelles relations entre les communautés en intensifiant le dialogue interconfessionnel et les rencontres face à face. Ainsi, l'OSCE a amené 30 jeunes locaux de Deçan/Decan à visiter pour la première fois le monastère de Visoki Decani, monastère orthodoxe serbe historique qui se trouve dans leur ville.

« Les jeunes des différentes communautés du Kosovo n'ont que rarement voire jamais l'occasion de visiter des sites associés à d'autres communautés ou de se rencontrer et d'apprendre les uns des autres. Nous avons organisé ces visites pour offrir une telle occasion aux jeunes, » a déclaré Silke Nebenführ, de la Section des biens de la Mission.



Une électricienne met son bulletin dans l'urne lors des élections municipales dans la circonscription de Mitrovica/Mitrovicë nord.

SENSIBILITÉ CULTURELLE		
	1 939	REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION, DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES MÉDIAS FORMÉS AUX QUESTIONS TOUCHANT LES BIENS, LE LOGEMENT ET LE PATRIMOINE CULTUREL
	<i>Visites communautaires interculturelles</i>	
	650	ENFANTS
	10	SITES DANS TOUT LE KOSOVO
	70	RESPONSABLES RELIGIEUX
	22	DÉBATS AU SEIN DE FORUMS INTERCONFESSIONNELS
	65	NOMBRE DE JEUNES QUI SE SONT RENCONTRÉS LORS DE DEUX CAMPS INTERCONFESSIONNELS



Sûreté publique

Sur le front de la sûreté et de la sécurité publiques, la Mission a contribué à deux initiatives importantes : un exercice régional de lutte contre le trafic de migrants organisé à l'intention de policiers et de procureurs kosovars et un programme de sensibilisation à la sûreté communautaire conçu pour les

écoles.

En outre, grâce à l'assistance fournie par la Mission ces dernières années, le programme de licence de l'Académie kosovare de sûreté publique a été accrédité et, en octobre, le premier lot de 69 étudiants a commencé son année universitaire. La Mission a en outre dispensé une formation aux communications en situation d'urgence à quelque 120 répartiteurs en vue d'améliorer la coopération entre tous les premiers intervenants et l'Agence pour la gestion des situations d'urgence

TRANSPARENCE DE L'ADMINISTRATION		
	3 000	PARTICIPANTS
	120	ATELIERS ET SÉMINAIRES
	SUPERVISION DE L'EXÉCUTIF PAR LES ASSEMBLÉES MUNICIPALES	
	ÉTABLISSEMENT DES BUDGETS MUNICIPAUX	
	ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS	
	JUSTICE ADMINISTRATIVE	
<i>Municipalités ayant une réglementation en matière de transparence</i>		
	Février 2014	1
	Décembre 2014	14

PUBLICATION

En mars, la Mission de l'OSCE au Kosovo a publié le document intitulé « *Challenges in the Protection of Immovable Tangible Cultural Heritage in Kosovo* », qui évalue si les normes internationales des droits de l'homme sont respectées en ce qui concerne les cimetières communautaires et d'autres sites du patrimoine culturel.

DROITS LINGUISTIQUES

Les communautés locales ont également bénéficié de l'action menée par la Mission pour promouvoir les droits linguistiques. La Mission a produit un documentaire sur les droits linguistiques qui a été projeté pour la première fois le 26 septembre, Journée européenne des langues, et a continué à fournir un appui au Bureau du Commissaire aux langues pour protéger ces droits.



*Un sourire rompt la barrière linguistique entre une fonctionnaire albanaise et un enfant rom durant la Journée européenne des langues à Prishtinë/Pristina, le 26 septembre.
Photo : Edon Muhaxheri*



PERSONNES DÉPLACÉES

Lors d'une conférence de haut niveau organisée en novembre par la Mission, des dirigeants kosovars et des représentants des gouvernements de la région ont, pour la première fois, débattu de solutions durables pour les personnes déplacées du Kosovo. Des dirigeants de Belgrade, de Podgorica, de Prishtinë/Pristina et de Skopje sont convenus de tenir des réunions de groupes de travail techniques consacrées aux droits de propriété, à la sécurité, à l'attribution de terres ainsi qu'à d'autres demandes concernant le logement et les biens.

RÈGLEMENT D'UN NOMBRE ACCRU DE PLAINTES CONCERNANT LES DROITS LINGUISTIQUES			
	2012	2013	2014
<i>Plaintes présentées</i>	4	10	46
<i>Plaintes réglées</i>	1	8	36

Mission au Monténégro

Chef de la Mission : **Ambassadrice Janina Hrebickova**

Budget : 2 183 900 euros

Effectifs : 10 internationaux

31 locaux

www.osce.org/montenegro

La Mission au Monténégro a concentré son action en 2014 sur la promotion de la transition démocratique du pays en mettant l'accent sur le renforcement de l'état de droit, la consolidation des droits de l'homme afin de prévenir la discrimination, l'accroissement de la transparence gouvernementale, la promotion de la liberté des médias et la sensibilisation aux questions environnementales.



AUTONOMISATION DE LA COMMUNAUTÉ ROM

Pour être en mesure de mieux soutenir la communauté rom, la Mission a ouvert à Bijelo Polje un bureau des questions concernant les Roms, qui s'emploie à faire inscrire les enfants à l'école et à promouvoir l'accès aux soins de santé. Le Monténégro a reconnu le fait que les Roms étaient parmi les membres les plus vulnérables et les plus marginalisés de la société. Par ailleurs, la Mission a continué de soutenir les efforts visant à résoudre la question du statut juridique des personnes déplacées, dont bon nombre sont des Roms, en les aidant à obtenir des pièces d'identité de leur pays d'origine pour leur permettre d'avoir accès aux services publics.



RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Sachant que la confiance publique est un aspect essentiel de toute société démocratique, la Mission a mené des activités visant à garantir l'accès du public à l'information et entamé des efforts destinés à accroître la transparence des institutions chargées de l'application de la loi et des institutions judiciaires en accueillant un séminaire sur les pratiques de communication efficaces.



À l'occasion de la Journée internationale des Roms, le 7 avril, la Mission de l'OSCE a ouvert à Bijelo Polje le Bureau des questions concernant les Roms, qui s'occupe essentiellement de la santé et de l'éducation des enfants.



L'OSCE soutient les bénévoles de Let's Do It !, plus grande campagne de nettoyage bénévole des dépotoirs illégaux au Monténégro, ici à Tiviat, le 10 mai.

Toutefois, la transparence dans une démocratie nécessite non seulement un gouvernement ouvert afin que les citoyens puissent s'informer, mais aussi des journalistes indépendants et objectifs. Pour y contribuer, la Mission a procédé à la toute première étude de la situation en matière d'emploi des journalistes. Elle a également renforcé le syndicat des médias, formé des journalistes au journalisme d'investigation et contribué à des améliorations du modèle de financement du service public de radiodiffusion RTCG et de la législation le régissant.

La Mission s'est aussi employée à renforcer la capacité des juges et des procureurs de lutter contre la cybercriminalité et la criminalité financière. Elle a en outre accueilli la 8^e conférence régionale des chefs des services de renseignement financier d'Europe du Sud-Est, au cours de laquelle la possibilité d'échanger des informations à l'échelle régionale pour lutter contre le blanchiment d'argent a été examinée. En vertu d'une nouvelle loi adoptée en 2014, les premiers huissiers publics ont été nommés au Monténégro, ce qui, avec le soutien de formations dispensées par l'OSCE, a permis d'accroître l'efficacité des procédures judiciaires et d'améliorer l'application des jugements.

i 200 FONCTIONNAIRES FORMÉS AU LIBRE-ACCÈS À L'INFORMATION



AVANCEMENT DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LES DOMAINES POLITIQUE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

La Mission, le Ministère des droits de l'homme et des minorités et les autorités de Podgorica ont signé un mémorandum d'accord portant sur la promotion de l'égalité entre les sexes dans tout le Monténégro. Cette mesure a mis en relief la coopération entre l'OSCE et les autorités pour lutter contre la violence domestique, améliorer la représentation des femmes dans la vie politique et publique et favoriser l'autonomisation économique des femmes.

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT



3 000 ÉLÈVES DE 16 ÉCOLES ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS À L'ENVIRONNEMENT

Mission en Serbie

Chef de la Mission : **Ambassadeur Peter Burkhard**

Budget : 6 578 500 euros

Effectifs : 26 internationaux

108 locaux

www.osce.org/serbia

L'OSCE s'est associée à la Serbie pour exécuter activement des activités novatrices dans les domaines de la liberté des médias, de l'indépendance de la justice, des droits des minorités, du logement, des sports et de la police de proximité alors que le pays hôte de sa Mission se préparait à présider l'Organisation en 2015.



POLICE DE PROXIMITÉ

L'OSCE a certes une approche régionale des questions de sécurité collective, mais, au bout du compte, une part très importante du travail de promotion de la sécurité est effectuée au niveau local. C'est la raison pour laquelle la Mission de l'OSCE en Serbie a aidé les autorités à mettre la dernière main à leur plan d'action pour appliquer la Stratégie serbe en matière de police de proximité et consolidé les partenariats visant à aider la police locale à mettre en œuvre ses propres plans d'action. En novembre, la Mission a également organisé un atelier à l'intention d'officiers de la police serbe, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et du Monténégro pour les aider à identifier des méthodes susceptibles de contribuer à perturber la criminalité organisée et une série d'activités spécialisées pour lutter contre la cybercriminalité.

UNE JUSTICE INDÉPENDANTE

Dans le prolongement des efforts déployés par l'OSCE pour promouvoir une justice indépendante en Serbie, la Mission a prêté son concours à des groupes de travail chargés d'élaborer des règles pour l'évaluation des juges et des procureurs et organisé, en juin, une conférence à l'intention de magistrats internationaux et serbes de haut rang. Le Rapporteur spécial de l'ONU sur l'indépendance des juges et des avocats a pris part à cette conférence, au cours de laquelle il a souligné à quel point l'indépendance de la justice était indispensable pour le droit à un procès équitable, l'état de droit et la démocratie.

La Mission a aussi coopéré avec le Ministère de la santé pour l'aider à mieux protéger les droits fondamentaux des résidents d'établissements pour malades mentaux en Serbie. Plus de 400 médecins ont pris part aux activités de sensibilisation et aux séminaires organisés par la Mission, qui ont porté sur les normes internationales et nationales relatives à la prévention de la torture et des traitements inhumains des patients en soins psychiatriques.



Une nouvelle génération d'étudiants assiste à la cérémonie d'ouverture de la première faculté universitaire bilingue en Serbie du Sud qui dispense un enseignement aux Albanais de souche dans leur langue maternelle et offre également des possibilités d'éducation aux jeunes de toutes les communautés.

*L'Ambassadeur **Peter Burkhard** (à droite), Chef de la Mission de l'OSCE en Serbie, reçoit un prix des mains du Commissaire à l'information d'importance publique et à la protection des données personnelles, **Rodoljub Sabic**, pour la contribution de la Mission à la promotion du droit au libre-accès à l'information d'importance publique en Serbie, le 29 septembre.*



La Mission a aidé 125 familles de réfugiés en Serbie à obtenir une aide au logement en 2014, le Programme régional de logement étant passé dans sa phase de mise en œuvre. Ce projet a fait intervenir les bureaux de l'OSCE en Serbie, en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro, qui aident les personnes déplacées à la suite du conflit des années 1990.



UN COUP DE MAIN AUX MINORITÉS

En préalable aux élections aux conseils des minorités nationales, la Mission a aidé les fonctionnaires locaux à traduire des documents électoraux dans les 11 langues des minorités en usage en Serbie.

Ces élections ont permis à près d'un demi-million d'électeurs d'exercer leurs droits d'élire des membres des conseils autonomes des minorités dans les domaines de l'éducation, de la culture et des langues.

« L'OSCE est, pour moi, le premier partenaire du Conseil national des Roms. »

Dejan Zivkovic
Militant rom de Prokuplje



INDÉPENDANCE DES MÉDIAS

Des fonctionnaires et des journalistes indépendants ont rendu hommage, en septembre, à la Mission de l'OSCE pour son action de promotion de la liberté d'information en Serbie. Depuis plus d'une décennie, la Mission soutient les efforts visant à faire adopter une loi relative au libre-accès à l'information. En

2014, la Mission a organisé des débats publics sur des lois relatives à la réforme des médias destinées à accroître leur indépendance et à réduire la participation de l'État. Depuis 2004, la Mission a formé plus de 300 journalistes du pays aux moyens d'utiliser les lois sur l'information du public pour produire du journalisme d'investigation de qualité.

HALTE AUX HOOLIGANS !

L'attention des supporters étant de plus en plus fréquemment détournée du terrain de foot par des hooligans, l'OSCE a organisé, à Belgrade, en novembre, une conférence sur l'amélioration de la sécurité lors des manifestations sportives.

Des policiers, des fonctionnaires de l'Association serbe de football et des représentants de clubs de football se sont réunis avec des experts anglais, italiens, serbes et suédois pour examiner une série de questions liées au hooliganisme, dont le rôle de la police, la collecte et l'échange de renseignements et la conception des stades. Plus tôt dans l'année, l'OSCE a publié un rapport en langue serbe sur la jeunesse et le hooliganisme dans le cadre des manifestations sportives basé sur un sondage effectué auprès de 3 662 élèves de l'enseignement secondaire dans toute la Serbie.

Mission à Skopje

Chef de la Mission : **Ambassadeur Ralf Breth**

Budget : 6 427 700 euros

Effectifs : 47 internationaux

107 locaux

www.osce.org/skopje

En 2014, la Mission à Skopje s'est occupée activement de deux élections nationales et s'est employée à promouvoir l'éducation intégrée et à soutenir le programme de réformes en cours dans le pays. Grâce à la valeur ajoutée apportée par la présence de l'OSCE sur le terrain dans l'ensemble du pays, la Mission a pu remplir sa fonction d'alerte précoce tout en continuant de coopérer avec les autorités nationales et la société civile à la réalisation de leurs objectifs principaux, à savoir promouvoir la stabilité et la sécurité, soutenir la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Ohrid et améliorer les relations interethniques.



L'ACCORD D'OHRID

Une des priorités essentielles de la Mission est de soutenir la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Ohrid, qui a mis fin au conflit armé de 2001 dans le pays, et d'en assurer le suivi. L'Accord vise à garantir la participation de toutes les communautés ethniques à la vie politique, sociale et culturelle. Il met l'accent sur la décentralisation, la non-discrimination, l'éducation, la représentation équitable de toutes les communautés et l'usage de leurs langues.

En 2014, la Mission a continué de préconiser que le gouvernement procède à un examen, structuré en quatre phases, de l'Accord-cadre pour donner suite au premier rapport de 2012. La Mission a contribué à faire en sorte que cet examen continue de figurer au centre des préoccupations politiques du gouvernement et lui a offert son soutien pour faire avancer le processus.



Des membres de conseils locaux participent à une session de formation à Ohrid portant sur la décentralisation, les questions de financement et le rôle des élus locaux.

Photo de Nevenka Longurova Girova

DROITS DES COMMUNAUTÉS ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

En 2014, la Mission a poursuivi ses travaux visant à renforcer les capacités de la Commission pour la protection contre la discrimination, de l'appareil judiciaire et de la société civile. Mettant l'accent sur la mise en œuvre de la Loi relative à la lutte contre la discrimination et les ajustements qui y ont été apportés par des lois connexes, la Mission a fourni une analyse

des diverses formes de discrimination constatées dans le secteur de l'éducation. Elle a par ailleurs dispensé des formations à des juristes sur les moyens d'identifier les crimes de haine et de poursuivre leurs auteurs en justice. Dans le domaine des droits des minorités, la Mission a aidé à évaluer la mise en œuvre de la Loi sur les communautés, qui protège les droits des communautés représentant moins de 20 % de la population du pays. Cette loi vise à soutenir la participation de l'ensemble des communautés à la prise de décisions et à promouvoir la cohésion sociale afin de renforcer leur sentiment d'appartenance.

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE PROCÉDURE PÉNALE

Fin 2014, la Mission a mis fin à ses activités de renforcement des capacités juridiques, dans le cadre desquelles elle avait organisé des programmes de 11 jours de formation approfondie sur la nouvelle Loi relative à la procédure pénale à l'intention de plus de 210 praticiens du droit pour la seule année 2014. La Mission s'est concentrée davantage sur l'observation des procès pour s'assurer de l'application pratique de la nouvelle loi et du respect des normes d'équité des procès. Outre les 93 audiences suivies par le personnel de la Mission, la coalition de la société civile « Tous pour des procès équitables » a mis à disposition des experts qui ont observé près de 75 procès et a introduit une activité dans le cadre de laquelle des membres du public ont suivi 102 audiences.

INDÉPENDANCE ET EFFICACITÉ DE L'APPAREIL JUDICIAIRE

En 2014, la Mission s'est concentrée sur la transparence au sein de l'appareil judiciaire en prêtant son concours, en juillet, au Bureau du Procureur public pour créer son propre service de presse, qui a par la suite publié 87 déclarations et communiqués.

SOUTIEN À LA RÉFORME DU PROCESSUS ÉLECTORAL

L'élection présidentielle et des élections législatives anticipées ont toutes deux eu lieu en 2014. La Mission a prêté son concours aux parties prenantes pour améliorer encore le Code électoral en prenant en considération les recommandations du BIDDH relatives à l'administration d'élections, faciliter le dialogue politique par des réunions de haut niveau avec l'ensemble des partis politiques à l'échelon central et local et assurer la sécurité avant et pendant les élections.

UN RÔLE UNIQUE EN MATIÈRE D'ALERTE PRÉCOCE ET DE SÉCURITÉ

L'alerte précoce est au cœur du mandat de la Mission qui s'articule autour du rôle central de coordination joué par le chef de Mission et d'activités concrètes menées sur le terrain. La Mission reste la seule instance internationale présente dans le pays hôte à disposer des capacités et des compétences nécessaires pour suivre l'évolution de la situation sur le terrain dans le pays tout entier.



MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ÉDUCATION INTÉGRÉE

Un des objectifs de la Mission reste celui de promouvoir des politiques d'éducation conformes à la Stratégie gouvernementale en faveur d'une éducation intégrée. La Mission a favorisé avec succès la nomination d'un groupe de travail dirigé par le Ministère de l'éducation et de la science qui sera chargé de recueillir des données sur l'état d'avancement des programmes d'intégration en cours dans le pays. Des contributions extrabudgétaires spécifiques ont par ailleurs été versées en faveur de la médiation dans les écoles et ont permis d'allouer des fonds à des établissements scolaires qui mènent des activités multiethniques et de mettre sur pied un système de formation d'enseignants.



Concert en faveur de la jeunesse de Skopje, une des activités multiethniques menées dans tout le pays pour rapprocher les communautés au titre de l'initiative « Jeter des ponts ».

Photo d'Aleksandar Jovanovski



CONJUGUER LES EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Dans le souci de renforcer et de pérenniser la coopération transfrontalière entre le pays hôte et ses voisins, la Mission s'est inspirée de l'ouverture, en 2013, de centres communs de contact entre institutions serbes et albanaises – une initiative de la Présence de l'OSCE en Albanie – pour contribuer à l'ouverture, en 2014, d'un centre de contact entre le pays hôte et les institutions kosovares. En vue de promouvoir la coopération régionale dans la lutte contre les menaces transnationales, la Mission a prêté son concours à un exercice régional entre le pays hôte et les services de police serbes visant à utiliser des techniques d'enquête spéciales pour lutter contre le trafic criminel de drogue.

La Mission a aussi :

- favorisé la coopération entre le gouvernement et les jeunes membres de la société civile pour ce qui est de la participation des jeunes à la politique publique ;
- élaboré quatre analyses/évaluations de la politique de condamnation, du recours à la détention et de l'indépendance et de l'efficacité du système judiciaire ;
- favorisé, en coopération avec le Comité Helsinki, la création d'un site Internet dédié pour permettre aux citoyens de signaler les incidents liés aux crimes de haine ;



Signalez les crimes de haine (zlostorstvaodomraza.com) invite les citoyens à signaler en ligne les incidents liés aux crimes de haine.

- favorisé la bonne gouvernance pendant que les pouvoirs publics mettaient en œuvre le Cadre commun d'évaluation pour assurer un contrôle de qualité de la gestion dans l'administration publique ;
- publié cinq analyses qualitatives de la méthodologie sous-tendant le Système national d'intégrité et trois sondages d'opinion sur la perception que les citoyens ont de la corruption dans le pays ;

- soutenu, en coopération avec la Représentante de l’OSCE pour la liberté des médias, l’élaboration d’une stratégie sur deux ans pour le nouveau Conseil de déontologie des médias ;
- soutenu, en coopération avec l’Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la construction de la première salle d’audience à Štip et d’une salle d’audience à Skopje, toutes deux entièrement équipées des technologies permettant la transcription en temps réel ;
- procédé à un sondage sur le partenariat police-public.

**Toute référence au Kosovo dans ce texte, qu’il s’agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies.*

Mission en Moldavie

Chef de la Mission : **Ambassadeur Michael Scanlan**

Budget : 2 180 100 euros

Effectifs : 14 internationaux

42 locaux

www.osce.org/moldova

La Mission de l'OSCE en Moldavie a principalement pour mandat d'aider à parvenir à un règlement politique durable et global du conflit transnistrien tout en respectant l'intégrité territoriale de la Moldavie et en prévoyant un statut spécial pour la Transnistrie. À cette fin, la Mission aide les deux parties situées de part et d'autre du Dniestr/Nistru à s'entendre pour coopérer à différents niveaux, sous des formes allant d'échanges culturels à des groupes de travail sur les négociations relatives à l'économie, aux transports et à d'autres secteurs et à des négociations politiques à un niveau plus élevé au format « 5+2 ».



POURSUITE DES POURPARLERS SUR LE RÈGLEMENT TRANSNISTRIEN EN 2014

La Mission a prêté son concours pour deux cycles de pourparlers à « 5+2 » en 2014, alors qu'il y avait eu cinq cycles annuels ces dernières années. Au cours du premier cycle de pourparlers, qui a eu lieu à Vienne en février, les parties ont signé une décision de protocole grâce à laquelle les résidents permanents de Transnistrie pourront circuler plus librement. Vers la fin de l'année, il y a eu davantage de réunions des négociateurs en chef des deux parties et des groupes de travail, ce qui a permis de réaliser quelques progrès dans des domaines techniques ayant des incidences sur la vie quotidienne de la population des deux rives. La Mission facilite les deux formats, qui constituent la pierre angulaire du processus de règlement. Les membres des groupes de travail sont des experts de différents domaines comme les communications, les transports et les questions sociales. L'OSCE est restée très impliquée dans le processus de règlement : l'Ambassadeur Radojko Bogojevic, Représentant spécial du Président en exercice pour le processus de règlement transnistrien, a effectué six visites et la Mission a prêté son concours pour les réunions des négociateurs en chef et des groupes de travail.



TRAVAIL AVEC LA GAGAOUZIE

Tout au long de 2014, l'OSCE a organisé diverses activités impliquant la société civile et la jeunesse de Gagaouzie, unité territoriale autonome du sud de la Moldavie. Parmi ces activités ont figuré des classes de maîtres, des stages ainsi que des débats destinés à encourager une participation active à la vie publique et politique. L'OSCE a en outre servi de centre de ressources sur les meilleures pratiques pour la Commission mixte du Parlement et de l'Assemblée du peuple gagaouze sur la pleine application de la loi de 1994 relative à l'autonomie de la Gagaouzie.

Au processus « 5+2 » participent les représentants des parties suivantes :

Moldavie et Transnistrie, les médiateurs – OSCE, Fédération de Russie et Ukraine – et les observateurs – États-Unis d'Amérique et UE



En août, l'Ambassadeur Michael Scanlan a pris ses fonctions de chef de la Mission, en succédant à l'Ambassadrice Jennifer Brush. M. Scanlan avait travaillé auparavant pendant 23 ans au Département d'État des États-Unis d'Amérique, dernièrement comme Directeur des affaires d'Europe orientale et Chargé d'affaires à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique à Minsk.



Des étudiants se produisent lors de la cérémonie de clôture de l'École d'été Dniestr 2014 à Molovata Noua, le 20 juillet.



POURSUITE DE LA COOPÉRATION

Sur le front de l'éducation, l'OSCE, conjointement avec les médiateurs du processus « 5+2 », a présenté un accord permettant aux écoles sous administration moldave qui dispensent un enseignement en alphabet latin de fonctionner en Transnistrie. Le processus « 5+2 » a en outre permis de démanteler l'ancien télébene industriel traversant le fleuve, qui présentait un risque pour les communautés des deux rives. La Fédération de Russie a mis à disposition un hélicoptère gros porteur qui a rendu possible cette opération techniquement compliquée. Le projet a été exécuté par les spécialistes des services d'urgences de la Fédération de Russie et de la Moldavie, avec l'entière coopération de la Transnistrie et une aide financière de l'Union européenne.

En juin, la mission a organisé une conférence de haut niveau de deux jours à Freising, en Allemagne, au cours de laquelle des groupes de travail d'experts se sont penchés sur les mesures de confiance possibles dans les domaines de l'économie, du commerce et du développement des infrastructures et sur les moyens de renforcer la liberté de circulation ou de gérer conjointement les défis écologiques et environnementaux. Cette conférence a été financée par l'Allemagne.

SIMULATION DE L'OSCE ET MUSIQUE

Trente-quatre étudiants de Tiraspol, de Comrat et de Chisinau ont participé à la deuxième conférence de simulation de l'OSCE tenue à Vadul lui Voda en octobre. Cette conférence de trois jours a formé les étudiants à la négociation et leur a fait mieux connaître les structures et les processus décisionnels de l'Organisation.

Le mois de septembre a apporté avec lui les sonorités du 13^e Festival de jazz ethno, une des plus grandes manifestations culturelles de Moldavie. Avec des scènes à Chisinau, à Balti et à Tiraspol, ce projet, qui bénéficie de l'appui de la Mission de l'OSCE en Moldavie et d'autres partenaires locaux et internationaux, se propose d'édifier des passerelles culturelles grâce à la musique.

IMPLIQUER LA GÉNÉRATION SUIVANTE

L'OSCE a conçu et appuyé des programmes faisant une place importante à la jeunesse pour aider les habitants des deux rives du Dniestr/Nistru à favoriser l'établissement de relations solides entre eux.

L'École d'été *Dniestr 2014* organisée à Molovata Noua avec le soutien de l'OSCE a réuni en juillet 70 étudiants des deux rives du fleuve. Les cours ont porté sur l'écologie, la protection de l'environnement et le développement de la société civile, tout en offrant aux jeunes l'occasion de se rencontrer et de s'amuser.

FORMATION À LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE



44 militaires moldaves ont suivi avec succès les cours de formation de l'OSCE sur la manutention et le stockage en toute sécurité des armes légères et de petit calibre

MODERNISATION DES DÉPÔTS DE MUNITIONS



PHASE 1 : remise en état complète des dépôts de munitions de l'armée moldave. A débuté en 2011

PHASE 2 : poursuite de l'amélioration des conditions de sécurité et de sûreté des dépôts. A commencé à la fin de 2014.

Mission spéciale d'observation en Ukraine

Observateur en chef : **Ambassadeur Ertugrul Apakan**

Budget : 57 181 100 euros (21 mars 2014 - 20 mars 2015)

Effectifs : 403 internationaux

141 locaux

osce.org/smm

La Mission spéciale d'observation en Ukraine, mission la plus en vue de l'OSCE en 2014, a joué un rôle crucial dans la collecte et la communication de faits sur la crise en Ukraine et dans son voisinage. Par sa présence sur place, la MSO a constitué les yeux et les oreilles de la communauté internationale et a aidé à faciliter le dialogue sur le terrain.

Après l'adoption par le Conseil permanent, le 21 mars, de la décision de déployer la mission, les effectifs de celle-ci sont passés rapidement à 358 observateurs civils de 42 États participants.

Avec la détérioration de la situation dans l'est de l'Ukraine, les observateurs se sont trouvés opérer dans un environnement de plus en plus risqué.

MOBILISATION DES OBSERVATEURS

La décision d'établir cette mission, la première de ce type créée en plus de dix ans par l'OSCE, a été prise tard dans la soirée du vendredi. En l'espace de 24 heures, les premiers observateurs de l'OSCE sont arrivés dans le pays. Le siège de la mission est à Kiev, mais des observateurs ont également été déployés à Kherson, Odessa, Lviv, Ivano-Frankivsk, Kharkiv, Donetsk, Dnipropetrovsk, Tchernivtsi et Louhansk.



Observateurs s'entretenant avec un policier local à Lviv.

SUR TERRE ET DANS LES AIRS

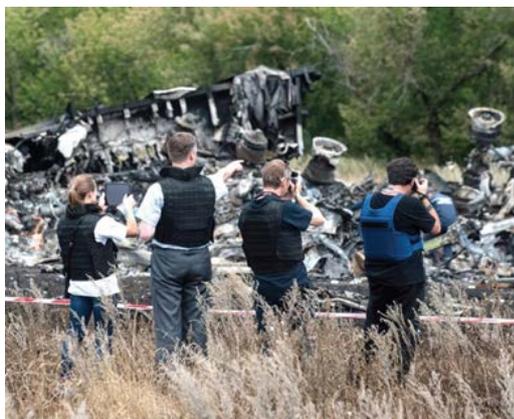
L'Observateur en chef, l'Ambassadeur Ertugrul Apakan, s'est rendu personnellement à Odessa, Kharkiv, Donetsk et Lviv pour rencontrer les autorités et la société civile et pour constater de visu les effets du conflit et la situation des droits de l'homme dans ces diverses régions. Dans la déclaration qu'il a faite en novembre devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, il a indiqué que la circulation des observateurs demeurait entravée, en particulier à Horlivka, à Kramatorsk, à Slavyansk, au sud de Debaltseve et dans des localités situées à proximité de la frontière ukraino-russe. Ces entraves mises par des groupes armés à

l'intérieur de l'Ukraine ont été des plus manifestes lors de la détention de deux équipes d'observateurs de la MSO.

Deux équipes de quatre observateurs de la MSO ont été enlevées dans la région de Donetsk fin mai et n'ont pas pu être contactées pendant plus d'un mois avant d'être relâchées. Un mois auparavant, une équipe multinationale de douze observateurs militaires conduite par l'Allemagne, qui avait été invitée en Ukraine pour procéder à une activité de vérification militaire au titre du Chapitre III du Document de Vienne, a également été détenue pendant plus d'une semaine avant d'être relâchée.

En vue d'accroître ses capacités d'observation, la Mission a, en octobre, fait voler les tout premiers drones non armés de l'OSCE. Ces drones ont fourni des images et des vidéos aériennes, mais ils ont connu aussi leurs propres problèmes. Certains drones ont essuyé des tirs et d'autres ont été soumis à un brouillage électronique qui les a parfois empêchés de voler.

En septembre, le mandat de la Mission a été prorogé pour une nouvelle période de 6 mois.



*Des observateurs de l'OSCE sécurisent l'accès au champ de débris du vol MH17 près de Donetsk.
Photo : Evgeniy Mololetka*

L'OSCE ET LE SITE DU CRASH DU VOL MH17	
	<i>Des observateurs de la MSO sont sur le site en moins de 24 heures</i>
	<i>Accès sécurisé pour les experts de la Malaisie, des Pays-Bas, de l'Australie et de l'Ukraine</i>
	<i>160 experts/enquêteurs présents sur le site au même moment au point culminant de l'enquête</i>

MISSION LIÉE AU CRASH DU VOL MH17

Le 17 juillet, la destruction en vol de l'avion MH17 de Malaysia Airlines à proximité de Donetsk a entraîné la mort des 298 personnes qui se trouvaient à bord. Ce vol, qui venait des Pays-Bas et se dirigeait vers Kuala Lumpur, a appelé à nouveau l'attention de la communauté internationale sur la violence dans l'est de l'Ukraine et a posé de nouveaux défis à la Mission spéciale d'observation de l'OSCE. Lors des pourparlers d'urgence qui ont eu lieu après le crash, l'Ukraine, la Fédération de Russie et l'OSCE sont convenues que la MSO devrait prendre la direction des opérations en ce qui concerne l'accès au site du crash pour les autres experts internationaux.

Malgré cet accord et bien que les observateurs de l'OSCE soient arrivés sur le site en moins

de 24 heures, il a fallu près de trois jours de discussions avec les rebelles pour qu'ils aient complètement accès au site et sécurisent comme il convient le champ de débris. Le 21 juillet, l'OSCE en a facilité l'accès aux experts légistes et aux équipes chargées de collecter les restes humains en vue de superviser l'enquête et le transfert de ces restes. La MSO a continué d'assurer l'accès au champ de débris.



*Des observateurs de la MSO s'entretiennent au sujet de la zone avoisinant le champ de débris du vol MH17 avec des groupes locaux.
Photo : Evgeniy Mololetka*

RAPPORTS RAPIDES ET RÉGULIERS

Les développements sur le terrain en Ukraine ont amené la communauté internationale à s'intéresser à la sécurité de la région, mais ce sont les dépêches quotidiennes de la MSO qui ont souvent authentifié des faits pour les reporters et aidé la communauté internationale à analyser la situation. Pour les médias publics comme pour les médias sociaux, la MSO a souvent constitué une source d'informations faisant autorité sur la crise.

Les réunions d'information organisées à l'intention des États participants toutes les semaines et au niveau des ambassadeurs toutes les deux semaines ont permis aux décideurs de l'OSCE de rester informés des faits, tandis que les rapports thématiques publiés sur les personnes déplacées ont alerté rapidement sur les nouveaux défis potentiels en matière de sécurité dans la région. À la fin de l'année, il y avait plus de 508 000 personnes déplacées en Ukraine et de nombreux villages étaient coupés des services de base, questions que la MSO a continué d'évoquer avec l'ONU et les ONG qui fournissent une aide humanitaire. La MSO a communiqué régulièrement des informations sur les personnes déplacées au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et a collaboré avec le HCR et l'UNICEF pour former des observateurs.

À L'ONU

Dans la déclaration qu'il a faite devant le Conseil de sécurité des Nations Unies en novembre, M. Akapan, l'Observateur en chef, a dit que les élections législatives qui avaient eu lieu en Ukraine le 26 octobre avaient créé une nouvelle atmosphère dans le pays, mais aussi que l'on continuait à observer des activités militaires en Ukraine, notamment des convois de camions, d'armes lourdes et de chars non marqués circulant dans les zones contrôlées par des groupes armés. M. Apakan a préconisé de porter les effectifs de la MSO à 500 observateurs, maximum autorisé en vertu de son mandat.

« La Mission spéciale d'observation continue à faciliter les initiatives lancées pour réduire les tensions et favoriser la paix, mais un cessez-le-feu durable ne peut être assuré que par toutes les parties concernées. »

Ertugrul Apakan

Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation en Ukraine
devant le Conseil de sécurité de l'ONU le 12 novembre

LES RAPPORTS DE LA MSO EN CHIFFRES	
	224 RAPPORTS QUOTIDIENS
	37 RAPPORTS HEBDOMADAIRES
	51 RAPPORTS PONCTUELS
	3 RAPPORTS THÉMATIQUES
	3 DÉCLARATIONS devant le Conseil de sécurité des Nations Unies
	Des MILLIERS de clips multimédias
	9 675 abonnés sur Twitter @OSCE_SMM
	2 966 J'aime sur Facebook



*Des membres de la MSO de l'OSCE tiennent un point de presse à proximité du site du crash du vol MH17
Photo : Evgeniy Maloletka*

Coordonnateur des projets en Ukraine

Coordonnateur des projets : **Ambassadeur Vaidotas Verba**

Budget : 2 873 000 euros

Effectifs : 3 internationaux

41 locaux

www.osce.org/ukraine

Au cours d'une année de crise et de conflit, le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine a cherché à renforcer les institutions et les pratiques qui promeuvent les principes de l'Organisation et sont cruciales pour le rétablissement et le maintien de la stabilité du pays.

Face à la montée des tensions et à la menace d'un élargissement du conflit, l'OSCE a soutenu vigoureusement les plateformes de dialogue nationales. L'environnement de sécurité sans cesse changeant n'a pas perturbé les régimes de formation de l'OSCE, qui ont continué à offrir une aide à des fonctionnaires, à des juristes, à des agents de la force publique, à des journalistes et à des activistes de la société civile pour la préservation du progrès démocratique dans diverses régions.

S'attaquant à de nouveaux défis, l'OSCE a rendu le personnel des services d'urgence mieux à même d'assurer la sûreté des personnes en nettoyant certaines zones des obus et des projectiles de mortiers non explosés. Le Coordonnateur a en outre lancé un projet visant à répondre aux besoins des personnes déplacées par le conflit en formant plus de cent travailleurs sociaux qui apporteront une aide psychologique à ceux qui ont été contraints de quitter leur foyer. Il a par ailleurs aidé les autorités et la société civile à remédier aux menaces que le conflit fait peser sur les femmes et s'est attaché à prévenir la traite des êtres humains et la violence domestique au sein des communautés touchées par le conflit.



PROMOTION DU DIALOGUE NATIONAL

En mars, le Coordonnateur a répondu à l'appel du gouvernement pour qu'il lance un projet de Dialogue national en vue d'aider à rétablir la cohésion sociale dans le pays. Des experts ont été déployés dans huit régions pour s'entretenir avec diverses personnes d'institutions publiques et de la société civile afin de recueillir leurs opinions et préoccupations et de déterminer comment l'OSCE pourrait apporter une assistance.

Le gouvernement ukrainien a organisé trois tables rondes sur l'unité nationale, à Kiev, Kharkiv et Mykolaiv avec le soutien de la Présidence de l'OSCE et du Coordonnateur des projets en Ukraine. L'OSCE a tenu une conférence sur la médiation pour examiner comment appuyer les initiatives de dialogue locales et internationales en vue d'apaiser les tensions et de favoriser des réformes fondées sur les enseignements tirés de conflits survenus ailleurs dans la région de l'OSCE, notamment dans les Balkans occidentaux et en Irlande du Nord.

« Je suis convaincu que la stabilité, le progrès et la prospérité en Ukraine ne peuvent être renforcés que par la volonté de s'écouter et de se parler. »

Ambassadeur Hido Bišcevic

Chef de l'équipe du projet de Dialogue national de l'OSCE en Ukraine.



S'ATTAQUER À UNE NOUVELLE MENACE HÉRITÉE DU CONFLIT

Les hostilités militaires dans le Donbass ayant laissé de vastes territoires contaminés par des obus et des projectiles de mortier non explosés, le Coordonnateur a veillé à ce que les services civils de déminage ukrainiens soient mieux à même de nettoyer les zones touchées et de protéger les personnes contre les accidents. L'OSCE a fourni aux services d'urgence de l'État 50 équipements de protection, et une campagne d'annonces a alerté la population sur cette menace. Les écoles de la région de Louhansk ont reçu 7 000 manuels contenant des instructions de sécurité à l'intention des enfants au cas où ils trouveraient un article militaire dangereux.



Roman Abramov, chef de l'équipe de pyrotechniciens du Département d'urgence régionale de Poltava, enseigne à des enfants les dangers liés aux armes non explosées lors d'un exercice de sensibilisation mené avec le soutien de l'OSCE dans une école de la région de Poltava, dans le centre de l'Ukraine.

LA PRESSE DANS LE CONFLIT

Eu égard au rôle crucial que les organes d'information et les autres médias peuvent jouer dans le désamorçage d'un conflit, le Coordonnateur des projets a accordé une importance particulière à la sûreté des journalistes et à l'éthique médiatique. Eu égard aux amères leçons du début de 2014, quand de nombreux professionnels des médias ont été blessés, l'OSCE a réuni des agents de la force publique et des journalistes pour discuter et élaborer conjointement un guide sur l'interaction entre les journalistes et les policiers lors de manifestations de masse et de situations de crise. Cette publication contient des recommandations relatives à la coopération lors de manifestations de masse, qui ont trait à la sûreté et à des questions juridiques.



ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE POUR LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE

Outre qu'elle a familiarisé 911 juges avec les lois électorales révisées, l'OSCE a aidé la communauté juridique à relever d'autres défis en dispensant une formation axée sur les crises à 750 membres de professions juridiques sur des questions allant de la détention illégale aux problèmes des personnes déplacées.

APPUI ÉLECTORAL

Pour les deux élections anticipées (présidentielles en mai et législatives en octobre), le Coordonnateur s'est attaché surtout à faire en sorte que les commissaires électoraux soient bien formés à l'administration du processus. Une nouvelle plateforme de formation en ligne a

été mise à disposition, et plus de 500 000 exemplaires de manuels d'administration électorale ont été distribués dans les régions de tout le pays. Afin de restaurer la confiance du public dans les élections en tant que moyen d'influencer le gouvernement, le Coordonnateur a en outre mené des campagnes de sensibilisation à la télévision, à la radio et sur l'Internet pour que les électeurs puissent se familiariser avec leurs droits et veiller à ce qu'ils soient inscrits sur les listes électorales pour pouvoir voter. Cela revêt une importance particulière dans le cas des électeurs déplacés de leur lieu d'origine.



Afin de prévenir la fraude lors des élections présidentielles du 25 mai en Ukraine, chaque bulletin a été numéroté et tamponné à la main.

Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk

Observateur en chef : **Paul Picard**

Budget : 592 100 euros

Effectifs : 17 (au 31 décembre 2014)

www.osce.org/om

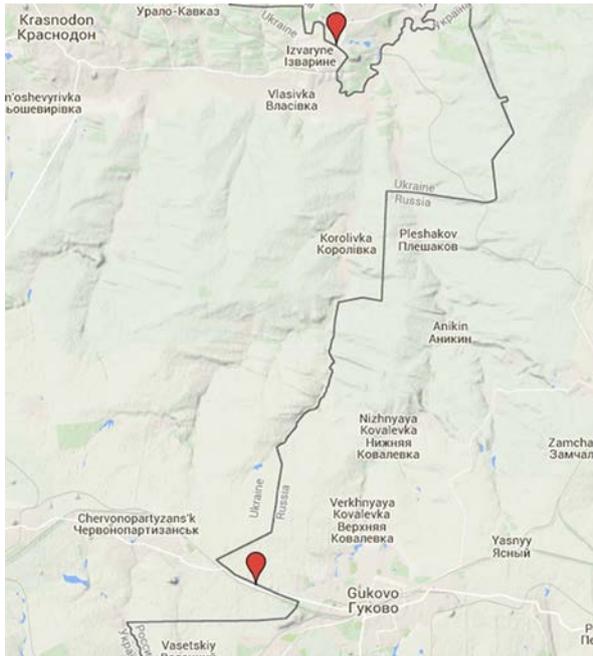
En juillet, du fait de la persistance des troubles dans l'est de l'Ukraine, les ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, de la France, de la Russie et de l'Ukraine, réunis à Berlin, ont demandé à l'OSCE de déployer des observateurs de l'Organisation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk. Ils ont également demandé que les informations pertinentes soient échangées régulièrement et rapidement entre la Russie, l'Ukraine et l'OSCE.

Le 24 juillet, le Conseil permanent, à la suite d'une invitation de la Fédération de Russie, a adopté une décision sur le déploiement d'une mission d'observation aux deux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk. La Mission d'observation a commencé ses opérations dans les quelques jours qui ont suivi et s'est étoffée jusqu'à compter 16 observateurs. En décembre, le Conseil permanent de l'OSCE a prorogé la mission jusqu'au 23 mars 2015 et autorisé à porter le nombre des observateurs de 16 à 22.

Cette mission s'inscrit dans le cadre des efforts plus vastes déployés par l'OSCE pour fournir des informations objectives et exactes sur la situation de sécurité en Ukraine, faciliter les contacts entre les parties au conflit et maintenir un dialogue inclusif. Les observateurs ne sont pas armés et sont censés agir de manière impartiale et transparente en communiquant fréquemment des rapports aux États participants et au public.

Les observateurs ont pour mandat non pas de contrôler les cartes d'identité, d'inspecter les chargements ou d'intervenir de quelque façon que ce soit aux postes de contrôle, mais de noter et de signaler les types de mouvements, y compris les mouvements militaires, les mouvements de réfugiés ukrainiens fuyant l'est de l'Ukraine et y retournant ensuite ainsi que ceux des convois russes passant par les postes de contrôle. Les rapports de la Mission d'observation ont constitué une source très précieuse d'informations neutres et impartiales pour la Présidence et les États participants de l'OSCE en donnant une idée de l'évolution de la dynamique aux deux postes de contrôle.

Après la déclaration du cessez-le-feu du 5 septembre, les observateurs ont noté une amélioration marquée de la situation de sécurité et observé que de nombreuses familles retournaient en Ukraine. À travers les fluctuations des niveaux d'activité et de violence dans la région, les citoyens ont continué à remarquer la présence de l'OSCE à la frontière.



La Mission d'observation de l'OSCE est présente à deux postes de contrôle russes : Goukovo et Donetsk

La Mission d'observation a en outre contribué à mieux faire connaître l'OSCE dans les médias russes, car ses conférences de presse hebdomadaires ont été très suivies et couvertes dans les organes d'information.

L'OBSERVATION DES FRONTIÈRES EN CHIFFRES	
	20 RAPPORTS HEBDOMADAIRES PRÉSENTÉS
	13 RAPPORTS PONCTUELS PRÉSENTÉS
	14 500+ HEURES PASSÉES À LA FRONTIÈRE
	1 130 000 PERSONNES EN TRANSIT OBSERVÉES
	100 000+ KILOMÈTRES PARCOURUS

(Les chiffres ont trait aux activités menées du 29 juillet au 31 décembre)

CHRONIQUES FRONTALIÈRES : AIDER À SÉCURISER LE RETOUR

Le 1^{er} août, les familles de soldats ukrainiens encerclés et soumis à des attaques de groupes armés, ont demandé à la Mission d'observation de l'OSCE d'aider plus de 400 militaires ukrainiens à franchir la frontière au poste de contrôle de Goukovo afin qu'ils puissent retourner en toute sécurité sur le territoire de l'Ukraine contrôlé par le gouvernement. Ces hommes avaient été coupés de leurs lignes logistiques et laissés sans ravitaillement.

Le 4 août, 437 militaires ukrainiens ont franchi la frontière au point de passage de Goukovo et ont ensuite été escortés par les autorités russes jusqu'en Ukraine à travers le poste frontière

contrôlé par le gouvernement ukrainien.

L'OSCE s'est entremise auprès des responsables russes et ukrainiens de la défense pour assurer le passage de la frontière par les militaires ukrainiens, qui s'est effectué par vagues à partir du 2 août, et qui a duré jusqu'au début de la matinée du 4 août. Dans les jours qui ont suivi, tous les militaires ukrainiens ont été rapatriés en Ukraine par un itinéraire sûr.

Quand les premiers Ukrainiens sont rentrés sains et saufs, la mère d'un de ces militaires a adressé ce message de remerciement à M. Ion Savciuc, un premier intervenant de la Mission d'observation, pour l'aide de l'OSCE : « Ion, merci beaucoup d'avoir sauvé nos enfants ! Je prierai pour vous toute ma vie ! La mère d'Alexandre. » Alexandre est l'officier qui a conduit les 11 premiers Ukrainiens à travers le point de passage de Goukovo le samedi 2 août.

CHRONOLOGIE DES ACTIVITÉS

2 juillet : La Déclaration de Berlin demande que des observateurs de l'OSCE soient envoyés à la frontière russo-ukrainienne

14 juillet : M. Lavrov, Ministre russe des affaires étrangères, invite des observateurs de l'OSCE aux postes de contrôle de Goukovo et de Donetsk

24 juillet : La Décision n° 1130 du Conseil permanent crée la Mission d'observation

29 juillet : Cinq observateurs arrivent pour donner le coup d'envoi à la Mission

15 août : L'observation des postes de contrôle 24 h sur 24 commence

5 septembre : Le cessez-le-feu est déclaré



« Nous avons assisté à un mouvement inverse, au retour de réfugiés. Les tirs ininterrompus ont littéralement cessé. »

Paul Picard,

Observateur en chef, à propos des tendances peu après le cessez-le-feu

1^{er}-4 août : La Mission d'observation intercède pour assurer le retour en toute sécurité de quelque 437 gardes frontière ukrainiens, qui avaient été encerclés par des hommes armés



100 PASSAGES QUOTIDIENS DE LA FRONTIÈRE EN MOYENNE
PAR DES HOMMES ET DES FEMMES PORTANT DES UNIFORMES DE
STYLE MILITAIRE

Lorsqu'il a fait rapport sur cette communication de la mère et sur la façon dont l'OSCE a facilité le transfert de centaines d'autres soldats ukrainiens rentrant dans leur foyer ce weekend-là, l'Observateur en chef, Paul Picard, a écrit ceci : « Nous avons le sentiment aujourd'hui que notre travail a été fructueux et que malgré le mandat très limité de la Mission d'observation, l'OSCE a été en mesure d'influencer le cours des choses et certainement de sauver de nombreuses vies au cours du weekend. »

Coordonnateur des projets à Bakou

Coordonnateur des projets : **Ambassadeur Alexis Chahtahtinsky**

Budget : 1 800 000 euros

Effectifs : 5 internationaux

13 locaux

www.osce.org/baku

Au cours de la première année de fonction du Coordonnateur des projets à Bakou, l'OSCE a entrepris un travail considérable pour promouvoir la tolérance et le dialogue entre les religions, a signé un accord à long terme destiné à favoriser les efforts déployés en coopération pour lutter contre la traite des êtres humains, a fourni une assistance en matière de bonne gouvernance afin d'aider à promouvoir des mesures de transparence et de lutte contre la corruption et a formé des fonctionnaires locaux à la lutte contre la violence domestique.

TRANSFORMATION D'UNE MISSION

Le nouvel an 2014 a marqué un nouveau départ pour l'OSCE en Azerbaïdjan, lorsque le Bureau de l'OSCE à Bakou est devenu officiellement le Coordonnateur des projets de l'OSCE à Bakou. Ce dernier a notamment pour mandat de soutenir la coopération entre le gouvernement azerbaïdjanais et l'OSCE pour la mise en œuvre des principes et engagements de l'Organisation, de planifier et d'exécuter des projets portant sur les trois aspects du concept de sécurité globale de l'OSCE et, à cette fin, de maintenir des contacts avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, les autorités locales, les universités, les établissements de recherche et les ONG d'Azerbaïdjan.



PROMOTION DE LA TOLÉRANCE ET DU DIALOGUE ENTRE LES RELIGIONS

En novembre 2014, l'OSCE, le gouvernement azerbaïdjanais, le Conseil des musulmans du Caucase et l'UNESCO ont accueilli une conférence internationale sur la promotion de la tolérance religieuse. Des représentants d'organismes gouvernementaux, d'organisations internationales, de communautés religieuses et d'organisations de la société civile se sont joints à des experts internationaux de 11 États participants pour débattre des liens entre le dialogue interconfessionnel, la sécurité et la démocratie. Les participants à la conférence ont en outre procédé à une réflexion sur les moyens de prévenir la radicalisation, ainsi que de promouvoir la tolérance et le multiculturalisme en tant que facteurs primordiaux de paix, de progrès et de développement.

Le Coordonnateur des projets a en outre travaillé avec le Ministère de l'éducation à l'examen et à l'amélioration de l'éducation à l'Holocauste dans le programme d'enseignement national.



*Le Président en exercice de l'OSCE et chef du Département fédéral suisse des affaires étrangères, **Didier Burkhalter** (à gauche), serrant la main au Président de l'Azerbaïdjan, **Ilham Aliyev**, se félicite de la création du bureau du Coordonnateur des projets de l'OSCE à Bakou, le 2 juin 2014.*

Des représentants de diverses confessions religieuses assistent à la Conférence internationale sur le renforcement de la tolérance à Bakou, les 17 et 18 novembre 2014.



ENGAGEMENT À METTRE FIN À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN AZERBAÏDJAN

L'OSCE et l'USAID sont convenus de soutenir les efforts déployés par le gouvernement azerbaïdjanais pour intensifier la lutte contre la traite des êtres humains et le travail forcé en offrant des refuges aux victimes de la traite, en sensibilisant davantage le public et en aidant à renforcer les organisations de la société civile actives dans ce domaine. L'OSCE a en outre fourni un appui pour une visite d'étude effectuée en Hongrie par neuf spécialistes azerbaïdjanais de la question.



*L'Ambassadeur **Alexis Chahtahtinsky** (à gauche), Coordonnateur des projets de l'OSCE à Bakou, et **Dereck Hogan**, Chargé d'affaires des États-Unis à Bakou, ont signé un accord d'une durée de trois ans en novembre 2014 pour soutenir les efforts déployés par l'Azerbaïdjan en vue de lutter contre la traite des êtres humains.*

ASSISTANCE EN MATIÈRE DE BONNE GOUVERNANCE

Dans le cadre de l'appui qu'elle continue à fournir à l'Agence d'État azerbaïdjanaise pour les services publics et l'innovation sociale dans les domaines de la bonne gouvernance, de la transparence et des mesures de lutte contre la corruption, l'OSCE a formé à la gestion 200 fonctionnaires futurs des centres de services ASAN, le nouveau guichet unique pour les services gouvernementaux. L'OSCE a en outre prêté son concours aux centres pour se

préparer à leur certification par l'Organisation internationale de normalisation et à leur homologation par un système international de gestion de la santé et de la sûreté au travail.



Les centres ASAN servent de guichet unique pour les services publics.



LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DOMESTIQUE

Le Coordonnateur a organisé des cours de formation de formateurs à l'intention de membres de la magistrature, de policiers, de fonctionnaires régionaux et de travailleurs sociaux sur la façon d'appliquer efficacement la législation existante pour prévenir la violence domestique. L'OSCE a en outre fourni un appui pour un voyage d'étude effectué en Autriche par 12 représentants d'organismes publics et de la société civile d'Azerbaïdjan pour s'initier aux meilleures pratiques en ce qui concerne la gestion des refuges et la fourniture de services aux victimes de violences domestiques.

Bureau d'Erevan

Chef du Bureau : **Ambassadeur Andrey Sorokin**

Budget : 2 862 000 euros

Effectifs : 7 internationaux

40 locaux

www.osce.org/yerevan

Le Bureau d'Erevan est resté actif dans toutes les dimensions de la sécurité, mais en 2014 il a mis davantage l'accent sur l'engagement de la jeunesse, conformément aux priorités de la Présidence suisse. Il a en outre promu des réformes dans le secteur de la sécurité, apporté un soutien à des ONG dans des domaines tels que la gestion des risques de catastrophe et encouragé à redoubler d'efforts pour développer la démocratie locale à travers des référendums citoyens.

ASSURER UNE LARGE PARTICIPATION DE LA JEUNESSE

Le Bureau de l'OSCE à Erevan s'est employé tout au long de l'année à faire participer la jeunesse d'Arménie par divers moyens allant de pratiques journalistiques à une simulation et à des manifestations de l'OSCE.

Le Bureau a accueilli une simulation de l'OSCE qui a aidé une soixantaine d'ambassadeurs de la jeunesse à s'exercer aux relations internationales et aux négociations. Avec le soutien de l'OSCE, le Bureau d'Erevan a organisé un concours national de débats entre des étudiants de six régions d'Arménie sur le degré de vulnérabilité éventuel des hommes, des femmes et des enfants à la traite. Des élèves d'écoles secondaires d'Idjevan ont participé à un concours de simulation de tribunaux destiné à leur faire mieux connaître la législation et les procédures judiciaires. Vingt-cinq jeunes se sont initiés au journalisme d'investigation et au photoreportage lors de jeux et de débats interactifs dans le cadre d'un atelier de quatre jours organisé par le Bureau sur la lutte contre la corruption. Des jeunes issus de minorités nationales d'Arménie se sont familiarisés avec les droits de l'homme et les principes du volontariat et ont confronté leurs expériences lors d'un camp d'une semaine facilité par l'OSCE. Des ateliers organisés dans différentes régions ont aidé à améliorer la coordination et à resserrer les modalités de coopération entre les différents organismes étatiques et non étatiques s'occupant des jeunes délinquants et des droits de l'enfant.



« GUILLOTINE RÉGLEMENTAIRE »

En 2014, l'examen de la réglementation a porté sur les impôts, les douanes, les affaires étrangères, les transports et les soins de santé. La réforme a pour objet de réduire d'au moins 50% le coût de l'activité économique en Arménie. Outre que les entreprises et les investisseurs en profiteraient, si toutes les réformes étaient pleinement appliquées, cela pourrait à terme accroître le PIB arménien dans une proportion allant jusqu'à 0,6 %. Le Centre national de réglementation législative a signalé en septembre que les réformes recommandées permettaient d'assurer cette réduction des coûts de 50%.

PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE LOCALE DIRECTE

En coordination avec le Ministère de la justice, le Ministère de l'administration territoriale et la Commission électorale centrale, le Bureau a chargé deux experts d'aider les responsables à amender les lois arméniennes sur les référendums locaux. Les membres de ce groupe de

travail, ainsi qu'un membre du Parlement et un expert de la société civile se sont rendus en Suisse et en Allemagne pour confronter les bonnes pratiques relatives aux initiatives en matière de scrutins citoyens et de référendums publics.



Participants au cours de formation organisé avec le soutien de l'OSCE à l'intention de jeunes Arméniens sur la lutte contre la corruption à Tsaghkadzor, le 3 décembre 2014.



PRIX DES DROITS UNIVERSELS

En juin, l'OSCE et des partenaires internationaux ont honoré des personnes œuvrant à la promotion des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de l'activisme civique en Arménie lors de la troisième cérémonie de remise du Prix des droits universels à Erevan. Davit Tonoyan, premier Vice-Ministre de la défense, a été récompensé pour ses efforts de promotion des droits de l'homme dans l'armée. Parmi les autres lauréats figuraient les avocats Artak Zeynalyan et Ara Ghazaryan (Défenseur des libertés), l'initiative « Nous ne payons pas 150 drams » (Activisme civique), Lara Aharonian du Centre de ressources pour les femmes (Femme courageuse), Hetq.am (Excellence médiatique), le chef de la communauté karahunj, Lusine Avetyan (Réformateur de l'administration locale) et Laura Movsisian, Directrice du Centre de rééducation pédiatrique (Service civil).



William Hanlon, chef adjoint du Bureau de l'OSCE à Erevan (à droite) remettant le prix du réformateur gouvernemental à Davit Tonoyan, premier vice-ministre arménien de la défense, lors de la cérémonie de remise des prix des droits universels à Erevan, en Arménie, le 19 juin 2014 (Ambassade du Royaume-Uni).

RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

En 2014, plusieurs tables rondes et séminaires internationaux ont été organisés en vue de promouvoir les relations civil-militaire et police-public, la gestion du secteur de la défense et la supervision financière du secteur de la sécurité. Le Bureau a aidé à traduire en arménien les principaux documents juridiques concernant le secteur de la sécurité.

La coopération avec le Ministère de la défense est restée axée sur l'amélioration du professionnalisme du personnel militaire, la promotion des droits de l'homme dans les forces armées et la réduction du nombre d'affaires criminelles. Un atelier international organisé par le Bureau et le gouvernement hôte sur le Code de conduite de l'OSCE a aidé à mettre en

commun des connaissances, des données d'expérience et des meilleures pratiques concernant la gouvernance et les réformes dans le secteur de la sécurité.

MÉCANISME NATIONAL DE PRÉVENTION

Le Bureau a prêté son concours aux membres du mécanisme national de prévention de la torture, composé de représentants d'organisations de la société civile et de membres du personnel de l'Institut de défense des droits de l'homme, pour les visites qu'ils ont effectuées dans des prisons de tout le pays. Ces visites ont débouché sur des recommandations adressées aux organismes d'État concernés au sujet du traitement des détenus, et notamment des soins de santé et des conditions dans les établissements de détention.



GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Dans le cadre de ses activités relatives à la sécurité environnementale, le Bureau a apporté son soutien à deux ONG locales pour l'élaboration d'une politique nationale de gestion des incendies sauvages, a envoyé des responsables des services d'urgence en Turquie pour y recevoir une formation à la gestion des incendies et a formé des représentants de 15 centres Aarhus à la préparation aux catastrophes et à l'adaptation au changement climatique.

Centre d'Achgabat

Chef du Centre : **Ambassadeur Ivo Petrov**

Budget : 1 526 900 euros

Effectifs : 6 internationaux

19 locaux

www.osce.org/ashgabat

En 2014, le Centre de l'OSCE à Achgabat (Turkménistan) a célébré son quinzième anniversaire avec un nombre record de projets. Au cours d'une année qui a vu les forces internationales commencer à se retirer de l'Afghanistan voisin, le Centre a privilégié fortement la formation à la sécurité des frontières, l'assistance pour la démocratisation et les activités relatives à la bonne gouvernance, qui ont contribué aux efforts déployés par le pays hôte pour améliorer la gestion des frontières, élargir son portefeuille économique et mettre en œuvre des réformes juridiques.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

En 2014, le Centre a lancé un projet visant à renforcer les capacités des gardes frontière au Turkménistan. La première phase, qui s'est déroulée au point de passage d'Imamnazar à la frontière entre le Turkménistan et l'Afghanistan, a permis de dispenser à 22 gardes frontière turkmènes une formation aux techniques de sécurisation des frontières ainsi que des compétences médicales.

Deux cents élèves de l'Institut de gestion des frontières d'Achgabat et de l'Institut naval de Turkmenbaschi ont enrichi leurs compétences techniques grâce à des cours de l'OSCE sur les procédures de sécurisation et de gestion des frontières terrestres et maritimes.

Dans le domaine de la sécurité des envois conteneurisés et de la sécurité aérienne, le Centre a organisé des formations et des visites d'études à Munich et à Montréal à l'intention de responsables de l'aviation et de l'application des lois.



MESURES DE CONFIANCE ET DE SÉCURITÉ EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ARMES

Le Centre a continué de coopérer avec le gouvernement hôte à l'amélioration de la gestion des armes légères et de petit calibre (ALPC) et des munitions conventionnelles grâce à des cours de formation ainsi qu'à des visites d'études qui ont permis à des responsables militaires et à des responsables de l'application des lois de se familiariser avec les meilleures pratiques internationales et nationales.

Le Centre a en outre rendu des responsables de la défense et de la sécurité mieux à même d'appliquer les mesures de confiance et de sécurité et a sensibilisé les responsables compétents à la lutte contre le trafic illicite de matières chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DES LOIS

Le Centre a formé 23 responsables de l'application des lois aux moyens d'empêcher le

mouvement transfrontière de drogue et de précurseurs chimique et a facilité l'échange de pratiques en matière d'application du Code de la route en organisant une visite d'étude en Turquie à l'intention de hauts responsables turkmènes de la sécurité routière.



Des gardes frontière turkmènes se perfectionnent à l'octroi de soins aux victimes de combats tactiques lors du cours de formation générale à la patrouille qui s'est déroulé au point de passage d'Imamnazar à la frontière entre le Turkménistan et l'Afghanistan.

LA BONNE GOUVERNANCE COMME OBJECTIF

Le Centre de l'OSCE à Achgabat a fourni un appui pour la création du Centre de ressource en matière de bonne gouvernance dans les locaux du Ministère turkmène des finances. Ce centre aide le Ministère à lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent et joue un rôle central dans la sensibilisation aux pratiques de bonne gouvernance et met en contact les diverses parties prenantes. Une visite d'étude en Lettonie a permis à des spécialistes compétents du Turkménistan de se familiariser avec les bonnes pratiques lettones en matière de bonne gouvernance.



ACTIVITÉS LIÉES À L'ÉNERGIE ET À L'ENVIRONNEMENT

Afin d'aider le Turkménistan, qui est riche en pétrole et en gaz, à diversifier et renforcer son portefeuille énergétique, le Centre a poursuivi une série d'ateliers sur la diplomatie énergétique en facilitant un débat sur les mécanismes de fixation des prix du gaz entre les responsables gouvernementaux compétents et les spécialistes. Le Centre a en outre organisé un séminaire destiné à stimuler les contacts professionnels et les échanges de meilleures pratiques dans le but de mettre sur pied un centre national d'excellence sur l'énergie renouvelable dans les locaux de l'Institut turkmène de l'énergie de Mary.

Le Centre de l'OSCE a également étendu le réseau de la Convention Aarhus au Turkménistan en 2014 en ouvrant des centres d'information du public sur l'environnement à Turkmenbashi et Turkmenabad en vue de favoriser un engagement accru des citoyens et un transfert plus large de connaissances pour ce qui est des questions environnementales. Plus de 180 personnes ont participé aux programmes de formation connexes dans tout le pays



DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS

Le Centre a fourni des services d'experts sur la réglementation juridique de l'Internet, des médias en ligne et de la radiodiffusion. Il a formé des journalistes à l'emploi des technologies nouvelles ainsi qu'à la rédaction d'analyses et aux techniques d'entretien et a aidé les gestionnaires de contenus d'organismes gouvernementaux à acquérir des connaissances poussées sur le lancement et la bonne gestion de sites web.



Un formateur et des participants lors d'un cours de formation à l'emploi des technologies nouvelles en journalisme.

SOUTIEN JURIDIQUE EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME		
<i>L'OSCE a apporté un soutien à des avocats pour :</i>		
	154	PERSONNES
	43	APPELS
<i>Formations en 2014 :</i>		
	48	FORMATIONS
	1 249	PARTICIPANTS

DE LEUR PROPRE BOUCHE :

INAUGURATION DU PREMIER REFUGE ET DE LA PREMIÈRE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE POUR LES FEMMES AU TURKMÉNISTAN.



« En 2014, l'organisme public Keik Okara a continué, avec le soutien du Centre de l'OSCE à Achgabat, de s'attacher à prévenir la violence domestique en gérant une permanence téléphonique et un centre d'aide aux victimes. Trois manifestations ayant sensibilisé le public aux questions de parité des sexes et à la violence domestique ont été organisées. Notre organisation attache une grande valeur à la coopération avec le Centre de l'OSCE, qui permet d'apporter une aide juridique, psychologique et sociale ciblée aux personnes confrontées à des situations difficiles au sein de leur famille. »

Sabir Agabalyev

Président adjoint de l'organisme public Keik Okara, qui vise à renforcer le rôle de la famille dans la société

PROMOTION DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Le Centre de l'OSCE a réuni 23 parlementaires, représentants du gouvernement et responsables de l'application des lois pour débattre de la liberté de religion et de conviction. Une visite d'étude en Belgique a permis à quatre responsables turkmènes de se familiariser avec les pratiques nationales dans le domaine de la jouissance du droit de religion et de conviction.

SOUTIEN PARLEMENTAIRE

Avec l'entrée en fonction d'un nouveau parlement en 2014, l'OSCE a fait une large place au soutien parlementaire en formant 225 députés à la rédaction des lois.

SENSIBILISATION AUX DROITS DES DÉTENUS

Le Centre a formé 25 gardiens de prison aux droits des détenus et a apporté son soutien pour une visite d'étude sur la gestion des prisons au Royaume-Uni. Il a en outre tenu des consultations sur le Code pénal amendé du Turkménistan, qui comporte un programme de libération conditionnelle à l'intention des détenus qui se soumettent à une surveillance électronique.

Centre d'Astana

Chef du Centre : **Ambassadrice Natalia Zarudna**

Budget : 2 237 000 euros

Effectifs : 4 internationaux

22 locaux

www.osce.org/astana

Le Centre de l'OSCE à Astana a collaboré étroitement avec les autorités et la société civile du pays hôte en 2014 pour faire face aux menaces transnationales, renforcer la sécurité régionale, promouvoir la bonne gouvernance et les libertés fondamentales, lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent, contribuer à la sécurité de l'approvisionnement en énergie et en eau, faciliter les réformes de la justice pénale et des prisons et promouvoir une culture de participation de la jeunesse. Il a élargi le champ géographique de ses activités, en y incluant une perspective régionale, et a fait figurer de nouveaux thèmes dans son portefeuille de projets en vue de répondre aux besoins du pays hôte et aux nouvelles menaces pour la sécurité.



RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ RÉGIONALE

Grâce à 19 séminaires auxquels ont participé des experts internationaux, le Centre a aidé à rendre quelque 940 agents des forces de l'ordre de tout le pays mieux à même de lutter contre la criminalité organisée, le trafic de drogues, d'armes et d'êtres humains ainsi que la violence domestique. Il a lancé des projets sur la lutte contre le commerce illicite et sur l'utilisation de chiens et de technologies de pointe pour détecter les explosifs, les drogues et les marchandises contrefaites. Il a aidé à acquérir des compétences spécialisées en matière de cybercriminalité, de gestion des rassemblements publics, ainsi que de sécurité des frontières et des documents et, conjointement avec ses partenaires, à intensifier les efforts pour lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme, en particulier leur impact sur la jeunesse. Le Centre a en outre favorisé la mise en œuvre des documents sur les mesures de confiance et de sécurité au niveau régional.



Un maître-chien travaille avec un labrador pour détecter des explosifs dissimulés dans une fourgonnette lors d'un exercice pratique au Centre cynologique du Comité de contrôle des douanes, à Almaty, le 31 octobre 2014.



Des étudiants et d'anciens participants de l'OSCE du Réseau pour la jeunesse d'Asie centrale posent en 2014 avec certains des experts conférenciers et facilitateurs du séminaire de cette année. 2014 a marqué le dixième anniversaire du Réseau. Almaty, 26 août 2014 (OSCE).



RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE

Conformément à la priorité de la Présidence relative à la participation de la jeunesse, le Centre a associé quelque 720 jeunes participants à ses manifestations. Pour marquer le dixième anniversaire du Réseau pour la jeunesse d'Asie centrale, il a, avec le soutien financier des États-Unis, organisé un séminaire à l'intention d'étudiants et d'anciens participants au Réseau de tous les pays d'Asie centrale, de Mongolie et d'Afghanistan. Il a en outre apporté un appui au programme centrasiatique de formation à l'encadrement à l'intention de jeunes écologistes et a privilégié les questions relatives aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales lors du camp (de jeunesse) Zhas et du Forum des étudiants en droit.



BONNE GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de son portefeuille de projets relatifs à la bonne gouvernance, le Centre a aidé le Kazakhstan à promouvoir les normes et meilleures pratiques en matière d'autogouvernance locale lors de neuf séminaires et formations organisés dans tout le pays à l'intention de 785 participants. La lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ont continué à figurer parmi les priorités du Centre. Conjointement avec des parties prenantes nationales et internationales, le Centre a aidé le gouvernement, la magistrature, le secteur bancaire et la société civile à produire des connaissances sur les techniques et méthodes avancées pour s'attaquer à ces défis.

Le Centre a prôné vigoureusement le passage à une économie verte lors de diverses manifestations nationales et internationales en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la promotion des principes d'une croissance verte dans les domaines de l'agriculture biologique et de la pêche. Pour renforcer la participation du public à la prise des décisions, il a encouragé l'application de la Convention d'Aarhus et soutenu les activités de 16 centres Aarhus dans tout le pays. Il a préconisé l'adoption d'une approche écosystémique de la gestion des ressources en eau, en particulier pour les bassins hydrographiques de la mer d'Aral et du lac Balkhach, et a fourni une assistance pour la réduction des risques de catastrophes en aidant à renforcer la sûreté des structures hydrauliques et en élaborant des plans d'action régionaux contre les déversements d'hydrocarbures.

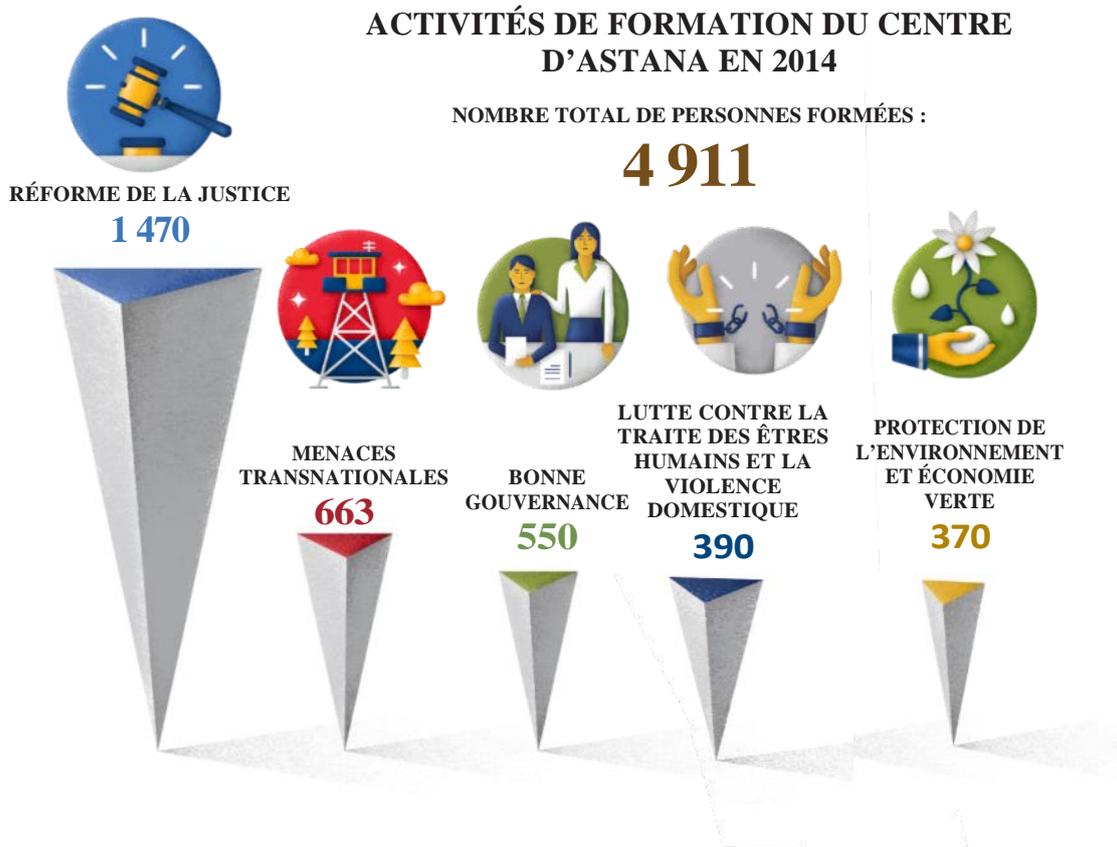


PROMOTION DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Dans le domaine de la promotion des libertés fondamentales et des droits de l'homme, le Centre a concentré son attention sur les principales réformes des

systèmes de justice pénale et des systèmes pénitentiaires au Kazakhstan. Quelque 2 400 fonctionnaires, procureurs, agents des forces de l'ordre, spécialistes des médias et experts juridiques ont pris part à 15 activités de renforcement des capacités axées sur la transition vers un nouveau modèle de justice pénale. Le Centre a continué à soutenir les efforts de réforme du système pénitentiaire et la mise en œuvre du nouveau mécanisme national de prévention de la torture et des mauvais traitements grâce à des formations mises sur pied à l'intention de fonctionnaires et d'activistes de la société civile de tout le pays.

Le Centre a engagé le dialogue avec 400 représentants des médias, parlementaires, responsables gouvernementaux et experts internationaux sur les questions liées à la liberté d'expression. Avec son soutien, 100 spécialistes des médias, fonctionnaires et journalistes de toute la région ont participé au cinquième Forum centrasiatique annuel sur le développement de l'Internet. Le Centre a facilité une série de séminaires de formation visant à renforcer l'efficacité des tribunaux dans l'application des normes internationales concernant la liberté d'expression et l'accès à l'information. En s'ouvrant aux régions du pays, il a apporté une contribution à la société civile et au développement des partis parlementaires et politiques grâce à une série de séminaires sur le parlementarisme, la création de partis et les relations public-médias.



Centre de Bichkek

Chef du Centre : **Ambassadeur Sergey Kapinos**

Budget : 6 909 600 euros

Effectifs : 34 internationaux

122 locaux

www.osce.org/bishkek

Le Centre de Bichkek s'attache principalement à aider à améliorer la sécurité pour tous les habitants du Kirghizistan, quelle que soit leur appartenance ethnique, alors que le pays s'efforce de surmonter les tensions qui ont culminé dans la violence en juin 2010. Le soutien apporté par le Centre pour améliorer la formation à l'application des lois, la surveillance des droits de l'homme et la transparence dans la gouvernance a joué un rôle majeur dans la stabilité du pays en 2014, et comme des élections législatives s'annonçaient au Kirghizistan en 2015, le Centre de l'OSCE a prêté son concours pour leur préparation en étroite coordination avec le pays hôte.



INSTAURATION DE MÉCANISMES POUR ASSURER LA CONFIANCE

Afin de renforcer la confiance du public dans la police et assurer la transparence et l'ouverture, l'OSCE a investi dans la formation de professionnels et a facilité la rédaction d'une nouvelle loi sur la coopération entre la société civile et la police. Le Centre a aidé à organiser des auditions publiques dans toutes les régions du Kirghizistan pour examiner cette législation, qui prévoit l'exécution tous les ans d'une enquête d'opinion sur la police auprès du public. Les formations ont porté sur la gestion de l'ordre public et les recherches sur les lieux des crimes, entre autres sujets.

Pour pouvoir être aussi efficaces que possible, les organismes de police ont besoin de jouir de la confiance de la population qu'ils desservent, en sorte qu'en 2014 d'importants efforts ont été consacrés au développement de la police de proximité. Des manifestations de partenariat police-public organisées par l'Initiative sur la sécurité publique ont eu lieu dans 15 districts avec la participation de 400 policiers locaux.

Les lois doivent être appliquées dans le cadre d'un système législatif équitable et transparent. L'OSCE a aidé le Kirghizistan à réviser son Code pénal, son Code de procédure pénale et son Code d'exécution des peines, qui ont fait l'objet de débats publics en 2014 et qui sont actuellement à l'examen au Parlement. Soulignant l'importance d'une supervision civile, l'OSCE a, en 2014, fourni un soutien sans précédent à des institutions des droits de l'homme et à des groupes de la société civile du pays pour l'observation conjointe des établissements de détention. Le personnel nouvellement recruté du mécanisme national de prévention de la torture a commencé à effectuer des visites inopinées (y compris la nuit) dans des unités de la police de Bichkek. L'OSCE a continué d'observer des procès et des audiences judiciaires concernant les mesures de contrainte dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour surveiller le respect des normes nationales et internationales relatives à l'état de droit.



L'OSCE a financé une visite d'étude à l'intention de 25 représentants d'organismes publics clés du Kirghizistan en Mongolie, du 24 au 27 juin 2014, en vue d'échanger des informations en rapport avec les réformes que le Kirghizistan entreprend avant les élections législatives de 2015 et présidentielle de 2017.

POLICE DE PROXIMITÉ



27 925 INTERACTIONS POLICE-PUBLIC



PROGRÈS SUR LES QUESTIONS DE GENRE

Le réseau des groupes d'initiative de femmes s'est étendu des provinces d'Och et de Jalalabad à celle de Batken également où il apporte un soutien au niveau communautaire pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, cadre juridique international historique traitant de l'impact énorme qu'a la guerre sur les femmes et du rôle crucial que celles-ci jouent dans la gestion des conflits, leur règlement et une paix durable.

Le Centre de l'OSCE a par ailleurs organisé des tables rondes avec des dirigeants religieux pour débattre de la violence sexiste et de l'impact de la discrimination à l'égard des femmes sur la radicalisation de celles-ci. Le Ministère de la défense a été invité à mieux faire comprendre aux militaires les aspects de la sécurité liés à la parité des sexes.



PRÉVENTION DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

En vue d'aider la police kirghize à intensifier ses efforts de lutte contre la traite des êtres humains, le Centre, en coordination avec le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains, a formé des policiers du Département principal des enquêtes aux techniques d'enquête proactives. Le Centre a en outre organisé une table ronde sur les itinéraires et les modalités de la traite des êtres humains avec les consulats au Kirghizistan, dont beaucoup représentent des pays d'immigration de travailleurs kirghizes où ceux-ci finissent par être exploités dans le cadre d'un système de traite. Des informations ont par ailleurs été communiquées à des responsables religieux pour qu'ils les transmettent à la population locale. Les élèves des écoles de trois régions méridionales ont été informés des risques liés à la migration et des moyens de se protéger contre une exploitation.



Des responsables religieux débattent en groupe des facteurs de vulnérabilité conduisant à l'exploitation et à la traite d'êtres humains à Och dans le cadre du projet intitulé « Prévention de la traite des êtres humains grâce à un renforcement de la coopération interagences au Kirghizistan ».

LANCEMENT DU PROGRAMME DE PROTECTION DES TÉMOINS

Le Kirghizistan a mis en place en décembre le premier programme d'Asie centrale pour la protection des témoins avec le soutien de l'OSCE. Le Centre a fourni une expertise et du matériel technique pour assurer la sécurité des informations lors des enquêtes criminelles de l'unité qui s'occupera en priorité des affaires liées à la criminalité organisée.



PUBLIC, PROGRAMMES, FIERTÉ

Avec le soutien de l'OSCE, le Kirghizistan a ouvert à Bichkek le deuxième Centre Aarhus du pays en décembre. Les centres de ce type sont créés dans le cadre de la Convention de la Commission économique de l'ONU pour l'Europe sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, qui a innové en matière de garantie des droits environnementaux des citoyens. Au Kirghizistan, les centres Aarhus renforcent l'accès aux informations environnementales, l'accès à la justice et la participation du public pour toutes les questions environnementales, y compris celles qui concernent le secteur primordial des mines dans les provinces du nord.

Dans le cadre du premier grand programme de recyclage au Kirghizistan, l'OSCE a participé avec 12 écoles secondaires à une campagne menée à Och sur le thème « Ma ville propre » en vue de sensibiliser à l'environnement et de créer un sentiment de fierté civique. Avec le soutien du maire, des chefs d'entreprises intéressés et des éducateurs, des jeunes ont collecté plus de 1,5 tonne de matières plastiques (21 000 bouteilles).

En 2014, l'OSCE a lancé le projet de réforme de la réglementation, d'une durée de deux ans, qui vise à accroître sensiblement la transparence et la cohérence des lois et des règlements au Kirghizistan et à permettre aux citoyens et aux entreprises de mieux comprendre et observer le système juridique et réglementaire du pays.

DES ENSEIGNEMENTS SALVATEURS

L'équipe de l'OSCE de Batken, dans le nord-est du Kirghizistan, s'est associée au Ministère de la défense et à des inspecteurs spécialisés dans la délinquance juvénile pour dispenser une formation destinée à sensibiliser les élèves aux dangers des munitions non explosées dans la région.

Plus de 160 élèves ont suivi cette formation, qui a réellement été payante lors du premier cours. Un élève à qui on avait montré divers dispositifs explosifs dans une brochure de l'OSCE a dit qu'il avait vu un dispositif analogue dans une ferme d'élevage locale.

Un spécialiste du déminage et les autorités ont demandé à l'enfant de leur indiquer où se trouvaient les munitions non explosées. Deux mines non explosées ont été découvertes à proximité du village du garçon et ont été désamorçées en toute sécurité.



Un membre de la Garde nationale kirghize s'entraîne à la protection d'infrastructures énergétiques cruciales contre d'éventuelles attaques terroristes lors d'une simulation tactique à la centrale hydroélectrique d'Uch Kurgan dans la province de Jalalabad, au Kirghizistan, le 24 octobre 2014.

Bureau du Tadjikistan

Chef du Bureau : **Ambassadeur Markus Mueller**

Budget : 7 218 200 euros

Effectifs : 32 internationaux

185 locaux

www.osce.org/dushanbe

Le Bureau du Tadjikistan a progressé à grands pas dans les activités qu'il a menées en 2014 pour s'attaquer à certains des problèmes les plus difficiles de la région en ce qui concerne les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la radicalisation conduisant au terrorisme. Parallèlement, l'École des cadres pour la gestion des frontières a elle aussi innové en proposant ses premiers cours en ligne à l'intention de hauts responsables ainsi que son premier cours conçu exclusivement à l'intention des responsables féminins de la sécurité des frontières.



LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

Le Bureau du Tadjikistan collabore étroitement avec le gouvernement et les ONG locales pour lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, tout en promouvant l'état de droit, la protection des droits de l'homme et le développement d'un engagement actif, civique et démocratique dans tous les secteurs de la société tadjike.

Des formations régionales ont permis à des parents d'acquérir les connaissances et les aptitudes voulues pour reconnaître les signes précurseurs d'une radicalisation violente. Quelque 140 personnes ont reçu une formation portant sur l'extrémisme, la radicalisation, les ressorts de la radicalisation et les moyens d'empêcher le processus.

Le Bureau a en outre procédé à des recherches sur le terrain dans la région afin de déterminer les causes profondes et les signes annonciateurs de l'extrémisme violent et de la radicalisation conduisant au terrorisme. Les informations recueillies serviront à élaborer et mettre en œuvre des stratégies et politiques efficaces pour lutter contre ce phénomène et promouvoir la paix, les droits de l'homme et la tolérance.



BONNE GOUVERNANCE

Lors d'un atelier de deux jours tenu en mars, des responsables gouvernementaux, des acteurs non gouvernementaux et des représentants d'organisations internationales se sont réunis pour la première fois autour de la même table pour examiner des mesures concrètes de lutte contre la corruption.

Dirigé et organisé par des experts de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de l'OSCE, cet atelier a porté sur certaines des meilleures pratiques en la matière et a encouragé les participants à réfléchir au rôle que la société civile devrait jouer pour aider à prévenir la corruption. Des représentants de six organismes publics, de 19 organisations de la société civile et de 5 organisations internationales ont participé à cette réunion.

Les participants ont traité des conflits d'intérêts et des déclarations de patrimoine, de l'accès à l'information et de la transparence dans l'administration publique. À l'issue de cet atelier, ils ont défini les mesures communes qui peuvent être prises par les structures étatiques et la

société civile. Le Bureau aidera à adapter les initiatives anticorruption en fonction des intérêts des parties prenantes au Tadjikistan.



Citoyens réunis pour participer à une formation de formateurs parrainée par l'OSCE et intitulée « Parents contre le terrorisme » à Kuylab, au Tadjikistan.

Des membres du personnel des services des frontières en Afghanistan et au Tadjikistan participent à un entraînement à l'octroi de premiers soins lors d'un cours de sensibilisation sur la gestion des frontières à Douchanbé, en avril. Photo : Farhodjan Nabiulloev (École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières)



FORMATION DE LA POLICE AFGHANE

Le Tadjikistan étant l'État participant de l'OSCE qui a la frontière plus longue avec l'Afghanistan, le Bureau de l'OSCE à Douchanbé a continué à jouer un rôle de chef de file en 2014 pour ce qui est d'accueillir et d'organiser des formations renforçant l'état de préparation de la police et des gardes frontière afghans.

En mai, 20 agents de la police afghane des frontières ont achevé un cours de formation de cinq semaines sur les patrouilles et l'encadrement organisé par le Bureau, pour lequel c'était le douzième cours de ce type. Les participants ont appris comment planifier et conduire des missions d'observation en vue de détecter et d'empêcher les passages illégaux de la frontière. Ils ont en outre amélioré leurs aptitudes en matière d'alpinisme et de premiers soins.

Au cours d'une session d'une semaine, 26 autres agents ont suivi une formation organisée par l'OSCE et le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés sur les procédures d'asile, les principes de la protection internationale, la détermination du statut des réfugiés et les normes de procédure, la lutte contre les crimes transfrontières et la gestion des frontières dans les situations d'urgence.



SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE LUTTE CONTRE LA TORTURE

En 2014, le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan a apporté un soutien à l'ONG « Coalition contre la torture », groupe de 13 organisations des droits de l'homme qui se sont associées pour prévenir les cas de torture et de mauvais traitements dans les prisons, les centres de détention préventive et les établissements militaires et pour y répondre.

Le Bureau a financé les activités menées par la coalition pour documenter la torture, pour coordonner l'aide juridique aux victimes supposées et à leurs familles et pour favoriser la sensibilisation à la torture, en particulier par le biais du site Web notorture.tj.



Notorture.tj se sert de nouvelles, de rapports, de documents et d'entretiens en tadjik, en russe et en anglais pour mettre des informations sur la torture à la disposition des juristes, des activistes, des journalistes, des représentants des pouvoirs publics, des victimes et des membres de leurs familles ainsi que du public. Cette documentation aide non seulement les victimes et les membres de leurs familles à obtenir justice, mais aussi les ONG et les autorités à analyser la situation dans les prisons et les moyens de l'améliorer.

TORTURE AU TADJIKISTAN EN 2014		
	26	CAS DOCUMENTÉS
	2	DÉCÈS À LA SUITE DE BIZUTAGES SUPPOSÉS DANS L'ARMÉE

L'ÉCOLE DES CADRES POUR LA GESTION DES FRONTIÈRES : UNE PLATEFORME DE DIALOGUE ET DE COOPÉRATION

www.oscebmsc.org

L'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières a organisé 21 formations en 2014 à l'intention de 464 participants de 25 États participants et sept partenaires pour la coopération. Plus de 85 femmes ont suivi les cours au Collège, ce qui a contribué à l'inclusion d'un plus grand nombre de femmes dans les activités de formation à la gestion des frontières.

Cette année, le Collège a élargi l'éventail des cours qu'il offre en y incluant le premier cours en ligne d'une année destiné à de hauts responsables. Un cours sur la gestion des frontières a en outre été organisé pour la première fois à l'intention de cadres féminins.

Le Collège a mis davantage l'accent sur la recherche et l'analyse en 2014, en accueillant la 2^e Conférence annuelle de recherche transfrontière sur la migration et la sécurité des frontières.



Virginia Moraru, diplômée de l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières, qui représente le Centre de lutte contre la corruption de Moldavie, dispense une session de formation sur les types de corruption à Douchanbé, le 15 juillet 2014. Photo : Farhodjan Nabiulloev (École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières)

Coordonnateur des projets en Ouzbékistan

Coordonnateur des projets : **Ambassadeur Gyorgy Szabo**

Budget : 1 980 000 euros

Effectifs : 2 internationaux

20 locaux

www.osce.org/uzbekistan

En 2014, la Mission de l'OSCE en Ouzbékistan a joué un rôle de premier plan dans la formation de juristes, de représentants des médias et de responsables gouvernementaux, la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic des drogues illicites et dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.

PROMOTION DE L'ÉTAT DE DROIT



Le Coordonnateur des projets a mis l'accent sur la prévention de la torture en aidant l'Ouzbékistan à appliquer et à respecter pleinement ses engagements en matière de droits de l'homme. En juillet, 35 personnes de divers organismes publics ont participé à Tachkent à un atelier de trois jours qui a débouché sur l'élaboration d'un mécanisme national de prévention de la torture conforme aux normes internationales relatives aux droits de l'homme. Le Coordonnateur des projets s'est en outre attaché à donner aux praticiens du droit la possibilité de promouvoir efficacement l'état de droit conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme grâce au centre de formation des juristes relevant du Ministère de la justice.



M^{me} Feruza Khaytmuratova (à gauche), du Bureau central du Médiateur, Mme Lola Saidmukhamedova (au centre), membre du Groupe d'experts relevant du Représentant du Médiateur à Tachkent, et M. Sardor Muminov (à droite), fonctionnaire au Département de la protection des droits de l'homme du Ministère de l'intérieur, lors d'un cours de formation sur la prévention de la torture à Tachkent, en Ouzbékistan, le 24 juillet 2014.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Conscient que la traite des êtres humains appelle une réponse globale et multidimensionnelle, le Coordonnateur des projets a déterminé les domaines dans lesquels il fallait redoubler d'efforts pour renforcer la réponse du pays hôte à la traite.

Un de ces domaines a trait à la nécessité de mieux identifier les victimes et de mieux répondre à leurs besoins en formant des enquêteurs de la police et des unités spécialisées de lutte contre la traite. En novembre a été lancée une série de cours de formation sur la lutte contre la traite des êtres humains à l'intention des enquêteurs et des agents de renseignement

d'Ouzbékistan. Environ 35 agents de la force publique ont participé au premier cours de formation.

CONTRÔLE DES ARMES

En 2014, le Coordonnateur des projets a aidé le gouvernement ouzbek à élaborer un Plan d'action national pour l'application la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui définit une approche globale pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et leur dissémination à des organisations terroristes.



ORGANES D'INFORMATION

Eu égard au rôle crucial que joue la presse s'agissant d'aider les électeurs à se décider en connaissance de cause, le Coordonnateur des projets a donné des avis d'experts sur les normes professionnelles pour les médias et les agences d'information en Ouzbékistan, en ce qui concerne plus particulièrement la couverture de la politique, des élections et des processus économiques.

PROGRAMME ÉCONOMIQUE « ADAPTÉ » AUX FEMMES

Eu égard au rôle important que jouent les femmes dans le développement économique, le Coordonnateur des projets a continué de soutenir des initiatives d'aide aux femmes entrepreneurs. Dans le prolongement des ateliers organisés en 2013, l'OSCE a soutenu des formations d'une durée de trois jours à l'intention de femmes récemment diplômées de l'université en vue d'améliorer leurs chances de créer leurs propres entreprises. En 2014, des participantes de diverses régions ont en outre rencontré les autorités compétentes pour s'informer des meilleurs moyens de se lancer dans le travail indépendant.



Des diplômées de la région de Namangan visitent un centre spécialisé dans la confection et la vente de vêtements dans le cadre d'une initiative de promotion des femmes comme chefs d'entreprise en juillet.



remédier.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES ILLICITES

Le Coordonnateur des projets a apporté un appui au Centre national de lutte contre la drogue, dont des représentants sur le terrain ainsi que des cadres moyens d'organismes d'application des lois ont été formés aux techniques permettant de prévenir efficacement les menaces de trafic de drogue et d'y



PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

Le Coordonnateur des projets a, en 2014, poursuivi les efforts visant à renforcer la bonne gouvernance et la démocratie en Ouzbékistan. En septembre, 60 responsables de 15 ministères, comités, organismes d'application des lois et autorités de supervision financière ont examiné comment appliquer les recommandations du Groupe d'action financière visant à réduire le

risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. L'OSCE a organisé un séminaire de deux jours avec l'Unité de renseignement financier d'Ouzbékistan et le Groupe eurasiatique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Conjointement avec le Bureau du Procureur général de la République d'Ouzbékistan, le Coordonnateur des projets a également organisé des séminaires à l'appui de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption en Ouzbékistan. Cette coopération a débouché sur des cours de formation conjoints consacrés aux mesures de lutte contre la corruption adaptés aux besoins des secteurs de la santé publique et de l'enseignement, qui sont perçus comme les plus exposés à la corruption en Ouzbékistan.

FORMATION POUR TOUS		
	FORMATION	PARTICIPANTS
Dimension économique et environnementale	19	1 400
Dimension humanitaire	19	778
Dimension politico-militaire	30	661



La Police ouzbèke brûle 1 270 kilos de drogues illicites saisies à Tachkent le 26 juin 2014 lors d'une cérémonie marquant la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogue.

Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite

Représentant : **Helmut Napiontek**

Budget : **9 300 euros**

www.osce.org/lrmpc

Le Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite a continué en 2014 d'aider à appliquer l'Accord bilatéral de 1994 entre les gouvernements letton et russe sur les garanties sociales pour les retraités militaires et leurs familles résidant en Lettonie. 2014 a marqué la sixième année consécutive où aucune demande ni aucun appel émanant d'un militaire à la retraite n'a été porté devant la Commission. Environ 10 000 personnes sont couvertes par l'Accord bilatéral, qui fait suite au retrait du personnel militaire russe de Lettonie au milieu des années 1990.

ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENTS



PROGRÈS DANS L'INTERPRÉTATION DE L'ACCORD

Les parties ont réalisé des progrès en ce qui concerne leurs interprétations divergentes de l'accord en 2014 dans le cadre de réunions officielles. La divergence de vues sur le point de savoir qui relève de l'Accord et comment une personne pourrait être considérée comme un militaire à la retraite

remplissant les conditions voulues paraît désormais réglée.

La Fédération de Russie a précisé le nombre de militaires à la retraite qu'elle est appelée à indemniser et a commencé à rembourser les frais pour 10 000 retraités au lieu de 12 000 auparavant. Dans une déclaration devant le Conseil permanent en novembre, le Représentant, M. Helmut Napiontek, a préconisé de réexaminer le rôle de l'OSCE dans la Commission mixte et a estimé que la plupart des problèmes pourraient être réglés bilatéralement entre la Lettonie et la Fédération de Russie.

DISCUSSION SUR LE REMBOURSEMENT DES COÛTS DES SERVICES MÉDICAUX

En vertu de l'Accord, la Fédération de Russie doit couvrir les frais médicaux de ses militaires à la retraite. Les autorités lettones ont demandé une augmentation des remboursements russes, étant donné que les remboursements actuels ne correspondent pas aux frais médicaux réels des militaires à la retraite vieillissants et des membres de leurs familles. De nouvelles discussions seront nécessaires pour s'entendre sur une augmentation du montant des remboursements russes.





FAVORISER LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION GRÂCE AUX PARTENARIATS

Les efforts déployés par l'OSCE en faveur d'un dialogue sans exclusive et de la coopération régionale s'étendent au-delà des frontières de ses 57 États participants pour englober 11 États partenaires en Méditerranée et en Asie ainsi que de nombreuses institutions internationales, régionales et sous-régionales.

www.osce.org/networks



Partenaires asiatiques et méditerranéens

En 2014, les partenaires se sont impliqués davantage dans le Partenariat méditerranéen et asiatique et y ont participé activement, donnant lieu à une coopération plus pratique et axée sur les résultats dans un certain nombre de domaines.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE

La Présidence suisse a favorisé un engagement accru avec les partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération en s'employant à promouvoir leur participation aux activités de l'OSCE, en encourageant le dialogue au travers de leur participation aux réunions qui les intéressent et en recherchant des moyens pour les partenaires de contribuer au processus Helsinki+40.

Au deuxième jour de la Réunion du Conseil ministériel de 2014 à Bâle, la Présidence suisse a consacré une séance plénière spéciale à un débat informel avec les partenaires pour la coopération axé sur la lutte contre le terrorisme. La Suisse s'est également employée, avec succès, à promouvoir l'adoption de deux déclarations dans lesquelles les États participants ont réaffirmé l'importance qu'ils accordent aux partenariats en Asie et en Méditerranée.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Les partenaires pour la coopération n'ont pas seulement contribué activement au dialogue à l'OSCE ; ils ont également mis d'importantes ressources financières et humaines à la disposition de l'Organisation pour ses activités. En particulier, le soutien apporté par l'Australie, Israël, le Japon, la Corée et la Thaïlande à la mise sur pied de la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO) est une preuve visible de la volonté de ces pays de contribuer à la réponse de l'OSCE à la crise en Ukraine et dans son voisinage.

Le Secrétaire général est resté très engagé avec les partenaires méditerranéens. Les discussions qu'il a eues avec ces derniers ont conduit au recensement des domaines d'engagement qu'ils privilégient et à la mise en œuvre de projets sur la lutte antiterroriste, les enlèvements contre rançon, les armes légères et de petit calibre (ALPC), l'environnement et les questions de sécurité dans le sud de la région méditerranéenne et l'émancipation économique des femmes. Une table ronde nationale sur les ALPC a été organisée à Tunis les 20 et 21 octobre pour évaluer les besoins de la Tunisie dans ce domaine et dans celui de la lutte antiterroriste. Depuis la visite effectuée par le Secrétaire général au Caire en février 2014, l'OSCE se concerte avec l'Égypte dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et une délégation d'experts égyptiens a été invitée à prendre part à une table ronde à ce sujet prévue à Vienne début 2015.

L'atelier organisé avec la Ligue des États arabes le 3 février au Caire a constitué une bonne occasion de partager l'expérience de l'OSCE. Une brochure sur le Partenariat méditerranéen de l'OSCE a été publiée en décembre 2014 à l'occasion du vingtième anniversaire du Groupe de contact méditerranéen. En 2014, le Forum pour la coopération en matière de sécurité a aussi été présidé par deux pays méditerranéens (Malte et Monaco), ce qui a eu pour effet de

donner plus de place à la coopération dans la région méditerranéenne. Le Secrétaire général s'est par ailleurs félicité de la contribution d'Israël à la MSO.

En coopération avec des universitaires et des groupes de réflexion de toute la Méditerranée, un réseau New-Med a été lancé à Rome en septembre dans le but de mieux faire connaître l'OSCE, d'injecter de nouvelles idées dans le Partenariat méditerranéen et de lui insuffler un nouvel élan.

Le dialogue politique entre le Secrétaire général et les partenaires asiatiques a été marqué par d'intenses consultations informelles et réunions de haut niveau pour recenser les domaines dans lesquels la coopération était susceptible d'être renforcée. Le Secrétaire général s'est entretenu avec de hauts fonctionnaires afghans, japonais, coréens et thaïlandais. Il a également prononcé un discours introductif à la Conférence OSCE-partenaires asiatiques de 2014 tenue à Tokyo et décrit le rôle d'enceinte permanente de dialogue entre toutes les parties prenantes joué par l'OSCE pour remédier à la crise en Ukraine et dans son voisinage. À l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le Secrétaire général s'est entretenu avec son homologue de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et ils sont convenus de renforcer encore les relations entre les deux organisations.

Le Directeur du Bureau du Secrétaire général a participé à la réunion ministérielle des pays du cœur de l'Asie tenue à Pékin, où il a déclaré que l'OSCE était disposée à accroître son rôle de plateforme de coopération et de dialogue régionaux pratiques et axés sur l'avenir entre toutes les parties prenantes. Au Sommet de la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie tenu à Shanghai, il a présenté l'expérience de l'OSCE en tant que modèle pour la coopération régionale en matière de sécurité et mis l'accent sur le soutien ciblé apporté par l'Organisation pour promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement économique à l'échelle régionale.

Par ailleurs, en 2014, des ressortissants afghans ont participé activement à des activités de l'OSCE, dont la Conférence d'examen des questions d'égalité entre les sexes tenue à Vienne en juillet, la Conférence sur la lutte contre le terrorisme ayant eu lieu à Interlaken (Suisse) en avril et la conférence « Sécurité des frontières : mondialisation et défis de la migration » organisée à Douchanbé en novembre. La Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de l'OSCE, tenue à Vienne en juin, a consacré sa quatrième séance à l'assistance à l'Afghanistan durant sa « décennie de transformation ». L'OSCE a continué de dispenser des formations à des experts afghans dans les domaines de la gestion des frontières, de la sécurité des frontières et de la lutte contre le terrorisme. En outre, de nouveaux projets ont été lancés en vue d'évaluer l'impact que le retrait des forces internationales d'Afghanistan aura sur les pays d'Asie centrale et étudier le rôle des femmes dans le processus de réconciliation en cours dans le pays. L'OSCE a également continué de soutenir le processus dit du « cœur de l'Asie » qui réunit les voisins proches et plus lointains de l'Afghanistan et des organisations régionales pour coopérer en faveur d'un Afghanistan pacifique et stable.



« Nous aurons encore besoin d'un soutien de la communauté internationale sous la forme de conseils, de formations, de matériel et d'assistance financière au cours des années à venir. »

*Le Ministre afghan chargé de la lutte contre les stupéfiants, **Mobarez Rashedi**, faisant allusion aux besoins de son pays après le retrait des forces internationales, dans son intervention devant le Conseil permanent le 13 mars 2014 à Vienne.*

LE FONDS DE PARTENARIAT

Ce Fonds a été créé pour financer des activités communes et soutenir la participation de représentants des États partenaires à des activités de manifestations de l'OSCE.

Contributions depuis la création du Fonds en 2007 : **1 789 799 €**

Contributions en 2014 : **114 113 €**

Nombre de participants des États partenaires aux activités de l'OSCE en 2013 : **26**

NOMBRE DE PROJETS ÉLABORÉS DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS : **35**


30 projets menés à bonne fin

PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2014 : 4


2 nouveaux projets


2 projets pluriannuels

RAPPORTS DES GROUPES DE CONTACT

GRUPE DE CONTACT ASIATIQUE

Partenaires asiatiques pour la coopération :
Afghanistan, Australie, Japon, République de Corée et Thaïlande

Présidence : **Ukraine**

L'Ukraine, en sa qualité de présidente du Groupe de contact asiatique, a aidé la Présidence suisse à susciter un dialogue ouvert et interactif avec les partenaires asiatiques pour la coopération, sur la base de leurs priorités et de leurs demandes. Le Groupe de contact a tenu cinq réunions en 2014 et débattu d'un certain nombre de questions d'intérêt commun, dont les suivantes :

- Politique de sécurité japonaise
- Processus Helsinki+40
- Travaux du FCS et du CPC dans le domaine des mesures de confiance et de sécurité
- Élections présidentielles et provinciales afghanes
- Économie illicite de la drogue en Afghanistan
- Équipe d'appui du BIDDH de l'OSCE aux élections en Afghanistan
- Protection et autonomisation des femmes
- Combattants terroristes étrangers
- Enseignements tirés de l'expérience européenne qui pourraient contribuer à façonner la coopération multilatérale en matière de sécurité en Asie

Les représentants des partenaires asiatiques ont régulièrement informé les participants à ces réunions des activités liées à la sécurité menées dans leur pays et des domaines dans lesquels il serait possible de renforcer la coopération.

De concert avec la Serbie, qui a présidé le Groupe de contact méditerranéen en 2014, l'Ukraine a organisé la réunion annuelle conjointe des deux groupes de contact, qui était axée sur le rôle des femmes dans le renforcement de la démocratie.

Le BIDDH a envoyé une équipe d'appui pour les élections en Afghanistan en 2014 et publié un rapport sur l'élection présidentielle du 5 avril et celle des conseils provinciaux. Le rapport contient des recommandations pour l'amélioration du processus électoral du pays à l'avenir.

MISE EN COMMUN DES DONNÉES D'EXPÉRIENCE ET DES ENSEIGNEMENTS TIRÉS ENTRE L'OSCE ET LES PARTENAIRES ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION

La Conférence OSCE-partenaires asiatiques de 2014 tenue à Tokyo (Japon), les 16 et 17 juin, a porté essentiellement sur la mise en commun des données d'expérience et des enseignements tirés afin de créer un monde plus sûr, plus interconnecté et plus juste face à l'émergence de nouveaux défis.

Les participants se sont entretenus de la coopération entre l'OSCE et la région Asie-Pacifique pour ce qui est de la sécurité mondiale et d'encourager les femmes à jouer un rôle accru dans la création d'un monde plus juste.



« Les environnements de sécurité de l'Asie et de l'Europe sont de plus en plus interconnectés et de plus en plus rigoureux. Les actions ou tentatives visant à changer le statu quo par la force ou la contrainte sont les graves défis communs pour l'ordre mondial. »

Fumio Kishida
Ministre japonais des affaires étrangères

GROUPE DE CONTACT MÉDITERRANÉEN

Partenaires méditerranéens pour la coopération :
Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie

Présidence : **Serbie**

La Serbie, en sa qualité de présidente du Groupe de contact méditerranéen en 2014, a coopéré avec les partenaires méditerranéens en vue de favoriser un dialogue ouvert et interactif au sein du Groupe et a suivi une approche déterminée par la demande pour répondre aux intérêts et aux priorités des partenaires méditerranéens. Les débats ont porté sur les thèmes suivants :

- Renforcement du dialogue avec les partenaires méditerranéens pour promouvoir la sécurité dans la région méditerranéenne
- Importance de la nouvelle constitution démocratique tunisienne et rôle du BIDDH dans le domaine de l'observation d'élections
- Processus Helsinki+40

- Impact des réfugiés syriens sur la Jordanie
- Lutte contre la traite des êtres humains
- Enlèvements contre rançon
- Séminaire sur le thème « Résultats du processus Helsinki+40, l'OSCE, la région méditerranéenne et l'avenir de la sécurité coopérative » au cours duquel a également été lancé le réseau New-Med, une initiative non officielle
- Migration
- Lutte contre le terrorisme

Pour marquer le vingtième anniversaire du Groupe de contact, le Secrétariat a publié un document intitulé « The OSCE Mediterranean Partnership for Co-operation in 2014 », revue approfondie de la relation entre l'OSCE et ses partenaires méditerranéens.

La Conférence méditerranéenne tenue à Neum (Bosnie-Herzégovine), les 27 et 28 octobre, était axée sur le trafic illicite des armes légères et de petit calibre et la lutte contre le terrorisme dans la région méditerranéenne, y compris la question des combattants terroristes étrangers. Le thème du renforcement du rôle des femmes dans la vie publique, politique et économique a également été abordé au cours de la conférence au titre du suivi de la Conférence méditerranéenne de 2013. En parallèle à la Conférence de cette année, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a organisé une activité sur le thème de la protection en mer.

LE BIDDH ET LES PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS



Dans le souci de promouvoir les structures démocratiques auprès des partenaires méditerranéens de l'OSCE pour la coopération, le BIDDH a fourni une assistance législative dans les domaines de la liberté de réunion, des institutions nationales des droits de l'homme et de la lutte contre le terrorisme et mené à bonne fin trois examens de la législation. Après avoir donné ses avis, le BIDDH a tenu des réunions consultatives avec des représentants clés des autorités tunisiennes.

Le BIDDH a également fourni des avis techniques à des organisations internationales, des administrations et la société civile en Tunisie et dans d'autres pays partenaires méditerranéens pour des activités organisées par ces dernières axées sur la participation des femmes et des jeunes à la politique, le renforcement des capacités des femmes candidates et des animateurs de mouvements de jeunes, ainsi que la réglementation des partis politiques. Des ressortissants des pays partenaires méditerranéens ont pris part à des activités de formation organisées par le BIDDH, dont des cours pour être observateur électoral et des ateliers d'experts. Au total, en 2014, le BIDDH a organisé avec les partenaires méditerranéens 52 activités à l'intention de 806 fonctionnaires et représentants de la société civile.

Au cours d'un atelier tenu en Tunisie, le BIDDH a fait bénéficier les représentants de plus de 20 groupes d'observateurs citoyens de ses connaissances spécialisées en matière d'élaboration de rapports sur l'observation d'élections. Le Bureau a par ailleurs publié en mai 2014 une fiche d'information intitulée « ODIHR – Enhancing co-operation with the OSCE's Mediterranean Partners in the Human Dimension ».

Dans le cadre de son engagement avec les partenaires méditerranéens, le BIDDH a coopéré avec les institutions spécialisées de l'ONU, l'Union pour la Méditerranée, le National Democratic Institute, l'International Foundation for Electoral Systems, l'Assemblée nationale constituante tunisienne et l'École tunisienne de politique.

Organisations internationales et régionales

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Les défis à la sécurité deviennent de plus en plus complexes, interdépendants et transnationaux. Les menaces pour la sécurité régionale ont souvent une incidence sur la sécurité mondiale. C'est pourquoi l'accroissement de la sécurité passe par une coopération et une coordination accrues entre les organisations régionales et l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'avec les autres organisations régionales. L'OSCE est le plus important arrangement régional au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies et attache par conséquent une importance particulière à sa coopération avec l'ONU.

Les échanges entre l'ONU et l'OSCE à haut niveau et au niveau exécutif sont fréquents et les deux organisations mènent de nombreuses activités en commun, notamment des réunions d'information mutuelles, des formations conjointes et des échanges de personnel.

Le Secrétaire général de l'OSCE et son homologue de l'ONU, M. Ban Ki-moon, se sont rencontrés à deux reprises cette année, la première en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 21 septembre, et la seconde, le 4 novembre, lorsque le Secrétaire général de l'ONU s'est rendu à Vienne et a pris la parole à une séance spéciale du Conseil permanent. En ces deux occasions, les deux secrétaires généraux se sont entretenus de questions régionales, en particulier de la crise en Ukraine et dans son voisinage, et ont fait le point sur l'état de la coopération entre les deux organisations pour s'attaquer aux principaux défis contemporains. Le Secrétaire général de l'OSCE s'est également entretenu avec plusieurs hauts fonctionnaires de l'ONU pour promouvoir une coopération plus étroite dans de nombreux domaines intéressant les deux organisations.

Un partenariat stratégique a aussi été instauré entre le Secrétariat de l'OSCE et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans les domaines de la criminalité organisée et de la lutte contre le blanchiment d'argent. Soucieuse de renforcer sa coopération avec l'ONU dans le domaine de la médiation, l'OSCE a élaboré, en juin, un plan de travail avec le Groupe de l'appui à la médiation de l'ONU. Enfin, l'OSCE, la Commission économique pour l'Europe de l'ONU et la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes coopèrent étroitement sur des questions telles que la gestion de l'eau et la réduction des risques de catastrophe.

UNE JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ SUR L'OSCE ET L'ONU

Le 27 mai, le Secrétaire général a accueilli une Journée de la sécurité sur le thème « L'OSCE et le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies : faire face aux défis émergents pour la sécurité dans l'espace euro-atlantique et eurasiatique ». Le but de cette journée était de recenser des moyens novateurs pour l'OSCE de renforcer sa coopération avec l'ONU et avec d'autres organisations régionales, en particulier dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits. Plus de 300 fonctionnaires, représentants de haut niveau de l'ONU, experts et journalistes ont participé au débat. De jeunes dirigeants membres de l'Initiative pour la sécurité euro-atlantique des générations futures, parrainés par la Dotation Carnegie pour la paix internationale, ont également contribué au débat.



Le Secrétaire général de l'OSCE, Lamberto Zannier, en compagnie du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le 21 septembre 2014 à New York.



AUTRES HAUTS RESPONSABLES DE L'ONU AVEC LESQUELS LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OSCE S'EST ENTRETENU EN 2014

Vice-Secrétaire général de l'ONU

Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations

Secrétaire général adjoint aux affaires politiques

Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix

Haut-Représentant pour les affaires de désarmement

Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix

Secrétaire général adjoint et Directeur exécutif d'ONU-Femmes

Directeur exécutif de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme

Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité

Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et
Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne

Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et Directeur du Bureau du
HCR pour l'Europe

Représentant spécial du Secrétaire général et chef du Centre régional des Nations Unies pour
la diplomatie préventive en Asie centrale

Sous-Secrétaire général chargé de la réduction des risques de catastrophe

UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne (UE) et l'OSCE ont tissé des relations institutionnelles étroites qui s'étendent du dialogue politique aux pourparlers entre leurs états-majors respectifs en passant par une coopération pratique sur le terrain. En 2014, M. Zannier, Secrétaire général, a eu de nombreuses réunions de haut niveau avec des représentants de l'UE sur la crise en Ukraine et dans son voisinage et sur des questions plus générales de sécurité. Il s'est entretenu avec la nouvelle Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, Vice-Présidente de la Commission, ainsi qu'avec le Président du Parlement européen, Martin Schultz. Il a par ailleurs pris la parole devant le Comité politique et de sécurité de l'UE et la Commission des affaires étrangères du Parlement européen. En deux occasions, les états-majors de l'OSCE et de l'UE se sont rencontrés pour échanger informations, enseignements tirés et meilleures pratiques.



*Rencontre entre le Secrétaire général de l'OSCE,
Lamberto Zannier, et le Président du Parlement européen,
Martin Schulz, à Bruxelles, le 12 novembre 2014.*

OTAN

Le Président en exercice de l'OSCE et son Secrétaire général ont pris part à la réunion des ministres des affaires étrangères avec les chefs des organisations internationales euro-atlantiques, qui a été organisée en marge du Sommet de l'OTAN au Pays de Galles en septembre. Le 12 novembre, M. Zannier s'est entretenu avec le nouveau Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et a prononcé un discours à une réunion du Conseil de l'Atlantique Nord.

Tout au long de l'année, les membres du personnel des secrétariats de l'OTAN et de l'OSCE ont participé sur une base réciproque à des activités des deux organisations, ce qui leur a donné régulièrement des occasions d'échanger des informations et des idées. Les organisations ont tenu deux réunions au niveau de leurs états-majors en 2014.



Rencontre entre Lamberto Zannier, Secrétaire général de l'OSCE, et Jens Stoltenberg, Secrétaire général de l'OTAN, à Bruxelles, le 12 novembre 2014.

AUTRES ORGANISATIONS

Le Secrétaire général de l'OSCE a tenu, tout au long de l'année, des réunions bilatérales avec les chefs et hauts responsables de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales, et il a assisté à certaines de leurs réunions de haut niveau. Parmi ces organisations figuraient notamment les suivantes :

- Conseil de l'Europe
- Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)
- Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC)
- Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie
- Conseil de coopération des États turcophones
- Ligue des États arabes
- Organisation de coopération islamique
- Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)
- Initiative de coopération en Europe du Sud-Est
- Alliance des civilisations des Nations Unies
- Initiative centre-européenne
- INTERPOL

SECRÉTARIAT

CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS

Le Centre de prévention des conflits (CPC) a joué un rôle clé dans la facilitation de l'échange d'informations entre les organisations internationales engagées en Ukraine en 2014.

En février, le CPC et le HCR ont lancé une liste de contrôle pour répondre aux besoins des personnes risquant d'être déplacées de force ou concernées par ce type de déplacement au cours de toutes les phases du cycle du conflit. Cette liste de contrôle énumère les mesures que les opérations de terrain de l'OSCE peuvent et devraient prendre, dans les limites de leurs mandats, dans des situations de déplacement. En complément, le CPC a coordonné une série d'activités de formation HCR-OSCE aux questions de déplacement à l'intention des observateurs de la Mission spéciale d'observation en Ukraine.

Le CPC a participé à un échange d'informations avec l'UE à Bruxelles sur les activités menées par les deux organisations dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité en Ukraine pour faire en sorte que ces activités se renforcent mutuellement.

En 2014, l'OSCE a présidé, avec l'ONU et l'UE, quatre cycles des Discussions internationales de Genève traitant des conséquences du conflit de 2008 en Géorgie. L'OSCE a également continué de faciliter, en coopération avec la Mission d'observation de l'UE en Géorgie, l'application du mécanisme de prévention et de règlement des incidents d'Ergneti dans le cadre duquel 10 réunions ont été organisées en 2014.

En Europe du Sud-Est, le CPC a poursuivi sa coopération avec le HCR, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Commission européenne et le Département d'État des États-Unis d'Amérique en soutien à la mise en œuvre du Programme régional de logement visant à trouver des solutions durables pour les quelques 74 000 personnes les plus vulnérables réfugiées et déplacées à la suite du conflit de 1991-1995.

Faisant suite aux propositions formulées à la Conférence inaugurale de 2013 sur le traçage des ALPC illicites, le CPC et le Département des menaces transnationales ont collaboré avec le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et INTERPOL pour organiser l'atelier d'experts OSCE-ONU-INTERPOL sur le traçage des armes légères et de petit calibre illicites, qui s'est tenu les 12 et 13 mai à Istanbul.

Le CPC et le Groupe de la réforme du secteur de la sécurité du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU ont organisé, à Vienne, le 7 juillet, une conférence OSCE-ONU sur le thème de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité. La conférence était axée sur l'expérience de chacune des deux organisations en matière de réforme et sur les mesures susceptibles de leur permettre de renforcer leur collaboration sur le terrain.

La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU et chef de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, l'Ambassadrice Lisa Buitenhuis, a participé à la retraite de haut niveau de l'OSCE sur le genre et la médiation inclusive organisée par le CPC de concert avec la Section de la parité des sexes de l'OSCE.

DÉPARTEMENT DES MENACES TRANSNATIONALES

Le Département des menaces transnationales a coopéré avec l'Organisation internationale pour les migrations et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour organiser un atelier régional sur les liens entre migration clandestine et crimes transnationaux qui touchent les migrants en situation irrégulière.

En juin, la réunion des référents nationaux pour les questions liées à la gestion de la sécurité des frontières organisée par le Département a rassemblé des experts de la Communauté d'États indépendants (CEI), du Conseil des commandants des gardes frontière, du Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF), d'INTERPOL, de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE-ONU) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'ONUDC et de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

Pour une conférence régionale de formation d'une semaine à la cybercriminalité tenue à Bichkek (Kirghizistan), on a fait appel à des matériels fournis par le Groupe européen de formation et d'enseignement sur la cybercriminalité et à des experts formés par ce dernier. La Direction exécutive du Comité contre le terrorisme de l'ONU et l'ONUDC ont apporté un soutien substantiel à une conférence régionale sur l'entraide judiciaire internationale dans le cadre des affaires de terrorisme tenue à Vilnius (Lituanie).

En avril, l'Unité de lutte contre le terrorisme et le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan ont prêté leur concours à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour organiser un séminaire régional à Tachkent sur la gestion de l'identification des voyageurs.

BUREAU DU COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Dans le domaine économique, le Bureau a coopéré avec les organisations suivantes :

- ONUDC
- Réseau anticorruption de l'OCDE
- Conseil de l'Europe
- Banque mondiale
- Groupe d'action financière
- Groupe eurasien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

et d'autres pour promouvoir la bonne gouvernance et lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le Bureau du Coordonnateur a également coopéré avec la Commission économique pour l'Europe de l'ONU sur des questions relatives aux transports, avec l'OMD sur des questions douanières et avec l'Organisation internationale pour les migrations et l'Organisation internationale du Travail sur des questions de gestion des migrations.



Dans le domaine environnemental, le Bureau s'est employé à promouvoir l'initiative Environnement et Sécurité de l'OSCE, qui prévoit l'établissement de partenariats avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres sur des questions ayant trait à l'eau, aux déchets, aux catastrophes naturelles et au changement climatique.

Le Bureau du Coordonnateur a également coopéré avec la CEE-ONU pour promouvoir l'application des conventions environnementales ; avec le Centre mondial de surveillance des incendies pour renforcer les capacités nationales de gestion des incendies ; avec INTERPOL,

l'OMD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour repérer et prévenir les atteintes à l'environnement ; et avec la Commission européenne pour remédier aux incidences du changement climatique sur la sécurité.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains a consolidé l'Alliance contre la traite des personnes en organisant une réunion du groupe de hauts responsables gouvernementaux, de coordonnateurs nationaux de la lutte contre la traite, de représentants d'organisations internationales et non gouvernementales, de groupements économiques et de syndicats, ainsi que d'organisations d'employeurs et de groupes de défense des droits de l'homme. Sont notamment intervenues à la Conférence de cette année, les personnalités suivantes : l'Ambassadeur Thomas Greminger, Président du Conseil permanent de l'OSCE ; Aleksandar Nikolic, Secrétaire d'État au Ministère serbe de l'intérieur ; le Prince Zeid Ben Ra'ad Al Hussein, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme ; Vladimir Garkun, Vice-Président du Comité exécutif de la CEI ; et William Lacy Swing, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations.

SECTION DE LA PARITÉ DES SEXES

L'Ambassadrice Miroslava Beham, Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes, a pris part au débat organisé le 28 octobre par le Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, débat au cours duquel elle a donné un aperçu des activités menées par l'OSCE en rapport avec la résolution 1325, allant de la fourniture d'une aide à ses États participants pour l'application de plans d'action nationaux à la mise à disposition d'un soutien à la médiation prenant davantage en considération les différences hommes-femmes.



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE (AP)

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a continué de dialoguer activement avec les autres organisations internationales en 2014, en particulier sur l'avancement de la coopération dans le domaine de l'observation électorale, sur la crise en cours en Ukraine et dans son voisinage et sur l'importance du contrôle parlementaire. En mars, le Président de l'AP de l'OSCE, Ranko Krivokapic, a pris la parole devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) à Paris et s'est entretenu avec son Président et le Secrétaire général du Conseil de l'Europe. Le successeur de M. Krivokapic, le Président Ilkka Kanerva, s'est entretenu avec le Président de l'APCE en septembre à Oslo après avoir prononcé un discours à la Conférence européenne des présidents de parlements. En novembre, M. Kanerva a pris la parole à la Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à La Haye. En 2014, le Secrétaire général Spencer Oliver a rencontré à deux reprises ses homologues de l'APCE, de l'AP de l'OTAN et du Parlement européen en vue de poursuivre des consultations qu'il avait lancées en 2013.

BIDDH

Pour l'observation électorale, le BIDDH collabore avec ses partenaires internationaux en s'appuyant la Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections, ainsi qu'avec le Réseau mondial d'observateurs électoraux nationaux, l'Association des responsables électoraux européens et l'Association mondiale des organes électoraux.

**PARTICIPATION À LA RÉUNION SUR LA
MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS
CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE**

4 partenaires :

- Égypte (1)
- Israël (1)
- Thaïlande (2)
- Tunisie (1)



26 représentants :

- Communauté des démocraties (4)
- Conseil de l'Europe (12)
- Organisation internationale pour les migrations (1)
- Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (5)
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2)
- Organisation de la coopération islamique (1)
- Conseil de coopération régionale (1)



HAUTE COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

La Haute Commissaire pour les minorités nationales a coopéré étroitement avec les organismes et les experts compétents de l'ONU, du Conseil de l'Europe et de l'UE en ce qui concerne les exigences de confidentialité. Le personnel de ces institutions a continué de participer aux réunions pertinentes et au dialogue d'experts organisés par chacune des autres institutions. Les organisations de la société civile, en particulier celles représentant des communautés minoritaires, ont été des interlocuteurs importants pour la Haute Commissaire au cours des visites de pays effectuées par cette dernière. Dans plusieurs de ces pays, la Haute Commissaire a également coopéré avec des ONG en tant que partenaires d'exécution.

REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Dans le cadre de la Journée mondiale de la liberté de la presse, la Représentante pour la liberté des médias a participé en mai à Paris à des activités organisées par l'UNESCO, qui ont illustré l'importance des médias dans le domaine du développement, de l'état de droit et de la viabilité et de l'intégrité du journalisme. La Représentante a également coopéré avec les rapporteurs spéciaux de l'ONU, de l'Organisation des États américains et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour élaborer une déclaration conjointe relative à l'universalité du droit à la liberté d'expression. En septembre, la Représentante a collaboré avec les rapporteurs spéciaux pour établir une déclaration conjointe sur la nécessité de mieux protéger les journalistes couvrant les conflits en leur fournissant des garanties appropriées sur le terrain.

Le Bureau de la Représentante a pris part à plusieurs activités organisées avec l'ONU et le Conseil de l'Europe portant sur toute une série de questions. Quatre de ces activités étaient consacrées spécifiquement à la sécurité des journalistes, tandis que d'autres ont porté sur le renforcement de la protection de la liberté d'expression et des droits fondamentaux des utilisateurs d'Internet ainsi que sur l'amélioration de l'accès à l'information afin de combattre la corruption.

La Représentante a également pris la parole à une réunion de haut niveau consacrée à la sécurité des journalistes organisée en juin dans le cadre de la 26^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ; en septembre, le Conseil a voté en faveur d'une résolution présentée par l'Autriche, dans laquelle les États étaient invités à promouvoir des environnements sûrs pour les journalistes, permettant à ces derniers de travailler indépendamment, et à lutter contre l'impunité en menant des enquêtes impartiales, rapides et efficaces sur les violences à l'encontre des médias.

FAITS MARQUANTS DE LA COOPÉRATION SUR LE TERRAIN

EUROPE DU SUD-EST

La **Présence en Albanie** a coopéré avec de nombreux partenaires internationaux, dont plusieurs agences spécialisées de l'ONU, la Mission européenne d'assistance au système de justice albanais (EURALIS) et le Conseil de l'Europe. La Présence s'est associée à l'Union européenne de radiodiffusion, l'UNESCO et l'organisme public de radiodiffusion albanais en vue de mettre en place dans le pays un organisme de radiodiffusion indépendant.

La **Mission en Bosnie-Herzégovine** s'est associée avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue d'améliorer la sécurité des sites de stockage d'armes et de munitions (en coopération avec le SEESAC), d'organiser une conférence régionale sur les enseignements tirés des inondations de 2014 (avec le Centre pour la coopération en matière de sécurité en Europe du Sud-Est (RACVIAC)) et de convoquer une conférence d'examen du respect par la Bosnie-Herzégovine des engagements en matière de sécurité auxquels elle a souscrit dans le cadre de l'OSCE et de l'ONU pour évaluer les progrès accomplis par le pays dans l'exécution de ses engagements politico-militaires.

La **Mission au Kosovo** a coopéré avec le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées en vue de mettre en œuvre un projet d'une durée de deux ans portant sur le renforcement des services de renseignement criminel afin d'accroître la capacité des polices kosovare et albanaise de lutter contre la grande criminalité organisée.

La **Mission au Monténégro** a travaillé en partenariat avec le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées sur des questions de sécurité et avec les ONG Institute Alterniva et SOS Niksic pour mettre en place une ligne d'assistance téléphonique aux victimes de violences domestiques.

La **Mission en Serbie** a œuvré en étroite coopération avec EUROPOL pour faire adapter par les services de police serbes, monténégrins et macédoniens les normes de l'organisme européen de police pour l'analyse des menaces découlant de la criminalité organisée. S'agissant du Programme régional de logement, la Mission a eu pour principaux partenaires le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Commissariat serbe aux réfugiés, la Commission européenne et l'Ambassade des États-Unis.

La **Mission à Skopje** s'est associée avec l'ONUSD et le PNUD pour organiser une conférence internationale sur l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Plus de 50 représentants d'institutions publiques, de la société civile, des médias et des organismes internationaux de lutte contre la corruption ont participé à cette conférence.

EUROPE ORIENTALE

La **Mission en Moldavie** a coopéré avec l'Organisation internationale pour les migrations afin de former près de 170 juristes et psychologues moldaves aux techniques à utiliser pour interroger les enfants dans le cadre des enquêtes pour abus sexuels d'enfants, de traite d'enfants et de pornographie infantile.

Le **Coordonnateur des projets en Ukraine** a coopéré avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève, le Conseil de l'Europe, l'Organisation internationale pour les migrations, le Fonds des Nations Unies pour la population, ONU-Femmes et La Strada International pour lutter contre la traite des êtres humains et la cybercriminalité et examiner des questions liées au genre. Le Coordonnateur a également coopéré avec diverses entités de l'ONU et de l'UE sur des questions liées à l'environnement, à la sécurité des frontières et à la réforme de la police.

La **Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk** a coopéré et échangé des informations avec le Comité international de la Croix-Rouge et le HCR au sujet des réfugiés traversant la frontière à ces deux postes de contrôle.

La **Mission spéciale d'observation en Ukraine** a échangé régulièrement des informations avec le HCR sur la situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Des membres du personnel du HCR et de l'UNICEF ont dispensé des formations aux observateurs de l'OSCE et la Mission a observé le cessez-le-feu en collaboration avec le Centre commun de contrôle et de coordination, dont font partie des militaires russes et ukrainiens qui s'assurent du respect du Protocole de Minsk du 5 septembre.



CAUCASE DU SUD

Le **Coordonnateur des projets à Bakou** a coopéré avec la Commission UNESCO azerbaïdjanaise pour exécuter un projet relatif à la tolérance et à la non-discrimination. Le Coordonnateur préside également les réunions de coordination des donateurs à des projets menés dans le domaine de l'environnement et de l'énergie en Azerbaïdjan, réunions auxquelles participent des institutions internationales telles que la Banque asiatique de développement, l'UE représentée par sa délégation en Azerbaïdjan, la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et le PNUD.

Le **Bureau d'Erevan** s'est associé à l'ONU, à Counterpart International, au Conseil de l'Europe, à l'Union européenne et d'autres partenaires bilatéraux pour honorer les défenseurs arméniens des droits de l'homme à la cérémonie de remise du Prix des droits universels organisée à Erevan le 19 juin.



ASIE CENTRALE

Le **Centre d'Achgabat** a coopéré avec l'ONUDC et l'UE pour l'organisation, en avril, d'une réunion axée sur les questions de gestion des frontières liées aux transbordements, aux technologies à double usage, aux contrôles à l'exportation et aux armes radiologiques, chimiques et biologiques. Le Centre a également organisé un séminaire de deux jours avec des experts de l'Organisation de l'aviation civile internationale axé sur la sécurité dans le secteur du voyage aérien.

Le **Centre d'Astana** a coopéré avec le Programme UE-PNUD de gestion des frontières en Asie centrale et l'ONUDC pour organiser et soutenir des séminaires de formation et des ateliers régionaux sur la lutte contre le trafic de drogue, notamment en vue de renforcer les capacités des douaniers et d'accroître leur interaction avec les organismes de surveillance financière. Le Centre a également travaillé avec le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale pour la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants sur des questions liées au contrôle des substances psychotropes et de leurs précurseurs.

Le **Centre de Bichkek** s'est associé au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour des activités en rapport avec les réformes juridiques, le soutien au mécanisme national de prévention de la torture et la défense des libertés fondamentales. L'ONUDC, le PNUD et la Fondation Soros ont également uni leurs efforts avec le Centre dans le domaine de la réforme juridique. Le Centre a aussi coopéré avec le Groupe eurasiatique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le Programme alimentaire mondial de l'ONU et la Société allemande de coopération internationale (GIZ) dans le domaine de la réduction du risque de catastrophe, notamment pour la construction d'une conduite d'eau potable.

Le **Coordonnateur des projets en Ouzbékistan** s'est associé au Groupe eurasiatique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme pour organiser plusieurs activités visant à rendre les fonctionnaires mieux à même d'évaluer les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans leur propre institution. Le Coordonnateur a coopéré avec l'UNICEF et USAID pour dispenser des formations spécialisées liées à la traite des êtres humains et avec l'Organisation de l'aviation civile internationale pour une activité visant à prévenir l'utilisation de documents de voyage frauduleux.

Le **Bureau au Tadjikistan** a coopéré avec le Conseil de l'Europe pour accueillir la Conférence « Pas à vendre – Unir les forces contre la traite des êtres humains » et travaillé avec l'ONUDC pour organiser le Forum centre-asiatique sur la justice pénale, qui était axé sur l'évolution du système judiciaire dans la région. Le Bureau s'est par ailleurs associé avec l'Organisation mondiale des douanes pour des ateliers organisés à l'intention de douaniers sur des questions économiques et sur la gestion des risques.

ANNEXES

Budget unifié

FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS	Budget unifié (€)	% DU TOTAL
Secrétariat	39 257 400	28%
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme	16 039 300	11%
Haute Commissaire pour les minorités nationales	3 407 600	2%
Représentante pour la liberté des médias	1 481 600	1%
TOTAL, FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS	60 185 900	42%

FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE

Europe du Sud-Est

Mission au Kosovo	19 679 900	14%
Tâches en Bosnie-Herzégovine	12 387 300	9%
Mission en Serbie	6 578 500	5%
Présence en Albanie	2 982 400	2%
Mission à Skopje	6 427 700	5%
Mission au Monténégro	2 183 900	2%
Total, Europe du Sud-Est	50 239 700	35%

Europe orientale

Mission en Moldavie	2 180 000	2%
Coordonnateur des projets en Ukraine	2 873 000	2%
Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite	9 300	0%
Total, Europe orientale	5 062 300	4%

Caucase du Sud

Bureau d'Erevan	2 862 000	2%
Coordonnateur des projets à Bakou	1 800 000	1%
Groupe de planification de haut niveau	250 600	0%
Processus de Minsk	927 500	1%
Représentant personnel du Président en exercice pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk est saisie	1 193 000	1%
Total, Caucase du Sud	7 033 100	5%

Asie centrale

Centre d'Astana	2 148 400	2%
Centre d'Achgabat	1 526 900	1%
Centre de Bichkek	6 909 600	5%
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan	1 980 000	1%
Bureau au Tadjikistan	7 218 200	5%
Total, Asie centrale	19 783 100	14%
TOTAL, OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE	82 118 200	58%

TOTAL GÉNÉRAL

142 304 100 €

100%

Contributions des États participants

ÉTAT PARTICIPANT	TOTAL DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET UNIFIÉ DE 2014 (€)	% DU TOTAL
Albanie	85 965	0,1%
Allemagne	15 677 727	11,0%
Andorre	85 965	0,1%
Arménie	44 891	0,0%
Autriche	3 265 448	2,3%
Azerbaïdjan	44 891	0,0%
Belgique	4 768 222	3,4%
Biélorussie	188 359	0,1%
Bosnie-Herzégovine	85 965	0,1%
Bulgarie	344 980	0,2%
Canada	7 703 094	5,4%
Chypre	200 347	0,1%
Croatie	200 347	0,1%
Danemark	2 944 617	2,1%
Espagne	6 885 190	4,8%
Estonie	121 562	0,1%
États-Unis d'Amérique	18 553 434	13,0%
Ex-République yougoslave de Macédoine	85 965	0,1%
Fédération de Russie	5 474 399	3,8%
Finlande	2 746 426	1,9%
France	14 828 603	10,4%
Géorgie	44 891	0,0%
Grèce	1 175 734	0,8%
Hongrie	661 240	0,5%
Irlande	1 102 296	0,8%
Islande	182 839	0,1%
Italie	14 828 603	10,4%
Kazakhstan	249 679	0,2%
Kirghizistan	44 891	0,0%
Lettonie	125 939	0,1%
Liechtenstein	85 965	0,1%
Lituanie	125 939	0,1%
Luxembourg	476 245	0,3%
Malte	90 342	0,1%
Moldavie	44 891	0,0%
Monaco	85 965	0,1%
Mongolie	44 891	0,0%
Monténégro	44 891	0,0%
Norvège	2 934 742	2,1%
Ouzbékistan	235 449	0,2%
Pays-Bas	5 512 905	3,9%
Pologne	1 658 490	1,2%
Portugal	1 026 918	0,7%
République slovaque	284 651	0,2%
République tchèque	679 826	0,5%
Roumanie	433 640	0,3%
Royaume-Uni	14 828 603	10,4%
Saint-Marin	85 965	0,1%
Saint-Siège	85 965	0,1%
Serbie	94 180	0,1%
Slovénie	273 677	0,2%
Suède	4 759 468	3,3%
Suisse	3 919 961	2,8%
Tadjikistan	44 891	0,0%
Turkménistan	44 891	0,0%
Turquie	1 209 671	0,9%
Ukraine	494 960	0,3%
Écart par rapport au barème	-56 383	-0,0%
TOTAL	142 304 100 €	100%

Annonces de contributions et dépenses

DONATEUR	CONTRIBUTION APPROUVÉE (€)	%
Académie Folke Bernadotte (Suède)	30 000	0,05%
Agence autrichienne pour le développement	50 042	0,08%
Agence des États-Unis pour le développement international	1 113 020	1,83%
Albanie	12 000	0,02%
Allemagne	8 950 693	14,75%
Andorre	20 000	0,03%
Australie	201 206	0,33%
Autriche	439 500	0,72%
Bulgarie	50 000	0,08%
Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies	47 817	0,08%
Canada	4 101 781	6,76%
Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées	564 719	0,93%
Centre pour les systèmes énergétiques (Slovaquie)	2 000	0,00%
Commission européenne	6 500 000	10,71%
Corée du Sud	115 263	0,19%
Croatie	10 000	0,02%
Danemark	2 161 819	3,56%
Estonie	110 000	0,18%
États-Unis d'Amérique	7 812 135	12,87%
Fédération de Russie	630 000	1,04%
Finlande	2 249 956	3,71%
Fondation EVZ	24 462	0,04%
Fonds d'affectation spéciale ENVSEC	485 895	0,80%
France	883 000	1,45%
Géorgie	39 950	0,07%
Hongrie	120 000	0,20%
Irlande	355 000	0,58%
Islande	85 000	0,14%
Israël	20 000	0,03%
Italie	300 690	0,50%
Japon	1 371 535	2,26%
Kazakhstan	31 278	0,05%
Lettonie	45 000	0,07%
Liechtenstein	153 046	0,25%
Lituanie	90 000	0,15%
Luxembourg	230 000	0,38%
Monaco	10 000	0,02%
Norvège	1 409 764	2,32%
Organisation internationale pour les migrations	2 031 294	3,35%
Organisation mondiale des douanes	70 000	0,12%
Pays-Bas	3 708 491	6,11%
Pologne	205 633	0,34%
République tchèque	149 881	0,25%
Royaume-Uni	2 060 395	3,39%
Saint-Marin	5 000	0,01%
Serbie	44 000	0,07%
Slovaquie	70 000	0,12%
Suède	4 410 529	7,27%
Suisse	4 368 236	7,20%
Thaïlande	50 000	0,08%
Turquie	498 450	0,82%
Union européenne	2 200 000	3,62%
TOTAL GÉNÉRAL	60 698 479 €	100%

Annonces de contributions approuvées

Montant total des annonces de contributions approuvées en 2014 : **60 698 479 €**

Nombre total des annonces de contributions : **302**

Montant total des dépenses : **42 090 207 €**

DONATEUR	DÉPENSES (€)	%
Académie Folke Bernadotte (Suède)	28 245	0,07%
Agence australienne pour le développement international	137 876	0,33%
Agence autrichienne de développement	29 264	0,07%
Agence des États-Unis pour le développement international	1 092 824	2,60%
Agence européenne pour la reconstruction	4 422	0,01%
Albanie	17 104	0,04%
Allemagne	4 351 779	10,34%
Andorre	19 880	0,05%
Australie	110 402	0,26%
Autriche	148 541	0,35%
Azerbaïdjan	577	0,00%
Bal caritatif	64 607	0,15%
Belgique	9 927	0,02%
Budget consolidé du Kosovo	9 054	0,02%
Bulgarie	45 431	0,11%
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	178 966	0,43%
Canada	1 478 034	3,51%
Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées	180 879	0,43%
Charity Commission for England and Wales	2 095	0,00%
Commission européenne	4 915 457	11,68%
Corée du Sud	97 562	0,23%
Danemark	1 112 667	2,64%
Espagne	150 117	0,36%
Estonie	70777	0,17%
États-Unis d'Amérique	7 571 011	17,99%
Fédération de Russie	153 154	0,36%
Finlande	1 346 730	3,20%
Fondation EVZ	22 561	0,05%
Fonds d'affectation spéciale ENVSEC	307 168	0,73%
Fonds Open Society - Bosnie-Herzégovine	155	0,00%
France	390 542	0,93%
Hongrie	113 494	0,27%
Institut norvégien des affaires internationales	35 461	0,08%
Irlande	224 687	0,53%
Islande	24 945	0,06%
Israël	173	0,00%
Italie	481 648	1,14%
Japon	1 485 699	3,53%
Kazakhstan	26 623	0,06%
Lettonie	18 509	0,04%
Liechtenstein	205 889	0,49%
Lituanie	49 193	0,12%
Luxembourg	165 171	0,39%
Monaco	108 466	0,26%
Norvège	2 553 568	6,07%
Organisation internationale pour les migrations	70 401	0,17%
Pays-Bas	2 644 254	6,28%
Pologne	89 546	0,21%
République tchèque	93 505	0,22%
Royaume-Uni	2 352 200	5,59%
Serbie	10 953	0,03%
Slovaquie	35 262	0,08%
Suède	2 715 194	6,45%
Suisse	1 862 057	4,42%
Turquie	239 256	0,57%
Union européenne	2 436 246	5,79%
TOTAL GÉNÉRAL	42 090 207 €	100%

Personnel

NATIONALITÉ	Kosovo	Bosnie-Herzégovine	Skopje	Serbie	Monténégro	Albanie	Bakou	Erevan	Conférence de Minsk	Moldavie	Ukraine	Astana	Achgabat	Bichkek	Tadjikistan	Ouzbékistan	Total, opérations de terrain	Secrétariat Représentante pour la liberté des médias	HCMN	BIDDH	Total, Secrétariat et institutions	TOTAL GÉNÉRAL	
Allemagne	5	3	1	2		1				1			1	3	2		19	21	2	9	34	53	
Arménie														1			1	1		2	3	4	
Autriche	5		3	4		3									1		16	11	1	3	15	31	
Azerbaïdjan																1	1	1			1	2	
Belgique																		2		1	3	3	
Biélorussie													1				1	1		3	4	5	
Bosnie-Herzégovine	13			2											1		16	4	1	4	9	25	
Bulgarie	2							1			1	1	2	1			8	2		1	3	11	
Canada	6					2								2			10	10		3	13	23	
Chypre																		1			1	1	
Croatie	5																5	1	1		2	7	
Danemark	1														2		3		1		1	4	
Espagne	1	1				2				1							5	4	1	1	6	11	
Estonie										1							1		1		1	2	
États-Unis d'Amérique	5	6	3	4	1	1		2		3	1	1	1	6	3		37	11	1	3	20	57	
Ex-République yougoslave de Macédoine	20					1	1								2		24			1	1	25	
Fédération de Russie	1	2	1	1	1			1						8	2		17	9	1	3	14	31	
Finlande	2	1													1		4	4	2		6	10	
France	5		2	1			2		1				1		2		14	13	1	2	20	34	
Géorgie	3														2		5	3		3	6	11	
Grèce	4		1														5	2			2	7	
Hongrie	4		6		1		1									1	13	3	1	2	6	19	
Irlande	6	5	3	1											2		17	2			2	19	
Islande	1																1	1			1	2	
Italie	11	8	3	6	1	3								2	1		35	11	1	4	16	51	
Kazakhstan															1		1	5	1	2	8	9	
Kirghizistan	1						1			1							3			1	1	4	
Lettonie	1																1			1	1	2	
Lituanie											1				1		2	1			1	3	
Luxembourg																		1			1	1	
Moldavie			1					1						3	1		6	1	1		2	8	
Monténégro	1					2											3					3	
Norvège				1											1		2	3	1	3	7	9	
Ouzbékistan								1			1						2	2			2	4	
Pays-Bas			1														1	2	2	1	5	6	
Pologne	3	1	3		1			1	1	1				2	2		15	2		6	8	23	
Portugal	2																2	3			3	5	
République tchèque	1	1			1			1	1	1							6		1	1	2	8	
Roumanie	1		1														2			1	1	3	
Royaume-Uni	14	3	5	3	1	3		1	1					1	1		33	13	1	6	20	53	
Saint-Marin																		1			1	1	
Serbie					1							1		2			4	4		2	6	10	
Slovaquie	2	1	1												1		5	2			2	7	
Slovénie						1									1		2	1		1	2	4	
Suède	2			2	1				1	2							8	2	1	1	4	12	
Suisse	1		1	2		1				1					1		7	6			6	13	
Tadjikistan			1														1	1			1	2	
Turkménistan															1		1	1			1	2	
Turquie	4		1										1				6	5		1	6	12	
Ukraine			1		1				1			1		1			5	4		2	6	11	
Personnel recruté sur le plan international	133	32	39	29	10	20	5	7	6	14	3	4	6	34	32	2	376	178	13	18	78	287	663
Personnel recruté sur le plan local	419	309	105	135	31	59	13	42	11	42	58	22	20	122	185	20	1 593	200	3	12	66	281	1 874
Total	552	341	144	164	41	79	18	49	17	56	61	26	26	156	217	22	1 969	378	16	30	144	568	2 537

Comprend du personnel occupant des postes au 31 décembre 2014 financés par le Budget unifié et des contributions extra-budgétaires.



Adresses de contact

Section de la communication et des relations avec les médias

Secrétariat de l'OSCE
Wallnerstrasse 6
1010 Vienne, Autriche
Tél. +43 1 514 36 60 00
Télécopie +43 1 514 36 69 96
info@osce.org
www.osce.org

INSTITUTIONS

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme

Ulica Miodowa 10
00-251 Varsovie, Pologne
Tél. +48 22 520 06 00
Télécopie +48 22 520 06 05
office@odihr.pl
www.osce.org/odihr

Haute Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales

Prinsessegracht 22
2514 AP La Haye, Pays-Bas
Tél. +31 70 312 55 00
Télécopie +31 70 363 59 10
hcnm@hcnm.org
www.osce.org/hcnm

Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias

Wallnerstrasse 6
1010 Vienne, Autriche
Tél. +43 1 514 36 68 00
Télécopie +43 1 514 36 68 02
pm-fom@osce.org
www.osce.org/fom

OPÉRATIONS DE TERRAIN EUROPE DU SUD-EST

Présence de l'OSCE en Albanie

Sheshi « Italia », Tirana, Albanie
Tél. +355 4 223 59 93
Télécopie + 355 4 223 59 94
pm-al@osce.org
www.osce.org/albania

Mission de l'OSCE au Kosovo

Prishtinë/Pristina
Tél. +381 38 24 01 00
Télécopie +381 38 24 07 11
fo.omik@osce.org
www.osce.org/kosovo

Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine

fra Andjela Zvizdovica 1
71000 Sarajevo, Bosnie-Herzégovine
Tél. +387 33 75 21 00
Télécopie +387 33 44 24 79

info.ba@osce.org
www.osce.org/bih

Mission de l'OSCE au Monténégro

Ulica Svetlane Kane Radevic 3
81000 Podgorica, Monténégro
Tél. +382 20 40 64 01
Télécopie +382 20 40 64 31
omim@osce.org
www.osce.org/montenegro

Mission de l'OSCE en Serbie

Spanskih boraca 1
11070 Belgrade, Serbie
Tél. +381 11 3606 100
Télécopie +381 11 3606 119
ppiu-serbia@osce.org
www.osce.org/serbia

Mission de l'OSCE à Skopje

Bulevar 8-mi Septemvri No. 16
MK-1000 Skopje, ex-République yougoslave de Macédoine
Tél. +389 2 323 40 00
Télécopie +389 2 323 42 34
info-MK@osce.org
www.osce.org/skopje

EUROPE ORIENTALE

Mission de l'OSCE en Moldavie

75 Alexei Mateevici Street
2009 Chisinau, Moldavie
Tél. +373 22 223 495, 887 887
Télécopie +373 22 22 34 96
moldova@osce.org
www.osce.org/moldova

Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk

Tél/Télécopie +7 863 657 80 87
om@osce.org
www.osce.org/om

Mission spéciale d'observation en Ukraine

26 Turgenyevska Street
01054 Kiev, Ukraine
Tél. +38 (044) 390 00 75
smmua@osce.org
osce.org/smm

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

16 Striletska St.
01034 Kiev, Ukraine
Tél. +380 444 92 03 82
Télécopie +380 444 92 03 83
osce-ukraine@osce.org
www.osce.org/ukraine

Représentant de l'OSCE auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite

Wieleweg 7
22417 Hambourg, Allemagne
Tél. +43 664 464 15 62
helmut.napiontek@osce.org
www.osce.org/lrmpe

CAUCASE DU SUD

Coordonnateur des projets de l'OSCE à Bakou

The Landmark III, 96 Nizami St.
Bakou, Azerbaïdjan
Tél. +994 124 97 23 73
Télécopie +994 124 97 23 77
office-az@osce.org
www.osce.org/baku

Bureau de l'OSCE à Erevan

64/1 Sundukyan Str.
Erevan 0012, Arménie
Tél. +374 10 22 96 10
Télécopie +374 10 22 96 15
yerevan-am@osce.org
www.osce.org/yerevan

ASIE CENTRALE

Centre de l'OSCE à Achgabat

Turkmenbashy Shayoly 15
744005 Achgabat, Turkménistan
Tél. +993 12 94 60 92
Télécopie +993 12 94 60 41
info_tm@osce.org
www.osce.org/ashgabat

Bureau du programme de l'OSCE à Astana

10 Beibitshilik Street
Astana 010000, Kazakhstan
Tél. +771 72 580 070
Télécopie +771 72 328 304
astana-kz@osce.org
www.osce.org/astana

Centre de l'OSCE à Bichkek

6 Ryskulov Street
720001 Bichkek, Kirghizistan
Tél. +996 312 61 24 41
Télécopie +996 312 61 24 40
pm-kg@osce.org
www.osce.org/bishkek

Bureau de l'OSCE au Tadjikistan

18a Ahmadi Donish Avenue
734012 Douchanbé, Tadjikistan
Tél. +992 372 26 50 14
Télécopie +992 372 26 50 19
oit@osce.org
www.osce.org/tajikistan

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Afrosiyob Street 12b, 4th floor
100015 Tachkent, Ouzbékistan
Tél. +998 711 40 04 69/70/71/72
Télécopie +998 711 40 04 68
OSCE-PCUz@osce.org
www.osce.org/uzbekistan

Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Besiki Business Centre Room 208, 2nd floor
4 Besiki Street
0108 Tbilisi, Géorgie
Tél. +995 32 298 8566
Télécopie +995 32 298 8700
prcio@osce.org
www.osce.org/prcio

**Assemblée parlementaire de l'OSCE
Secrétariat international**

Tordenskjoldsgade 1
1055 Copenhagen K, Danemark
Tél. +45 33 37 80 40
Télécopie +45 33 37 80 30
osce@oscepa.dk
www.oscepa.org

Suivez différentes missions de terrain de l'OSCE sur

facebook, 
Twitter, 
et YouTube 

Page précédente : observateurs de l'OSCE sur le site du crash du vol MH17 dans l'est de l'Ukraine le 21 juillet 2014. Photo : Evgeniy Maloletka

SUIVEZ-NOUS SUR

 facebook.com/osce.org

 twitter.com/OSCE

 youtube.com/user/osce

 storify.com/OSCE

 linkedin.com/company/osce

 instagram.com/osceorg

 soundcloud.com/osce

Publié par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Section de la communication et des relations avec les médias

Bureau du Secrétaire général

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6

1010 Vienne

Autriche

www.osce.org

©OSCE 2015

Tous droits réservés. Les contenus de la présente publication peuvent être utilisés et copiés librement à des fins pédagogiques et autres fins non commerciales, à condition que toute reproduction mentionne l'OSCE en tant que source.

ISBN 978-92-9234-296-8

Direction de la publication : **Neil H. Simon**

Conception et mise en page : **Viktoriiia Wanker**

Crédit photo de la première de couverture : **OSCE/Mavjuda Garrufova**

Imprimé sur papier recyclé au Luxembourg par **Imprimerie Centrale**



2 537 membres du personnel

57 États participants

Un objectif : la sécurité et la coopération